

Étude transverse multi-acteurs pour une capitalisation des expériences  
des partenaires de la FONDATION ABBÉ PIERRE à l'international



# AGIR!

avec  
les habitants  
des quartiers  
précaires





**FONDATION ABBÉ PIERRE  
POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS**

3, rue de Romainville  
75019 Paris  
France

Tél.: 00 33-1 55 56 37 00  
[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)



**COTA ASBL**

7, rue de la Révolution  
1000 Bruxelles  
Belgique

Tél.: 00 32-2 218 18 96  
[www.cota.be](http://www.cota.be)



**CRATERRE**

Maison Levrat, Parc Fallavier  
2, rue de la Buthière  
BP 53  
38092 Villefontaine Cedex  
France

Tél.: 00 33-4 74 95 43 91  
[www.craterre.org](http://www.craterre.org)



**F3E**

32, rue Le Peletier  
75009 Paris  
France

Tél. : 00 33-1 44 83 03 55  
[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)

*En l'absence de requêtes spécifiques et d'une position consensuelle des organisations et personnes impliquées dans cette démarche de capitalisation sur le sujet, cette étude n'utilise pas l'écriture inclusive. La FONDATION ABBÉ PIERRE et le COTA ont néanmoins veillé à ce que les choix d'écriture ne véhiculent pas de clichés ou de stéréotypes, et ne favorisent aucune interprétation discriminante, clivante ou dominante.*

# **AGIR !**

## **avec les habitants des quartiers précaires**

Étude transversale multi-acteurs pour  
une capitalisation des expériences des partenaires  
de la FONDATION ABBÉ PIERRE à l'international

# Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS L'ÉTUDE .....	4
--	---

ÉDITO .....	5
-------------	---

## 1 INTRODUCTION

<b>Capitaliser pour mieux ou davantage répondre ensemble aux enjeux urbains d'aujourd'hui .....</b>	<b>7</b>
---	----------

<b>La FONDATION ABBÉ PIERRE et ses partenaires face à l'accélération de l'urbanisation et des inégalités .....</b>	<b>8</b>
--	----------

- Les défis de la concentration urbaine et de l'urbanisation autonome
- L'engagement de la FONDATION ABBÉ PIERRE et de ses partenaires internationaux dans les quartiers précaires
- L'action internationale, une déclinaison des orientations stratégiques de la FONDATION ABBÉ PIERRE

<b>Capitaliser sur les projets internationaux, une nécessité? .....</b>	<b>10</b>
---	-----------

- Une démarche collective porteuse de sens
- Capitaliser pour répondre à des objectifs précis

<b>Un processus de capitalisation au croisement des attentes de la FONDATION ABBÉ PIERRE et de ses partenaires .....</b>	<b>22</b>
--	-----------

<b>Vers l'émergence de bonnes pratiques? .....</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>Composer avec les obstacles et saisir les opportunités .....</b>	<b>24</b>
---	-----------

<b>La conduite du processus: de trois entrées de capitalisation à une grille de lecture multi-facettes .....</b>	<b>25</b>
--	-----------

- Une capitalisation orientée changement
- Le cheminement des partenaires de la FONDATION ABBÉ PIERRE

## 2 MISE EN CONTEXTE

<b>Les organisations partenaires actrices de changement social .....</b>	<b>29</b>
--	-----------

<b>Un questionnement central: intervention technique ou contribution au changement social? .....</b>	<b>30</b>
--	-----------

<b>La relation entre les organisations partenaires et l'habitant .....</b>	<b>32</b>
--	-----------

<b>La relation entre les organisations partenaires et le territoire .....</b>	<b>33</b>
---	-----------

## 3 ANALYSE CROISÉE

<b>Un kaléidoscope de possibilités pour lire et mettre en œuvre les projets</b> .....	<b>39</b>
<b>FICHE 1</b> Vers une ingénierie de projet souple et adaptable .....	43
<b>FICHE 2</b> Répondre durablement aux besoins .....	55
<b>FICHE 3</b> Les facteurs socioculturels au cœur des projets .....	65
<b>FICHE 4</b> La prise en compte du genre .....	73
<b>FICHE 5</b> L'adaptation aux changements environnementaux et climatiques .....	81
<b>FICHE 6</b> La modélisation économique des projets, un défi de taille pour les partenaires .....	91
<b>FICHE 7</b> Appuyer et développer les dynamiques collectives .....	99
<b>FICHE 8</b> Les relations entre opérateurs et autorités locales .....	109
<b>FICHE 9</b> Les cadres juridiques, administratifs et réglementaires .....	119

## 4 CONCLUSION

<b>Structurer et faire vivre une communauté de praticiens engagés pour la promotion de l'habitat digne et décent</b> .....	<b>127</b>
<b>Vers une communauté apprenante au service de la transformation sociale par l'habitat</b> .....	<b>128</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>133</b>
Trombinoscope des personnes ressources .....	133
Présentation des champs lexicaux .....	136
Grille de questionnement collaborative .....	138
Principes méthodologiques et étapes de travail de l'étude .....	142
Principales sources et documents consultés .....	144



Madagascar



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS DANS L'ÉTUDE

**AFD** AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

**AGR** Activités génératrices de revenus

**APUM** ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBAIN À MADAGASCAR

**COTA** COLLECTIF D'ÉCHANGES POUR LES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES

**CRATERRE** CENTRE DE RECHERCHE ET D'APPLICATION EN TERRE

**DMS** Direction des missions sociales

**FAP** FONDATION ABBÉ PIERRE

**FSH** FÉDÉRATION SÉNÉGALESE DES HABITANTS

**F3E** Fonds évaluer échanger éclairer

**GER** GER COMMUNITY MAPPING CENTER

**GERES** GROUPE ÉNERGIES RENOUVELABLES – ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ

**GRDR** GROUPE DE RECHERCHE ET DE RÉALISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

**IMV** INSTITUT DES MÉTIERS DE LA VILLE

**MNCA** MONGOLIAN NATIONAL CONSTRUCTION ASSOCIATION

**MONES** MONGOLIAN WOMEN'S FUND

**MPME** Micro, petites et moyennes entreprises

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économique

**ODD** Objectifs de développement durable

**OJUCAH** ORGANISATION DES JEUNES UNIVERSITAIRES DE CARREFOUR POUR L'AVANCEMENT D'HAÏTI

**ONG** Organisation non gouvernementale

**OSC** Organisation de la société civile

**PASSA** Participatory approach for self-shelter awareness

**PE&D** PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT

**SCIC** Société coopérative d'intérêt collectif

**SIF** SOLIDARITÉ DES INTERVENANTS SUR LE FONCIER

# ÉDITO



## **Agir avec les habitants des quartiers précaires**

L'abbé Pierre, depuis toujours, ne concevait la lutte contre la misère et la pauvreté que par son aspect universel. La nation, l'appartenance à une culture ou une religion, devaient s'effacer devant l'angoisse de la faim et/ou du logement précaire. Il était évident que la fondation pour le logement des défavorisés qu'il fonda, devait aussi inscrire son travail dans un périmètre international.

D'autre part, à maintes reprises, de la tribune des Nations Unies aux conférences les plus connues, il ne cessait de répéter que le combat contre la misère et le mal-logement ne pouvait être gagné que si les pauvres en étaient partie prenante. Il fallait donc être en proximité totale avec ce monde des plus pauvres pour que la confiance permette la réalisation de projets vraiment adaptés. Il fallait sortir des programmes paternalistes faits par les nantis pour les pauvres. Il fallait faire avec les pauvres pour que l'humanité se sorte de ce fléau.

Dans ce contexte, alors que plusieurs projets soutenus aujourd'hui par la Fondation visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires, il apparaissait important de garder la mémoire de ces actions et de se questionner sur les différents processus à mettre en œuvre pour comprendre et s'adapter au mieux aux besoins et à la demande des habitants. Le travail de capitalisation proposé ici a été conçu en mobilisant les actrices et acteurs concernés (associations françaises et locales, habitants, institutionnels), afin qu'au travers du partage de leurs expériences l'on soit en mesure d'apprendre des initiatives de chacun, de nommer concrètement ce qui a fonctionné et ce qu'il serait utile d'améliorer lors de la mise en œuvre des projets.

Il s'agissait donc de mener une capitalisation d'envergure de ce qui se pratique déjà dans les quartiers précaires à l'international.

Les rencontres à Dakar et Antananarivo de nos différents partenaires associatifs venus des quatre continents, les visites sur le terrain, la mutualisation de tous ces travaux réalisés avec les bénéficiaires, acteurs de leur propre changement, entrent complètement dans la cadre que l'abbé Pierre avait fixé à sa fondation. Comme président de la FONDATION ABBÉ PIERRE, mais aussi comme l'un des plus proches collaborateurs de l'abbé, j'attends beaucoup des échanges et réflexions que suscitera ce rapport de capitalisation. J'espère sincèrement qu'il pourra favoriser l'émergence d'une vraie communauté apprenante de praticiens autour des projets soutenus par la Fondation et d'autres partenaires financiers.

Nous en avons besoin, car il nous faut absolument faire connaître notre action, non pas pour se faire valoir, mais parce qu'il est nécessaire à la fois de sortir du pessimisme ambiant et montrer que des choses se réalisent, et de faire comprendre aux décideurs politiques que l'action est possible à condition qu'ils s'y mettent, car leur inaction devant la pauvreté est une des causes majeures de la misère qui ronge notre monde.

Cette lutte contre les causes de la misère est aussi inscrite dans les statuts de la FONDATION ABBÉ PIERRE, comme obligation majeure voulue par notre fondateur.

**Laurent Desmard**

*Président de la FONDATION ABBÉ PIERRE*



Cambodge





# INTRODUCTION

## Capitaliser pour mieux répondre ensemble aux enjeux urbains d'aujourd'hui

*« Un tiers de la population urbaine mondiale réside dans des quartiers non planifiés par les autorités publiques, souvent hâtivement appelés « bidonvilles ».*

*Ce phénomène recouvre des réalités diverses : taudis précaires et insalubres, lotissements clandestins périurbains, quartiers populaires auto-construits et viabilisés, etc.*

*Dépeinte avec catastrophisme par certains comme le « pire des mondes possibles » (Davis 2006), cette forme d'urbanisation est, de fait, la modalité majeure de fabrique des villes, par le passé en Europe et aujourd'hui dans les pays en développement.*

*Plutôt qu'« informelle » – terme simplificateur et péjoratif –, cette urbanisation peut être qualifiée d'« autonome » : sans pilotage des pouvoirs publics, ignorant ou enfreignant les plans d'urbanisme officiels, elle suit des dynamiques sociales, économiques et territoriales de consolidation incrémentale (occupation des terrains, construction progressive, accès aux services, régularisation). »*

Valérie Clerc, Laure Criqui et Guillaume Josse dans l'article : *Urbanisation autonome : pour une action urbaine sur les quartiers précaires*<sup>1</sup>

À l'horizon 2050, deux humains sur trois vivront en ville ; ce phénomène d'envergure a un impact sur l'organisation de nos sociétés. Dans ce monde toujours plus urbanisé, la question de l'habitat précaire est aujourd'hui au cœur des problématiques urbaines, car les quartiers construits de façon autonomes et non conformes aux normes publiques représentent la forme d'urbanisation majeure.

Ces dynamiques autonomes, si elles sont parfois génératrices d'expériences urbaines innovantes, mettent à mal le dogme de la planification ; elles accompagnent, mettent en évidence ou même génèrent le plus souvent de la précarité, de l'insécurité et de la pauvreté. S'engager dans l'accompagnement de l'urbanisation informelle est aujourd'hui un levier essentiel pour soutenir des personnes et des familles oubliées, souvent en situation de vulnérabilité dans des sociétés fortement inégalitaires et dans des villes qui se font les reflets évidents de ces déséquilibres. L'habitat joue un rôle central dans la vie d'une personne et de sa famille. La maison doit être un lieu de sécurité et d'épanouissement, et ne devrait pas devenir un espace inhospitalier, source de tensions et de préoccupations quotidiennes.

# La FONDATION ABBÉ PIERRE et ses partenaires face à l'accélération de l'urbanisation et des inégalités

Pour accompagner au mieux l'urbanisation autonome et les trajectoires de vie des personnes qui vivent dans ces quartiers, il apparaît nécessaire de changer de paradigme :

*« Si l'action publique est certes nécessaire pour réduire insalubrité et insécurité, les politiques restent insatisfaisantes. Destruction et relogement déplacent souvent les habitants loin des centres, tandis que l'offre de logements publics ou aidés reste vacante ou bénéficie aux classes supérieures.*

*Logements sociaux ou constructions privées subventionnées existent, mais sont souvent inadaptés : excentrés, vite délaissés, sans perspectives d'emploi, mal reliés aux transports, manquant de lien social...*

*Dès lors, réhabiliter et améliorer in situ les quartiers populaires avec un soutien à l'auto-construction, la fourniture de services, des espaces publics, une régularisation foncière, etc., s'avère plus adapté que des politiques de tabula rasa et de création de quartiers de logements neufs ex nihilo. »<sup>2</sup>*

Conscients de cette réalité, de nombreux acteurs associatifs et institutionnels ont fait évoluer leurs stratégies et modalités d'intervention ces dernières années. La volonté de détruire les quartiers précaires a cédé le pas à la volonté de les réaménager, en considérant notamment l'importance des processus d'auto-construction et d'autoproduction de l'habitat. Au tournant des années 2000, les opérations de requalification de l'habitat

précaire se sont progressivement imposées comme la nouvelle norme. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, puis les Objectifs de Développement Durable, qui font depuis bientôt deux décennies office de feuille de route mondiale de la lutte pour un monde plus juste et moins inégalitaire, ont accentué ce mouvement. En 2016, la Conférence Habitat III (Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable) s'est tenue à Quito, en Équateur ; son objectif principal était de redynamiser l'engagement mondial en faveur d'un développement urbain durable, centré sur la mise en œuvre d'un « Nouveau programme pour les villes ». Ce programme propose une vision de ce que pourraient être des villes plus ouvertes et plus égalitaires, ainsi que des éléments de réponse aux questions de vulnérabilité en milieu urbain, marquant une ouverture vers la prise en compte du droit à la ville.

## L'engagement de la FONDATION ABBÉ PIERRE et de ses partenaires internationaux dans les quartiers précaires

En réponse à ces défis, et en complément de son action historique contre le mal-logement en France, la FONDATION ABBÉ PIERRE finance et accompagne des projets de construction, de rénovation et de réhabilitation de l'habitat à l'international depuis sa création. Ces dernières années, l'action de terrain s'est vue renforcée par un travail de plaidoyer pour le droit à la ville et le droit au logement. Ainsi, les opérations liées à l'amélioration de l'habitat représentent, au-delà de leur valeur propre, un moyen d'encourager les mobilisations collectives à des fins de plaidoyer. En se positionnant ainsi, la Fondation revendique une approche par les droits (le droit à la ville, le droit au logement), la délivrance de services liés à l'amélioration de l'habitat étant en définitive un moyen de promouvoir ces droits.

La Fondation appuie des projets menés par des organisations partenaires dans une vingtaine de pays, et joue un

2 / V. Clerc, L. Crique, G. Josse, « Urbanisation autonome, pour une autre action urbaine sur les quartiers précaires », Métropolitiques, 2017.

rôle d'animateur de réseau, en soutenant financièrement et en accompagnant dans la mise en œuvre de leurs actions des acteurs engagés en matière d'habitat urbain (et parfois rural) précaire. D'une manière générale et tous territoires d'intervention confondus, la Fondation et ses partenaires entendent contribuer à l'amélioration des conditions d'habitat dans des espaces délaissés ; les projets mis en œuvre visent une amélioration durable des conditions de vie des personnes ciblées, en favorisant notamment leur autonomisation et le développement économique de leur foyer.

### L'action internationale, une déclinaison des orientations stratégiques de la Fondation

Ce positionnement international s'inscrit en cohérence avec les grandes orientations du projet stratégique 2018-2022 de la FONDATION ABBÉ PIERRE, qui s'appuie sur sept axes de travail. Nous mentionnons ici ceux auxquels l'action internationale de la Fondation, et plus particulièrement la démarche de capitalisation ici présentée, font directement écho<sup>3</sup> :

De manière plus spécifique, l'action internationale étant rattachée à la Direction des missions sociales, elle-même dotée de son propre projet stratégique 2018-2022, on observe que les activités internationales de la Fondation s'inscrivent également en cohérence avec les projections stratégiques de cette direction. Dans ce document, il est directement fait mention du rôle que jouent les projets internationaux dans l'accomplissement des orientations stratégiques de la Fondation.

La solidarité internationale y a ainsi pour objectif d'« agir avec les habitants des quartiers précaires pour développer un habitat digne et adapté au changement climatique », en prenant en compte les ODD, dont les questions liées au genre et celles liées à l'environnement. Pour ce faire, la Fondation entend donner une priorité au « partenariat pluriannuel » et déployer un « réseau d'acteurs apprenants », afin de « contribuer au changement social et à l'émancipation des personnes » et d'accroître l'influence de la Fondation à l'international<sup>4</sup>. La démarche de capitalisation présentée ici est l'un des moyens de nourrir cette projection, et donc de contribuer au projet stratégique de la DMS et aux orientations générales de la Fondation.

AXE 1

Agir davantage avec et aux côtés des personnes mal-logées

AXE 2

Renforcer le rôle de catalyseur et faire réseau

AXE 5

Consolider la fonction de veille et de capitalisation

<sup>3</sup> / FONDATION ABBÉ PIERRE, Projet stratégique 2018-2022 – Agir contre le mal-logement en mettant davantage encore les personnes au cœur de notre action, 2018, p. 2.

<sup>4</sup> / Direction des missions sociales de la FONDATION ABBÉ PIERRE, Projet stratégique 2018-2022, 2018, p. 16.

# Capitaliser sur des projets internationaux, une nécessité?

## Une démarche collective porteuse de sens

La FONDATION ABBÉ PIERRE ne conçoit pas son action internationale comme un «portefeuille» de projets variés à financer, suivre et accompagner, mais bien comme la déclinaison internationale de son engagement auprès des personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité, par le biais de l'accès à un logement digne et décent. Elle souhaite garder la mémoire de ces actions, pour nourrir des processus de réflexion et d'intervention en vue d'une constante adaptation aux attentes et aux besoins des habitants des quartiers ciblés. C'est tout l'enjeu de cette étude transversale de capitalisation.

Pour réussir un tel travail de relecture et de compréhension des projets internationaux, la Fondation doit s'appuyer sur une mobilisation de tous les acteurs concernés. Dix de ses partenaires internationaux ont ainsi contribué au processus de capitalisation (cf. liste ci-dessous) ; les habitants ont pu être rencontrés lors des visites de terrain à l'occasion des séminaires (Dakar et Antananarivo), et les représentants d'organisations locales s'en sont fait les porte-voix à ces occasions.

### CARE FRANCE

ONG internationale dont l'objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et de défendre l'accès aux droits fondamentaux

### CRATERRE

Laboratoire de recherche qui s'attache à améliorer et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques constructives au niveau international

### ENDA MADAGASCAR

ONG internationale qui mène combat contre la marginalisation des défavorisés et pour le développement durable

### GERES

ONG de développement internationale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts

### GRDR

ONG de droit français qui œuvre en faveur du développement en Afrique de l'ouest, en France et en Europe et qui appuie les mouvements associatifs issus des migrations

### HABITAT-CITÉ

ONG de droit français qui a pour ambition de contribuer à la résorption des bidonvilles et de tout type d'habitat indigne en France et dans le monde

### PADEM

ONG de droit français qui vise à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables, en particulier des enfants, dans les pays en voie de développement

### PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT

ONG de droit français dont la mission est d'agir de façon globale pour les enfants vulnérables en leur offrant les conditions de leur bien-être et de leur épanouissement

### QUATORZE

Association française qui promeut, expérimente et transmet une approche de l'architecture sociale et solidaire pour des territoires agiles et résilients

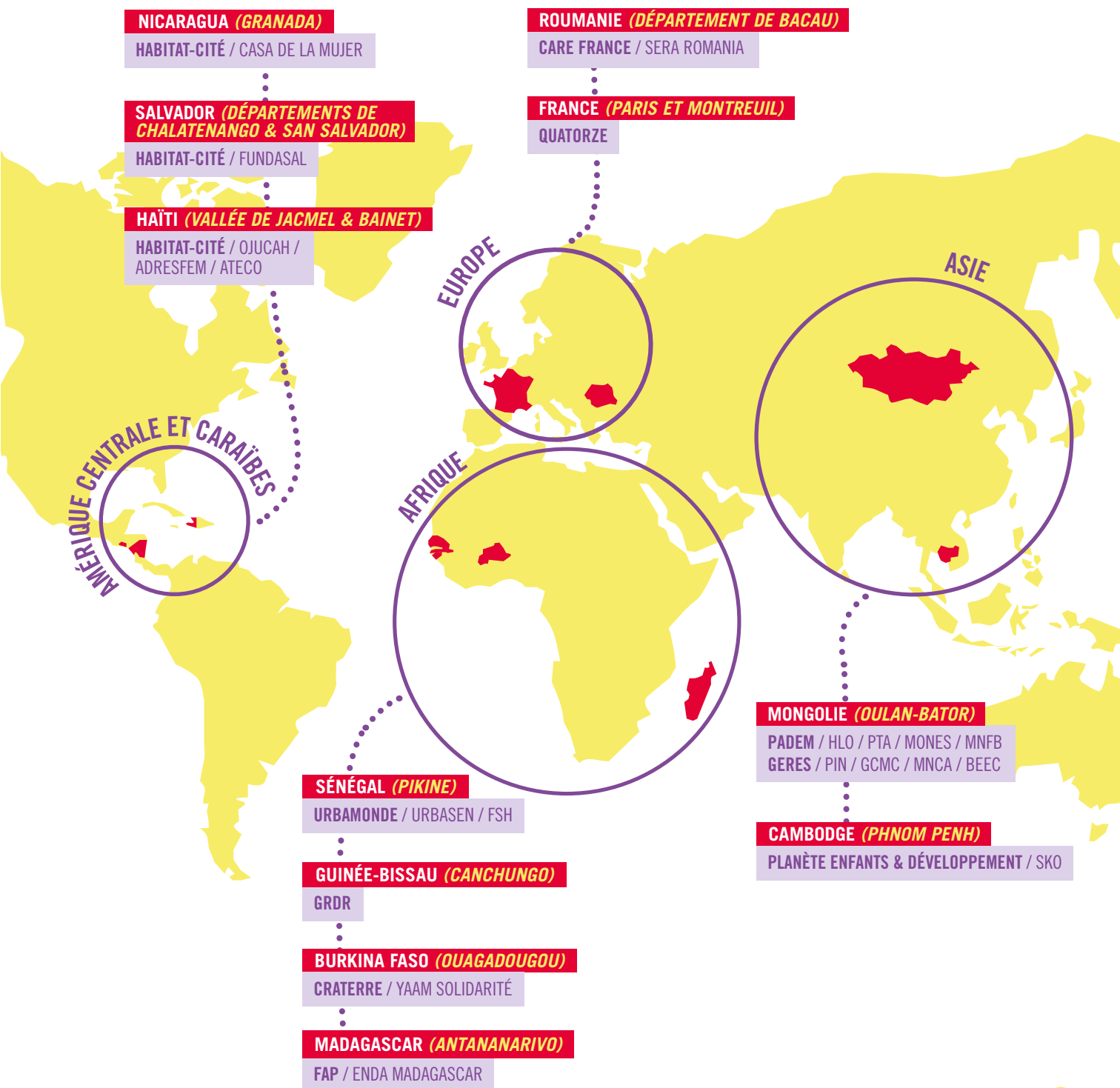
### URBAMONDE FRANCE

ONG de droit français qui a pour mission de venir en appui aux groupes d'habitants et qui s'engage pour transformer la ville, la rendre plus durable et inclusive

Les projets capitalisés sont au nombre de douze<sup>5</sup>, et sont tous mis en œuvre et/ou accompagnés par les organisations citées ci-dessus, avec en général l'appui d'organisations locales implantées dans les zones d'intervention. Ces projets ne sont pas homogènes dans leurs enjeux, les moyens dont ils disposent, leur maturité, mais ils suivent majoritairement une approche qui vise à maintenir l'existence du quartier/ de la zone concernée et la présence de ses habitants, en favorisant son amélioration. La carte (p. 11-18) présente succinctement ces projets et leur répartition géographique.

5 / HABITAT-CITÉ soutenant deux projets, au Salvador et en Haïti, et un troisième projet au Nicaragua qui est terminé mais a été intégré aux réflexions collectives.

# CARTE DES PROJETS INTÉGRÉS À LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION





## SALVADOR

CUNA DE LA PAZ, MUNICIPALITÉ LA PALMA,  
DÉPARTEMENT CHALATENANGO

VENECIA, MUNICIPALITÉ DE SOYAPANGO,  
DÉPARTEMENT SAN SALVADOR

BENDICIÓN DE DIOS, MUNICIPALITÉ D'ILOPANGO,  
DÉPARTEMENT SAN SALVADOR

### Coopératives d'habitat et production sociale

HABITAT-CITÉ, FUNDASAL

Novembre 2019 - octobre 2022

- Contribuer à la construction collective de logements, la diversification et le renforcement de la connaissance des modes de production sociale de l'habitat, consolider les structures organisationnelles et développer les services communautaires

Le projet a pour objectif principal d'améliorer les conditions d'habitat des personnes les plus vulnérables. Les populations sont actrices dans le processus d'amélioration de leur habitat et de leurs lieux de vie. Des alternatives de production sociale de l'habitat, comme les coopératives d'habitat, sont soutenues. Les habitants ont accès à un habitat sûr et durable, répondant ainsi à leurs aspirations.



## NICARAGUA

DÉPARTEMENT DE GRANADA

### Programme d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie

HABITAT-CITÉ

Programmes triennaux 2011-2013 ; 2014-2016 ;  
2017-2019 (arrêt fin octobre 2018 d'un commun  
accord entre HABITAT-CITÉ et la FONDATION  
ABBÉ PIERRE dû au contexte politique)

- Améliorer l'habitat des personnes défavorisées (et notamment des femmes avec l'association de femmes nicaraguayennes), sauvegarder et améliorer les savoir-faire en construction parasinistre, contribuer à l'autonomie du partenaire local
- Conception de l'habitat avec les habitants : échange sur les besoins et souhaits de la famille, proposition de plusieurs plans ; maquette évolutive ;
- Construction de maisons avec la participation de maçons et d'habitants ;
- Formation et renforcement de formation des maçons à la construction en terre crue et à la construction en parpaings ;
- Interventions et échanges avec personnes ou organismes avec différents savoirs.

# AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES



## HAÏTI

COMMUNES DE LA VALLÉE DE JACMEL ET BAINET, SUD-EST D'HAÏTI

### **Amélioration de l'habitat de personnes mal-logées en situation de vulnérabilité**

HABITAT-CITÉ

*Avril 2019 - mars 2022*

••➤ Agir auprès des habitants en zones rurales confrontés à une situation de grande vulnérabilité et à des logements très dégradés. Renforcer et diversifier les compétences locales pour répondre aux problématiques de l'habitat.

- Diagnostic territorial social et technique des ménages des zones concernées ;
- Rénovation/réhabilitation de maisons traditionnelles et shelters et construction de maisons neuves sous forme de chantiers école ;
- Sensibilisation de la population aux questions de prévention des risques climatiques et cultures constructives locales ;
- Accompagnement des associations partenaires dans leur projet associatif et renforcement de leurs compétences.



# ASIE



geres  
le programme  
de l'habitat

## MONGOLIE

DISTRICT DES YOURTES À OULAN-BATOR

### Switch off air pollution

GERES en partenariat avec BUILDING ENERGY EFFICIENCY CENTER, GER COMMUNITY MAPPING CENTER, MONGOLIAN NATIONAL CONSTRUCTION ASSOCIATION & PEOPLE IN NEED

2018 - 2022

- Réduire la pollution atmosphérique à Oulan-Bator, améliorer la consommation d'énergie des habitations et définir des solutions techniques adaptées et accessibles

Les objectifs du projet sont notamment d'améliorer la santé des habitants via la promotion de modèles de consommation d'énergie qui soient durables et de comportements individuels responsables. Il s'agit pour cela de proposer des solutions techniques qui réduisent l'émission de CO<sub>2</sub> et de sensibiliser les habitants à l'utilisation de ces solutions.



## MONGOLIE

DISTRICTS DE YOURTES À OULAN-BATOR ET VILLAGE DE BAYANKHANKAI

### Améliorer les conditions d'habitat des populations vulnérables de Mongolie

PADEM, en partenariat avec les organisations locales HLO, MONES, MNFB et PTA

Mai 2018 - octobre 2019

- Améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables (confort, accès à l'hygiène, dignité, accessibilité et autonomie). Répondre aux besoins fondamentaux des personnes vulnérables, afin qu'elles puissent se consacrer à d'autres aspects de leur vie (santé, éducation, revenus, organisation communautaire...).

PADEM aide à développer un réseau de connaissances et d'actions de 4 ONG locales spécialisées dans le changement social pour différents types de populations vulnérables. L'organisation identifie et évalue les besoins, fournit un logement décent (construction de maison ou de yourte, rénovation, isolation, transformation) adapté aux besoins spécifiques de ces personnes vulnérables, et augmente l'accès à leurs droits fondamentaux.



## CAMBODGE

LES COMMUNAUTÉS URBAINES PRÉCAIRES DE PHNOM PENH

### Habitat et amélioration des conditions de vie des communautés précaires de Phnom Penh

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT (PE&D) & SAMATAPHEAP KHNOM ORGANIZATION (SKO)

Juillet 2018 - juin 2021

- Lutter contre la pauvreté des familles vivant dans les communautés urbaines précaires. Agir contre les abris insalubres et insécurisés. Contribuer à une meilleure cohésion des communautés et représentativité auprès des autorités publiques locales.

Le projet a pour objectif d'appuyer les familles au travers d'une approche globale d'autonomisation, consistant à renforcer leurs capacités, les former, les conseiller, etc. Les familles qui vivent dans des abris insalubres sont soutenues dans des projets individuels de rénovation de leur habitat.

Dans le même temps, le projet a pour objectif de renforcer la solidarité entre les communautés et d'accompagner les groupes d'habitants dans la construction de projets leur permettant d'être eux-mêmes acteurs de la résolution des problèmes qu'ils rencontrent.



urbafionde

## SÉNÉGAL

BANLIEUE DE DAKAR

### Programme d'appui à la FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DES HABITANTS (reconstruction de l'habitat sinistré)

URBASEN, URBAMONDE, FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DES HABITANTS

Janvier 2018 - décembre 2020

- Gérer les risques d'inondation, l'absence de financements abordables pour la réhabilitation de l'habitat dégradé

La FSH et sa structure d'appui technique URBASEN portent un projet de réhabilitation et reconstruction de l'habitat (maison et quartier) sinistré par les inondations de la banlieue de Dakar.

Ce projet s'appuie sur : le diagnostic participatif du territoire (cartographie collaborative et par drone) et le développement d'un outil financier pérenne et autogéré (fonds rotatif) se basant sur la pratique de l'épargne communautaire.

La Fédération compte aujourd'hui plus de 300 groupes d'épargne (environ 8000 personnes) et a réhabilité 420 maisons depuis 2015 via le fonds rotatif qui s'élève à 300 000 euros, en regroupant et formant plus de 200 artisans locaux.

Elle développe d'autres projets, tels que l'aménagement participatif des quartiers, les formations pairs-à-pairs des groupes d'épargne, le journalisme communautaire, la sécurisation foncière et la construction de logements neufs.

Grdr

## GUINÉE-BISSAU

RÉGION DE CACHEU, VILLE DE CANCHUNGO

### Projet de promotion de l'habitat durable

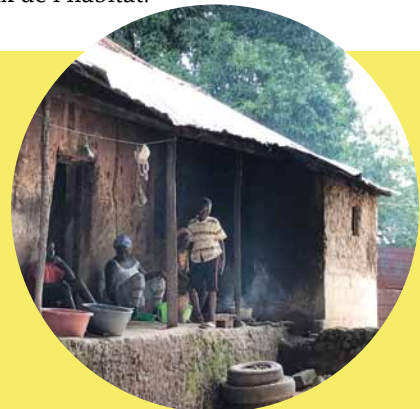
GRDR MIGRATION CITOYENNETÉ DÉVELOPPEMENT

Phase 2: janvier 2018 - décembre 2020

- Promouvoir le développement urbain, réduire la précarité de l'habitat des familles vulnérables et améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables de la ville de Canchungo

Le projet vise à promouvoir une gouvernance urbaine concertée, permettant en particulier :

- Aux plus modestes de contribuer aux choix relatifs à l'aménagement du territoire urbain ;
- La définition d'actions consensuelles sur la base d'un dialogue concerté avec les différents acteurs de la ville ;
- De limiter les risques environnementaux ;
- D'accompagner l'évolution des filières de la construction, de l'eau potable, de l'assainissement et de l'énergie de manière à :
  - Garantir une offre variée répondant autant aux besoins des classes sociales aisées qu'à ceux des plus modestes ;
  - Permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'insérer professionnellement dans ces filières ;
  - Limiter les coûts énergétiques et environnementaux de l'habitat.



# AFRIQUE

YAAM SOLIDARITE  
architecture et humanisme



## BURKINA FASO

BANLIEUE DE OUAGADOUGOU

### Projet participatif d'amélioration du quartier informel de Boassa

YAAM SOLIDARITÉ, CRATERRE, URBAMONDE  
URBASEN, FELAM, GRDR, CARTONG, COOPTERRE  
Janvier 2018 - décembre 2020

- Diagnostiquer et réhabiliter l'habitat, développer la capacité d'aménagement urbain des habitants des quartiers précaires, renforcer les capacités locales dans la gestion de l'environnement et du cadre de vie, diagnostiquer les dynamiques de production agricole, partager les expériences, appuyer la gestion du projet, agir pour le financement abordable de l'habitat

Le projet permet d'accompagner les initiatives locales favorisant l'insertion socio-économique et urbaine dans le quartier de Boassa. Il vise à contribuer à l'intégration du quartier non loti de Boassa dans la planification urbaine de Ouagadougou. Il permet de travailler sur la réduction de la précarité de l'habitat des populations dans le quartier en mettant en place un fonds rotatif habitat et un dispositif d'assistance à la construction. Le projet permet de doter les populations des quartiers précaires des outils pour améliorer la gestion de leur environnement et leur cadre de vie. L'un des objectifs est également de générer des dynamiques au niveau national et de la sous-région.



## MADAGASCAR

10 QUARTIERS PRÉCAIRES DES 1<sup>ER</sup> ET  
4<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS D'ANTANANARIVO

### Un logement digne pour tous !

FONDATION ABBÉ PIERRE, ENDA MADAGASCAR  
Phase 1: janvier 2017 - décembre 2019

- Promouvoir le droit à la ville et à l'accès à un logement décent pour les populations vulnérables en améliorant les conditions d'habitat, notamment avec des femmes, en développant les compétences techniques et les capacités institutionnelles des acteurs du logement, en sensibilisant les citoyens et les autorités sur l'accès à un logement décent

Ce projet a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de logement et à la mobilisation citoyenne dans les quartiers précaires d'Antananarivo à Madagascar.

La finalité du projet vise essentiellement à faire reconnaître les quartiers précaires des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de la capitale malgache comme faisant partie intégrante de son territoire urbain. La démarche d'intervention se veut participative et basée sur le maintien des habitants au cœur de leurs quartiers en privilégiant des formes de réhabilitation de logements in situ.

# EUROPE



Quatorze

## FRANCE

MONTREUIL, ÎLE DE FRANCE, FRANCE

### WECO MONTREUIL

QUATORZE  
2014 - 2021

- Résorber les phénomènes de bidonville, s'inscrire dans l'économie de marché, construire des logements et développer des démarches coopératives locales

QUATORZE a fait émerger un modèle de promotion immobilière solidaire nommé WECO, basé sur la densification du patrimoine vacant. Il s'agit de construire du logement neuf, dont la vente en volumes permet de financer la réhabilitation du patrimoine vacant pour loger des personnes habitant en bidonvilles.

Le programme WECO travaille cinq étapes-clés avec les habitants de bidonvilles : diagnostic socio-territorial, stabilisation in situ, insertion par l'emploi, valorisation du patrimoine, relogement.

WECO fonctionne en écosystème, aujourd'hui constitué du fonds d'investissement coopératif WECO INVEST, de la société de promotion immobilière coopérative WECO MONTREUIL, et de l'association QUATORZE, qui pilote l'essaimage du modèle.



## ROUMANIE



DÉPARTEMENT DE BACAU

### Approche intégrée d'inclusion sociale, incluant la réhabilitation ou la construction de logements

CARE FRANCE, SERA ROMANIA

Phase 1 : 1<sup>er</sup> janvier 2019 - 30 juin 2020

- Lutter contre le phénomène d'abandon des enfants et améliorer les conditions de vie et d'habitat des enfants roumains abandonnés

Le projet vise à accompagner la stratégie de fermeture des derniers centres de placement les plus inadaptés du pays. Le projet intègre 3 phases : prévention, réintégration incluant la réhabilitation ou la construction de logements (l'amélioration des conditions de vie permet aux familles de maintenir les enfants auprès d'elles), et intégration socio-professionnelle d'adolescents.

Le projet prévoit la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, personnel d'assistance sociale) recrutée, formée et suivie par SERA ROMANIA, et le développement d'une méthodologie et d'un modèle économique reproductibles dans d'autres départements. À la fin de la mise en place du dispositif, l'équipe est reprise et gérée par la Direction Départementale de Protection de l'Enfance.

Ces projets contiennent également tous une forte dimension de mobilisation citoyenne autour du mal-logement, et de dialogue/interpellation auprès des pouvoirs publics. En termes de contenu, ces initiatives visent à améliorer l'habitat et à contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités et à l'émancipation et l'autonomisation des populations. Tous ces projets partagent une base commune, qui vise à « faire ensemble » avec toutes les parties concernées, et ainsi, à éviter toute forme d'intervention descendante qui ne permettrait pas l'expression des souhaits, attentes et besoins de chacun. Comme le montre le schéma (p. 20-21), les portes d'entrée des partenaires vers la question de l'habitat sont variées, allant de l'approche purement sociale (accompagner des personnes en situation de handicap par exemple), à l'approche énergétique (proposer des habitats énergétiquement résilients), en passant par des approches holistiques (considérer l'habitat comme l'un des multiples éléments d'un cadre de vie harmonieux) ou des approches plus techniques (valoriser un savoir-faire constructif).

Les projets qui sont présentés dans cette étude, par le biais de nombreux exemples concrets venant en appui de l'analyse globale, constituent le socle de la démarche de capitalisation. S'il s'agit bien de mettre en commun et en perspective des expériences précises, inscrites dans un périmètre défini, leur relecture et leur compréhension font néanmoins appel à une somme d'expériences et de connaissances qui dépassent ce champ délimité. Le recours à une bibliographie complémentaire va dans ce

sens, et permet un éclairage utile à certaines séquences de l'analyse (cf. annexe p. 144 : Principales sources et documents consultés).

### Capitaliser pour répondre à des objectifs précis

Au-delà des enjeux auxquels la Fondation fait face à l'international et présentés ci-dessus, cette démarche de capitalisation a pour objectif central de soutenir l'émergence d'une communauté apprenante constituée de praticiens engagés dans les projets internationaux que la FAP accompagne, et favorisant les échanges entre pairs comme vecteur d'amélioration des projets. La Fondation souhaite accompagner ses partenaires à l'international vers de nouveaux modes de travail décloisonnés et plus collaboratifs, et pourrait par exemple encourager l'émergence de projets communs entre organisations intervenant dans un même espace géographique. Trois objectifs secondaires sous-tendent cette finalité, comme schématisé ci-dessous.

Au-delà de ces objectifs organisationnels, la Fondation entend travailler sur le sens donné aux actions soutenues ; l'animation d'un espace de mutualisation, d'interrogation des expériences des partenaires et de mise en débat des effets positifs, négatifs, inattendus ou attendus qui émergent de leurs projets, est une façon de favoriser cette recherche d'un sens collectif. Corollaire de ce travail, l'étude de capitalisation doit également fournir des éléments de réflexion constitutifs d'un socle de plaidoyer commun à toutes les organisations impliquées.



## Clés de lecture du schéma de modélisation des portes d'entrée vers l'habitat

Dans ce schéma, les organisations partenaires sont représentées en haut ; l'axe d'intervention principal de chacune est rappelé, et des regroupements sont opérés entre ces axes d'intervention lorsqu'ils présentent des points d'accroche.

Chaque structure détient en effet une entrée spécifique vers la question de l'habitat, qui dépend soit du contexte d'intervention (inondation par exemple), soit des compétences propres de l'organisation (énergétique par exemple). Les portes d'entrée communes préfigurées sur la deuxième ligne renvoient à des notions plus larges : « migrations et mobilité », « populations expulsées ou réfugiées », « vulnérabilité face aux risques », « vulnérabilité des populations » et « vulnérabilité environnementale ».

Le processus amenant ces organisations à intervenir sur l'habitat prend en compte les éléments de contexte et les enjeux auxquels elles font face, ainsi que les objectifs qu'elles se donnent et les ressources qu'elles mobilisent). Dans la schématisation proposée ci-contre, des indicateurs ont été identifiés à chaque ligne, permettant de rendre visibles des thématiques transversales aux structures en termes de contexte, d'enjeux, d'objectifs et de ressources. Ces indicateurs sont désagrégés en sous-indicateurs, chacun étant accompagné d'un certain nombre de points rouges ; le nombre de points indique la récurrence de la problématique dans plusieurs projets. Par exemple, on retrouve la question de la sécurisation foncière dans 8 projets.

La taille des caractères des thématiques transversales montre l'importance de la thématique dans les projets. Cette taille est à la fois paramétrée par la récurrence des termes énoncés par les acteurs lors de l'atelier de co-construction de cette modélisation (séminaire d'Antananarivo) et par une « interprétation », de la part de l'équipe d'animation/recherche, des connaissances accumulées sur les projets par le biais de la documentation écrite et des échanges qui ont eu lieu avec les participants. Par exemple, la vulnérabilité des populations n'a pas été systématiquement énoncée car cela constitue une évidence et une priorité dans les actions de chacune des structures.

Enfin, les deux dernières lignes du schéma montrent la typologie des interventions proposées par les organisations partenaires, au regard des éléments figurés aux lignes précédentes, ainsi que les caractéristiques des prototypes d'habitat qui sont développés dans les différents projets.

YAAM SOLIDARITÉ

GRDR

PADEM

QUATORZE

Portes d'entrée par structure

INONDATIONS ET URBANISATION SPONTANÉE

DÉVELOPPEMENT LOCAL

HANDICAP ET PAUVRETÉ

EXCLUSION SPATIALE ET SOCIALE

Portes d'entrée communes

MIGRATIONS/MOBILITÉ

POPULATIONS EXPULSÉES + RÉFUGIÉES

CONTEXTE

## POPULATION

TERRITOIRE PAR LES MIGRATIONS

Frontalier, départ, transit



RÉFUGIÉS/GUERRE CIVILE



SÉDENTARISATION

Culture nomade

## MILIEU RURAL

## URBANISATION

URBANISATION EN MARGE DE LA VILLE

•••••

INFORMEL

Production spontanée des quartiers

•••••

ENJEUX

## LÉGITIMITÉ

Avant/pendant le projet  
Après des institutions et habitants

•••••

ANCRAGE LOCAL sur la durée

•••••

APPROCHE DOUBLE ESPACE

Ici et là-bas



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES



## DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF

•••

TEMPORALITÉ de l'usage de l'espace



OBJECTIFS

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PRÉVENTION

•••••

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL assistance sociale

•••••

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL pour les mères en difficulté



## AUTO-ORGANISATION des communautés

RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR

•••••

MOBILISATION CITOYENNE

•••••

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

•••

RESSOURCES

## APPROCHE MULTI-ACTEURS

APPUI AUX AUTORITÉS LOCALES

•••

DÉMARCHE MULTI-PARTENARIALE

•••••

MULTI-ACTEURS Autorités locales

•••

## ÉCONOMIE

DÉVELOPPEMENT OUTILS FINANCIERS

•••••

APPROCHE MARCHÉ



APPUI AUX INITIATIVES ÉCONOMIQUES

•••••

EPARGNE/CRÉDIT SUBVENTION

•••••

INCUBATEUR ÉCONOMIQUE

•

PROMOTION IMMOBILIÈRE SOCIALE ET SOLIDAIRE

•

Typologie des interventions

LOGEMENT DE DROIT COMMUN

LOGEMENT PASSERELLE

RÉNOVATION HABITAT INDIVIDUEL

Caractéristiques des prototypes d'habitat

À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

TRANSITOIRE/Parcours de vie

CARE FRANCE/  
SERA ROMANIA

FUNDASAL

ENDA  
MADAGASCAR

PE&D

GERES

URBAsEN/FSH  
URBAMONDE

HABITAT-CITÉ

PROTECTION  
DE L'ENFANCE

ENTRAIDE  
ET PLAIDOYER

URBANISATION  
SPONTANÉE ET  
HABITAT PRÉCAIRE

VULNÉRABILITÉ  
PAUVRETÉ DES  
POPULATIONS

VULNÉRABILITÉ  
ÉNERGÉTIQUE  
POLLUTION DE L'AIR

INONDATIONS

VULNÉRABILITÉ  
PAUVRETÉ DES  
POPULATIONS

VULNÉRABILITÉ FACE AUX RISQUES

VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS

CATASTROPHES ENVIRONNEMENTALES

## MILIEU URBAIN

### NON CONTROLÉE

INTERSTICE FRANGE  
URBAINE ou RUE

MILIEU URBAIN  
à forte densité

BIDONVILLE

URBANISATION RAPIDE

## ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE

CONDITIONS EXTRÊMES  
Froid

VULNÉRABILITÉ  
ENVIRONNEMENTALE

CONDITIONS EXTRÊMES  
Grande chaleur et sécheresse  
Retour des pluies

## TERRITORIAL

DIAGNOSTIC,  
collecte des données  
et cartographie

DIAGNOSTIC TERRITORIAL  
dont/et social

CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

## PLAIDOYER

PLAIDOYER POLITIQUE

ÉTHIQUE

PRISE EN COMPTE DES RISQUES  
Séisme/inondation/incendie

## SÉCURISATION FONCIÈRE

## PATRIMOINE

RESPECT DES CULTURES LOCALES  
Architecture vernaculaire  
Cultures constructives

MOBILISATION DES RESSOURCES  
Pratiques existantes

GESTION DES RESSOURCES  
NATURELLES, forêt, rivière, etc.

AGRICULTURE URBAINE

## MISE EN RESEAU

## CO-PRODUCTION TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT URBAIN  
PARTICIPATIF

PLANIFICATION PARTICIPATIVE  
Plan d'Urbanisme Local

DIAGNOSTIC et ÉVALUATION  
TECHNIQUE DU PROJET

## APPROCHE GENRE

## FORMATION

## EXPÉRIMENTATION

PROTOTYPE DE MAISONS  
(Techniques constructives)

RECHERCHE-ACTION  
(Recherche sur les  
matériaux locaux)

STANDARDISATION PROCESSUS  
pour répliquabilité

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

RENFORCEMENT D'UNE FILIÈRE  
LOCALE de construction

APPROCHE INTÉGRÉE DE L'HABITAT  
en milieu URBAIN et RURAL (matériaux, techniques, etc.)

## COMMUNICATION/MÉDIATION

FONDS ROTATIFS

OUTILS NUMÉRIQUES  
AUTO-ÉVALUATION TECHNIQUE et FINANCIÈRE  
Internet, applications

CONSEILS ÉNERGÉTIQUES et AUDITS

NOUVELLE  
CONSTRUCTION

PROJET D'AMÉNAGEMENT  
DU QUARTIER

RECONSTRUCTION  
HABITAT

RÉHABILITATION  
INFRASTRUCTURES DU  
QUARTIER

QUALITATIF/Confort

COOPÉRATIF

INTÉGRÉ

# Un processus de capitalisation au croisement des attentes de la FONDATION ABBÉ PIERRE et de ses partenaires

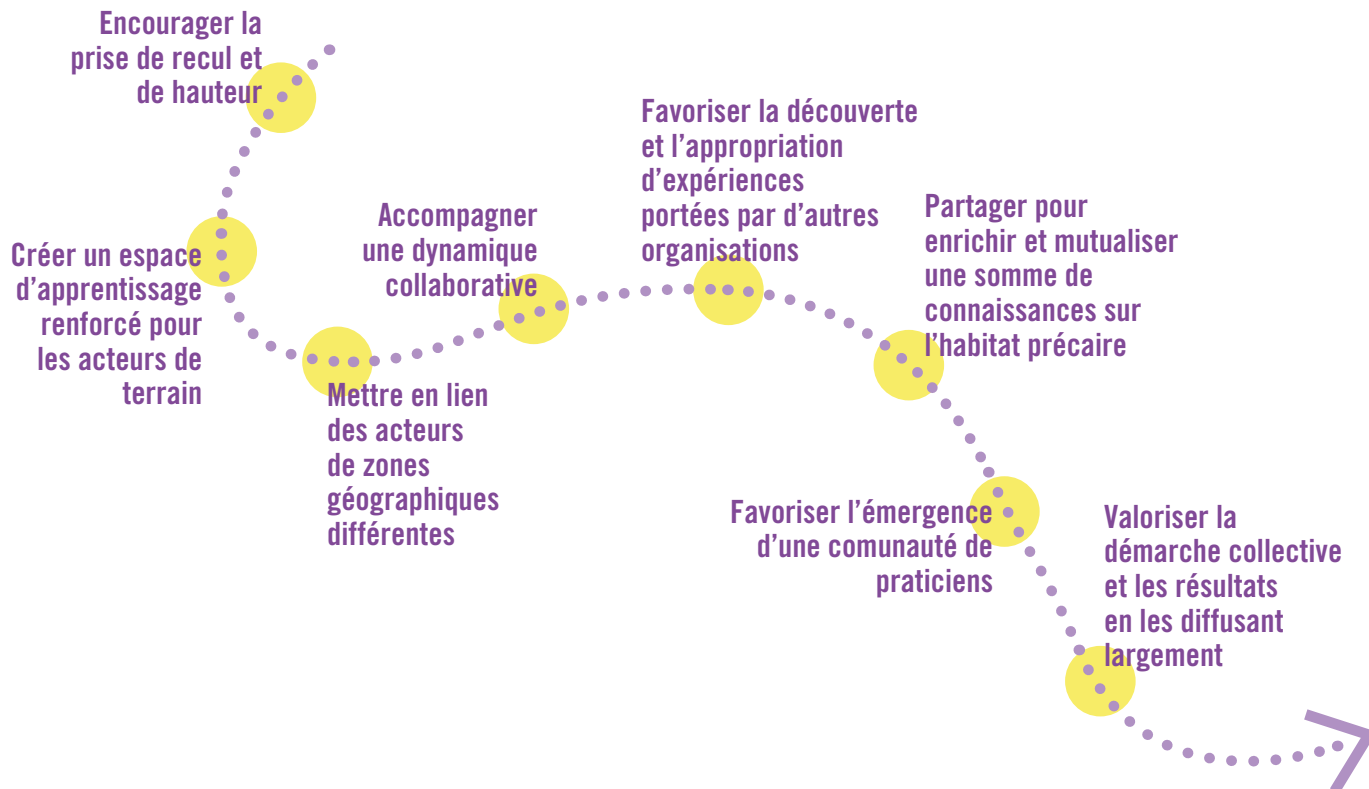
Le processus de capitalisation a permis de répondre pour partie aux attentes de son commanditaire (la Fondation) et de ses participants (les organisations partenaires). Le schéma ci-dessous représente les attentes initiales de la Fondation, qui matérialisent le cheminement chronologique et progressif de la démarche.

Après une année entière d'animation de ce processus collectif, l'attente principale qui demeure encore à « satisfaire » touche à l'émergence d'une communauté de praticiens. Si les représentants des organisations partenaires ont dans l'ensemble bien investi l'espace de dialogue et de réflexion que la Fondation leur propose, et ont grandement contribué à la production de cette première analyse transversale, l'existence d'une

« communauté de praticiens » est une autre mission, qui nécessitera un travail de consolidation et d'animation permanent, ainsi qu'une « feuille de route commune » (que veut-on faire ensemble ?) et des moyens dédiés (comment le fait-on ?).

Du côté des organisations partenaires, un travail de recueil des attentes individuelles a été réalisé lors du premier séminaire à Dakar, en mars 2019 ; ces attentes avaient alors pu être synthétisées en une phrase :

*« Comprendre et apprendre d'initiatives qui viennent d'ailleurs, sur des thèmes spécifiques, pour nourrir nos projets ; découvrir et innover, au travers d'un réseau, pour aller plus loin ensemble. »<sup>6</sup>*





## INTRODUCTION

Ces attentes font écho à celles de la Fondation et semblent avoir été satisfaites au fil de l'animation de ce processus, dont les chiffres clés sont rappelés dans ce schéma :

Il reste maintenant, comme évoqué ci-dessus, à faire vivre le réseau de partenaires, afin d'aller « plus loin ensemble. »<sup>7</sup> Des pistes de réflexion seront proposées à ce sujet en conclusion de l'étude.



## Vers l'émergence de bonnes pratiques ?

Il est souvent avancé que capitaliser vise à identifier, à modéliser et à faire essaimer de « bonnes pratiques ». Cette volonté d'identifier les « bonnes pratiques » n'ayant pas émergé de manière explicite dans l'expression des attentes ni de la FONDATION ABBÉ PIERRE (les termes de référence de l'étude mentionnaient, pour cet aspect, la volonté de la FAP de « mettre en évidence des leçons apprises aux niveaux techniques et opérationnels »<sup>8</sup>), ni des organisations partenaires, il a été nécessaire de chercher à comprendre le positionnement de chacun sur le sujet, à l'occasion de « débats mouvants »<sup>9</sup> organisés lors du

séminaire de Dakar. L'affirmation mise en débat était la suivante : « une bonne pratique est nécessairement une pratique répliquable ». Plusieurs éléments importants se sont dégagés des échanges :

- **Les « bonnes pratiques » doivent être appréhendées en fonction du contexte et de ses spécificités, des projets, des acteurs qui les mettent en œuvre, des fins visées, etc.**, ce qui ne les rend pas forcément répliquables à l'identique. C'est donc seulement quand on a compris ce qui sous-tend cette pratique que l'on peut imaginer la répliquer, de manière adaptée (on ne duplique finalement

<sup>7</sup> / COTA, Compte-rendu du séminaire de Dakar, mars 2019, p. 5.

<sup>8</sup> / Termes de référence de l'étude de capitalisation, p. 10 et p. 144.

<sup>9</sup> / « Le débat mouvant est une technique d'animation qui favorise l'expression de la pensée des participants par l'argumentation », Résonance Asbl ([http://www.resonanceasbl.be/IMG/pdf/fiche\\_31.pdf](http://www.resonanceasbl.be/IMG/pdf/fiche_31.pdf)).

## INTRODUCTION

pas la pratique elle-même, mais plutôt le processus qui l'a fait émerger) ;

- **Il faut considérer la temporalité :**  
une « bonne pratique » est une source d'inspiration à un moment donné ; en quelques années, les modèles peuvent changer ;
- **L'échelle doit également être considérée :**  
à chaque fois que nous changeons d'échelle, le contexte évolue, d'où une répliquabilité difficile à obtenir. Il est nécessaire d'être agile, flexible et de s'adapter en permanence ;
- **Une « bonne pratique » n'est pas un dogme ou une vérité absolue :**  
La « bonne pratique », c'est peut-être simplement se poser les bonnes questions, pour apporter des éléments de réponse à des questions similaires, mais posées dans des contextes différents ;
- **Plutôt que de chercher à répliquer « une bonne pratique », il est intéressant de raisonner en termes de « boîte à outils »**  
en essayant de rechercher ce qui se pratique ailleurs, pour trouver la pratique qui convient à nos besoins et l'adapter ensuite.

Finalement, on peut élargir ces constats à la démarche de capitalisation elle-même :

*« La capitalisation est un outil, ce n'est pas un "fétiche", ce n'est pas quelque chose qu'on "adore". Les organisations de la société civile sont souvent trop cloisonnées pour mettre en place des dispositifs d'amélioration continue. La capitalisation est un préambule à notre travail pour justement lutter contre les dogmes ! »*

Participant au séminaire de Dakar / Mars 2019

Ces considérations ont permis aux participants d'appréhender la démarche de capitalisation sans chercher à en extraire de « bonnes pratiques », utilisables clés en main, et des « mauvaises pratiques » à bannir. Ils ont surtout observé, avec recul et nuance, les processus qui ont permis d'aboutir à un résultat ou à un effet (attendu ou inattendu, positif ou négatif). Ils ont été amenés à croiser les multiples angles de lecture d'un projet ; ce travail aura finalement permis d'identifier des éléments de réponse pour faire évoluer positivement leurs interventions.

## Composer avec les obstacles et saisir les opportunités

Comme toute étude de ce type, ce travail s'est confronté à quelques obstacles. L'hétérogénéité des profils des organisations et des personnes participantes représente un levier autant qu'un frein, puisque cela induit différents niveaux de compréhension des réalités abordées, des cultures de travail très variées, un maniement différencié du jargon et des concepts propres au secteur de l'habitat, à la conduite de projet, etc.

La langue a pu également constituer une limite, notamment lors des séminaires de Dakar et d'Antananarivo, pour l'expression et la compréhension fine des éléments mis en débat, puisque les participants s'exprimaient en français, en anglais et en espagnol. Si l'interprétation simultanée a bien été assurée, une perte d'informations/

nuances a certainement eu lieu. Enfin, la mobilisation des personnes et des organisations à distance demande une grande énergie et prend un certain temps, sans garantir une participation effective et optimale. Chaque partenaire est immergé dans un quotidien, des priorités de court terme, et il est difficile de dégager du temps pour contribuer en continu à une démarche de ce type.

Malgré ces obstacles, les organisations partenaires ont apporté une véritable valeur ajoutée à cette démarche, notamment par leur positionnement ouvert et constructif sur leurs réussites et leurs échecs. Ils ont ouvertement partagé leurs doutes, des questionnements, des situations de blocage, sans craindre un éventuel jugement de la part du groupe et sans chercher à valoriser leurs seuls

succès. D'autre part, toutes les personnes associées à la démarche ont exprimé une grande curiosité vis-à-vis des autres initiatives présentées, et une forte envie d'apprendre des autres. Enfin, nous avons observé,

lors des deux séminaires notamment, une capacité chez certaines personnes et organisations à envisager rapidement des collaborations concrètes avec d'autres acteurs.

# La conduite du processus : de trois entrées de capitalisation à une grille de lecture multi-facettes

## Une capitalisation orientée changement

L'étude de capitalisation des pratiques développées et mises en œuvre par les partenaires de la FONDATION ABBÉ PIERRE ciblait initialement :

### 3 axes majeurs d'apprentissage :

- « La prise en compte des cultures constructives et leur adaptation aux contextes locaux » ;
- « Les stratégies de sécurisation foncières des habitants » ;
- « Les différents niveaux d'implication et de participation des habitants »<sup>10</sup>.

Dans son offre technique, le COTA proposait à la Fondation d'aborder ces trois axes de capitalisation selon une approche « orientée changement »<sup>11</sup>. Il s'agissait de montrer qu'une seule thématique pouvait être lue et abordée de plusieurs manières, et selon différents prismes. Par exemple, « la participation des habitants » peut être abordée sous l'angle socioculturel (quels sont les facteurs socioculturels qui permettent de construire et d'engager une démarche participative ?). Cela peut aussi être abordé sous l'angle spécifique de la durabilité (comment construire une démarche participative qui soit durable et non ponctuelle ?), etc. Cette lecture a l'avantage d'éclairer la complexité des contextes dans lesquels sont mis en œuvre les projets soutenus par la FAP, et de montrer toutes les facettes et les portes d'entrée d'un projet. Ce mode de lecture exigeait cependant d'identifier ces « portes d'entrée » qui sont en fait des clés de lecture transversale.

Pour identifier ces thématiques transversales, il était important de réinsérer chacun des trois axes de capi-

talisation dans leur contexte et dans la pratique quotidienne de conduite de projet par les organisations partenaires. Un processus participatif en plusieurs étapes a été mis en place pour interroger les pratiques de chacun et faire émerger des constats/questionnements, base de cette étude de capitalisation.

L'ensemble de la matière recueillie a non seulement permis de situer des thématiques transversales, qui lient les 3 axes de capitalisation, mais a également enclenché une série d'interrogations relatives au positionnement des organisations partenaires de la Fondation vis-à-vis des territoires d'intervention, tout comme des acteurs agissant sur ces territoires.

## Le cheminement des partenaires de la FAP

Le processus de « décroisement » s'est déroulé en trois principales étapes, partant d'une seule et unique base : les trois axes initiaux de capitalisation (participation citoyenne, cultures constructives et sécurisation foncière). Ces étapes ont été caractérisées par un travail mené avec les dix partenaires de la Fondation parties prenantes du processus.

Un premier temps de lecture globale a été initié lors du premier comité de suivi tenu le 18 octobre 2018 à Paris, en présence de l'ensemble des partenaires de la Fondation engagés dans la démarche. Le contenu dégagé lors de cette étape a ensuite été enrichi par la conduite d'entretiens individuels avec chacune des organisations, entre novembre 2018 et mars 2019, ainsi qu'avec la documentation mise à disposition (cf. annexe p. 144 : Principales sources et documents consultés).

<sup>10</sup> / FONDATION ABBÉ PIERRE et F3E, Termes de référence « Étude transversale multi-acteurs pour une capitalisation des expériences », juillet 2018, p. 10 et 11.

<sup>11</sup> / COTA, Offre technique et financière, septembre 2018, p. 14.

*L'ensemble de ce travail a permis de recontextualiser chacun des projets mis en œuvre par les partenaires de la Fondation, de mettre en avant des constats et questionnements pratiques et de faire émerger neuf thématiques transversales.*

Elles sont autant de façons de lire ou de questionner les trois axes de capitalisation initiaux.

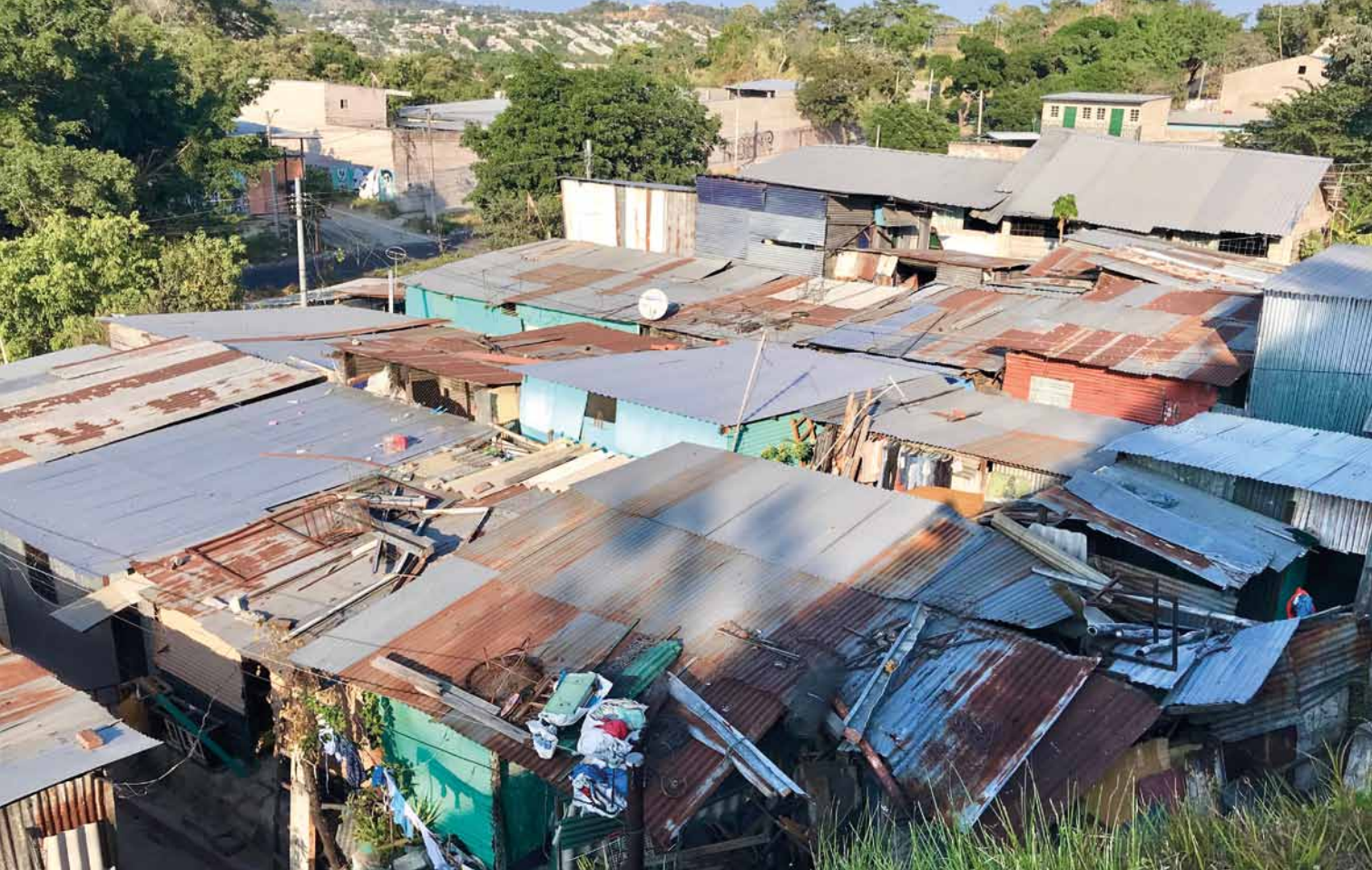
**Ces neuf prismes de lecture sont les suivants :**

- > **CONCEPTION ET INGÉNIERIE DES PROJETS MIS EN ŒUVRE**
- > **RÉPONSE AUX BESOINS ET DURABILITÉ**
- > **DIMENSIONS ET IMPLICATIONS SOCIOCULTURELLES**
- > **LA PRISE EN COMPTE DU GENRE**
- > **DIMENSIONS ET IMPLICATIONS ENVIRONNEMENTALES**
- > **DIMENSIONS ET IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**
- > **CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE DYNAMIQUES COLLECTIVES**
- > **RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS**
- > **CADRES JURIDIQUES, ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES**

Chacun d'eux peut constituer « une focale » avec laquelle il est possible d'interroger ses pratiques, ses savoirs, ses savoir-faire et savoir-être. Cela permet en outre de mettre en évidence la complexité dans laquelle un projet est inséré et les multiples facteurs qui peuvent influencer les cadres politiques et programmatiques qui y sont liés, puisque, considérant les croisements possibles entre les trois axes de capitalisation initiaux et ces neuf thématiques, ce sont 27 portes d'entrées spécifiques vers les projets capitalisés qui s'offrent à nous.

Pour traiter et restituer cette importante matière, nous proposons dans un premier temps d'introduire des hypothèses de travail globales (un questionnement central et deux questionnements secondaires), qui ont émergé comme le fil conducteur des réflexions collectives. Nous proposons ensuite des fiches thématiques pour chacun des 9 thèmes identifiés par les participants. Ces fiches présentent notamment un croisement analytique entre ces 9 thèmes et les 3 axes initiaux de capitalisation (le « kaléidoscope » de lecture des projets capitalisés), et mettent en évidence les questionnements partagés et les pratiques concrètes des partenaires pour intégrer ces thématiques à leurs interventions et pour les faire vivre.

Nous précisons ici que si la dimension « genre » était incluse initialement par les participants dans la dimension « socioculturelle » des interventions, nous avons tout de même souhaité la faire apparaître plus distinctement, dans la mesure où cet angle d'approche fait de plus en plus l'objet d'une attention spécifique de la part des bailleurs de fonds notamment, mais aussi dans l'expression des partenaires. Cette question est traitée dans une fiche thématique en tant que telle, la fiche 4.



Salvador





*Burkina Faso*



## MISE EN CONTEXTE

# Les organisations partenaires actrices de changement social

Lors des séminaires tenus à Dakar en mars 2019 et à Antananarivo en novembre 2019, les participants au processus de capitalisation ont été amenés à réfléchir et à analyser leurs pratiques à la lueur des neuf thématiques que nous avons présentées précédemment, croisées ensuite avec les 3 axes initiaux de capitalisation. Cette analyse a notamment permis de situer des « modes de faire » spécifiques et d'en situer les leviers et les contraintes, en s'appuyant sur des exemples concrets (cf. fiches thématiques). Une fois ce travail accompli, nous avons demandé aux participants d'identifier ce qui peut lier les analyses produites sur les neuf thématiques transversales. La question pourrait se poser en ces termes :

- **Comment les organisations se positionnent-elles dans cet environnement complexe, où s'entremêlent une multitude de facteurs à prendre en compte pour espérer atteindre les objectifs visés par leurs projets ?**

Les travaux de groupes et débats en plénière ont mis en avant un questionnaire central et des questionnements secondaires ; ces derniers sont ensuite illustrés grâce à des fiches techniques.

## Un questionnement central : intervention technique ou contribution au changement social ?

Un constat partagé par l'ensemble des participants consiste à dire que la majorité des organisations partenaires de la Fondation développe une approche essentiellement technique/technicienne (technique de construction par exemple) et/ou social (accompagnement de familles) dans ses projets (cf. schéma des « portes d'entrée » vers les projets p. 20-21). Ainsi, c'est de la maîtrise de ces approches que les organisations tirent une grande partie de leur légitimité. On retrouve comme principal point commun à ces projets une intervention technique sur l'habitat (construction, rénovation, réhabilitation) en réponse à des problèmes concrets (inondations, défi énergétique, insalubrité, délabrement, etc.). La plupart des organisations ont initié des actions sur la base de considérations très techniques et sociales, pratiques et circonscrites :

*« En, 2009, nous avons vécu de graves inondations. C'est ainsi que YAAM SOLIDARITÉ a commencé à s'interroger sur la résistance de l'habitat à ces conditions. C'était un habitat en terre et donc logiquement nous avons fait appel à CRATERRE pour réfléchir à l'adaptation des matériaux de construction pour supporter des risques d'inondation. »<sup>12</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Avant 2011, les constructions réalisées dans le cadre du partenariat entre la FAP, HABITAT-CITÉ et la CASA DE LA MUJER étaient toutes en béton. La Fondation a demandé que le CRATERRE réalise une étude de faisabilité pour analyser le potentiel d'utilisation de matériaux naturels. Cette étude a été conduite pendant 6 mois par deux étudiants. En 2012, le partenaire local, la CASA DE LA MUJER, a décidé de construire un prototype de maison en adobe. »<sup>13</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Notre projet a pour objectif d'améliorer l'habitat, les conditions de vie des familles vulnérables dans 3 quartiers. Cela passe par un appui à la rénovation de l'habitat, avec un focus sur les techniques de construction durable. À cela s'ajoutent un volet formation professionnelle dans les métiers de la construction, ainsi qu'un appui économique aux femmes. Dans la première phase du projet, le choix des familles bénéficiaires se faisait via un comité de suivi (selon des critères établis). Dans la deuxième phase, ce sont les familles elles-mêmes qui font la demande de réhabilitation. »<sup>16</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

*« Travailler sur l'habitat est récent pour nous, même si nous avons une longue expérience de travail dans les quartiers précaires. Avant, nous avions une entrée très sociale consistant à accompagner les familles. Puis, nous nous sommes rendu compte que les quartiers précaires de Phnom Penh étaient fortement soumis aux inondations, ce qui générerait des accidents et des maladies. C'est ainsi que nous avons mené un premier projet sur l'habitat résilient. »<sup>14</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

*« Le projet a débuté avec la problématique des inondations en banlieue de Dakar ; la FSH a donc commencé son intervention en répondant à ce problème par des solutions techniques, avec notamment l'appui de la Banque mondiale, qui a financé la construction de bassins de rétention, puis l'action est progressivement devenue plus collective et plus politique. URBASEN est née spontanément. Nous avons ensuite pensé une opération de planification ; après la rencontre avec SLUM DWELLERS INTERNATIONAL, nous avons créé la FSH. Nous ne travaillons qu'avec les habitants fédérés, c'est à partir de là que les besoins s'expriment. Nous nous sommes orientés vers l'appui aux plus démunis ; ceux qui pouvaient partir sont partis. »<sup>15</sup>*

URBAMONDE, URBASEN ET FSH / Sénégal

12 / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

13 / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

14 / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

15 / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018 et entretien collectif avec URBAMONDE, URBASEN et la FSH, 30-11-2019.

16 / COTA, entretiens individuels avec le GRDR, 21-11-2018, 18-12-2018 et 27-11-2019.



Au-delà de cette entrée technique, certaines organisations revendiquent et affichent clairement un objectif plus « politique<sup>17</sup> ». Leur positionnement vise alors une modification de situations sociales jugées insatisfaisantes ; leur action devient un moyen au service de cette finalité, une porte d'entrée pour impulser et/ou accompagner des changements plus profonds. Certaines d'entre-elles affirment d'ailleurs la nécessité d'être « acteur de changement social » et de ne pas se limiter à être un opérateur technique centré sur l'habitat ou le logement. Nous observons que celles qui revendiquent ce rôle sont majoritairement des partenaires locaux de la FONDATION ABBÉ PIERRE, à savoir juridiquement et socialement implantés dans les pays d'intervention ; les partenaires internationaux sont plus prudents sur ces questions, peut-être du fait d'une légitimité moindre à œuvrer à la transformation sociale sur des territoires auxquels elles sont extérieures.

Certains partenaires se positionnent davantage en facilitateurs du changement social qu'en intervenant direct ; c'est notamment le cas des organisations internationales, ayant leur ancrage (souvent juridique) en France et intervenant à l'étranger. Cette facilitation peut prendre plusieurs formes : favoriser et encourager la mise en réseau d'organisations locales pour identifier des solutions novatrices, œuvrer à la facilitation technique par le biais de démarches de recherche et/ou de recherche-action, visant à développer des innovations spécifiques en matière d'énergie, de techniques de construction, etc.

*« URBAMONDE a centré son appui sur la facilitation des échanges entre son partenaire sénégalais, URBASEN, et un réseau international d'habitants fédérés de bidonvilles. »<sup>20</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et FSH

*« Au-delà de l'aspect technique, nous avons la volonté d'avoir une dimension politique, en démontrant ce qui peut fonctionner de manière globale et en interpellant les décideurs. »<sup>18</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Nous fournissons des conseils sur le thème de l'énergie. Ainsi, nous offrons différents « packages » aux familles. Nous rencontrons les personnes intéressées, faisons un audit, nous les assistons financièrement et leur offrons des solutions adaptées. »<sup>21</sup>*

GERES / Mongolie

*« Sur le projet, nous développons un volet important de recherche-action à des fins de plaidoyer auprès de l'État sur le mal-logement. Nous sommes pour cela en train de produire un rapport sur le mal-logement, à l'image du rapport produit annuellement par la FONDATION ABBÉ PIERRE. »<sup>19</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

*« QUATORZE, de par son objet social, promeut, développe et expérimente l'architecture sociale et solidaire. La question architecturale est donc pensée dès le début en articulation entre ces deux dimensions. Cela s'illustre par exemple dans nos partenariats avec les pouvoirs publics : principalement techniques dans un premier temps, nous les utilisons ensuite comme un levier de changement social. »<sup>22</sup>*

QUATORZE / France

Si deux positionnements se dégagent de manière générale, il n'en demeure pas moins que les deux catégories d'organisations s'insèrent logiquement dans une dynamique de promotion d'un changement social. La seule différence réside dans « l'échelle d'engagement » : certains positionnent le curseur sur un engagement direct, de nature très politique, en demeurant

<sup>17</sup> / Nous entendons ici par « politique », le souhait de participer au développement et à la gestion de la Cité, ce qui est différent de « politicien », qui sous-entend une orientation exclusivement partisane, liée à un parti/une organisation politique.

<sup>18</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>19</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>20</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018.

<sup>21</sup> / COTA, entretiens individuels avec le GERES, 29-11-2018 et 14-01-2019.

<sup>22</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 27-11-2019.

néanmoins ancrés dans une forte légitimité technique. D'autres se positionnent sur un engagement plus indirect (facilitation) ; les deux positionnements peuvent en tout ou partie s'expliquer par l'identité de départ des organisations (nationales ou internationales), par leur légitimité à être « acteur politique », ainsi que par leur vision et leur mission. Il demeure que l'ensemble des organisations associées à cette démarche de capitalisation est confronté à des questionnements spécifiques qui découlent naturellement d'un engagement pour le changement social, plus ou moins conscient, plus ou moins assumé, et plus ou moins revendiqué. Dès lors, elles font face à des en-

jeux qui correspondent à deux échelles d'intervention complémentaires :

- **La relation entre l'opérateur et l'habitant**, appréhendée dans toute sa complexité (acteur/bénéficiaire, individu/collectif, homme/femme, résidant « historique » primo-arrivant, etc.) ;
- **La relation aux autres acteurs du territoire** d'intervention, et donc au territoire lui-même, qui détermine en tout ou partie l'accomplissement d'une logique de changement. Cet aspect renvoie au développement d'approches « territorialisées »<sup>23</sup>.

# La relation entre les organisations partenaires et l'habitant

L'ensemble des organisations partie prenantes du processus de capitalisation est en interaction directe avec le principal bénéficiaire des interventions, à savoir « l'habitant », entendu comme un individu, une famille ou un collectif. Certains projets sont portés par des associations locales représentatives des habitants, et c'est donc tout naturellement que la participation locale se met en place. Dans les autres cas, les personnes ciblées sont sollicitées pour participer aux différentes activités des projets avec l'objectif de favoriser un passage de la position de « bénéficiaire » (c'est-à-dire de récipiendaire passif d'une action d'appui) à « acteur » de son propre changement. Pour cela, différentes approches sont mises en œuvre, qui s'appuient toutes sur la participation active des personnes aux différentes étapes du projet. Ces différentes approches reposent globalement sur une stratégie qui consiste à renforcer le « pouvoir d'agir » ; voici pour rappel quelques exemples tirés des projets capitalisés, dont certains sont plus longuement développés dans cette étude.

### FUNDASAL / Salvador

- L'habitat coopératif est un bon exemple de gouvernance communautaire. Les habitants décident collectivement de ce qu'ils souhaitent mettre en œuvre, et FUNDASAL joue un rôle de conseiller fournissant des outils et accompagnant leur renforcement pour une prise de décision autonome.

### PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

- Dans le cadre de travaux de recherche destinés à mieux comprendre les quartiers précaires, PE&D s'intéresse aux relations qu'entretiennent les habitants entre eux et à la relation qu'ils ont développée avec le territoire sur lequel ils vivent. L'animation de groupes de parole doit ainsi fournir des informations qualitatives et permettre de mieux définir certaines orientations du projet. C'est une façon de remettre l'habitant au cœur de l'intervention.

### PADEM / Mongolie

- Les personnes en situation de handicap ciblées par PADEM et ses partenaires locaux sont en situation de grande vulnérabilité économique et sociale. La plupart d'entre elles ont besoin d'une assistance permanente ; les initiatives développées leur permettent de gagner en autonomie dans leur logement, ce qui contribue à leur développement personnel et par extension, à une revalorisation de leur place au sein de la société.

### GRDR / Guinée-Bissau

- Initialement, la sélection des habitants se faisait par le GRDR sur la base d'un diagnostic socio-

<sup>23</sup> / Considérant avant tout le « territoire » comme un réseau d'acteurs agissant et interagissant sur un espace géographique déterminé (au-delà de l'appréhension du territoire comme un espace « administratif », « de projet », etc.).

- économique sur la vulnérabilité ; il a ensuite été
- décidé de fonctionner à la demande, en laissant
- l'initiative de la sollicitation aux familles, selon un
- certain nombre de critères préétablis (précarité de
- l'habitat et vulnérabilité du ménage) et validé par un
- comité d'attribution des fonds. Celui-ci a été créé pour
- encadrer les mécanismes d'accès au financement des
- ménages pour la réhabilitation de leur logement. Les
- projets soutenus sont des projets de rénovation ciblée ;
- le comité est souverain pour la prise de décision.
- Néanmoins, le GRDR s'est aperçu que certains publics
- « invisibles » étaient écartés de fait de l'attribution
- des fonds.

### ENDA MADAGASCAR / Madagascar

- Pour chaque opération de construction ou de rénovation,
- ENDA MADAGASCAR assure l'accompagnement des
- familles avec l'appui de l'association KOLOAINA. Cet
- accompagnement consiste d'abord à bien cerner le
- profil de la famille et ses besoins. Cela peut aussi
- consister à favoriser la régularisation administrative
- des familles (identité par exemple). Le projet
- accompagne les familles dans le processus d'épargne,
- afin qu'elles deviennent effectivement actrices de
- l'opération de construction ou de rénovation qui les
- concerne, ainsi que dans leur régularisation foncière
- et dans des pratiques d'agriculture urbaine.

### URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

- Au Sénégal, URBASEN et la FSH incarnent une sorte
- de « structure à deux têtes » : l'une intervient en

- appui (URBASEN), l'autre fédère les habitants et les
- appuie dans leur organisation collective (la FSH), sur
- le modèle de ce que pratique le réseau Slum Dwellers
- International. Il s'agit en définitive d'un schéma mixte,
- avec une cellule technique qui appuie des habitants
- organisés ; seule la FSH peut mener des projets, avec
- l'appui d'URBASEN, ce qui garantit une relation de
- confiance et de collaboration entre l'opérateur
- et l'habitant.

### QUATORZE / France

- « L'habitant ne se résume pas à l'individu. La figure
- de l'habitant c'est aussi le groupe d'individus,
- qu'il s'agit d'accompagner tout autant que les
- individus eux-mêmes. La prise en compte des
- dynamiques de groupes est essentielle à la mise en
- œuvre de nos projets, afin de renforcer le pouvoir
- d'agir des habitants. Se représenter l'habitant à
- l'échelle du groupe permet également de favoriser la
- mixité sociale, et l'inclusion de nos projets dans la
- société au sens large. »

Nous constatons donc qu'au-delà de l'accompagnement technique, portant sur la définition des besoins et la réponse à ces derniers par la construction, la réhabilitation et la rénovation, les personnes ciblées par les projets sont souvent accompagnées socialement, avec l'objectif de les rendre actrices du processus de changement souhaité par les organisations partenaires de la FAP. Ces personnes sont mises en position de responsabilité et doivent non seulement décider, mais aussi participer aux actions qui les concernent (financièrement, en valorisant leur temps dédié au projet, etc.).

## La relation entre les organisations partenaires et le territoire

Les différents croisements réalisés dans cette étude montrent que toutes les organisations partenaires sont en relation avec les « bénéficiaires-acteurs » des projets, mais aussi avec une multitude d'autres acteurs qui représentent des maillons essentiels pour la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs du projet : relations avec les autorités administratives et coutumières, avec les opérateurs économiques locaux, avec des associations locales dans une optique de partenariat, avec des organisations coopératives, avec des individus

ou bureaux d'expertise, mais aussi avec des acteurs plus éloignés (fournisseurs de matériaux à l'étranger, autorités administratives nationales, diasporas, autres organisations internationales, etc.).

L'ensemble de ces relations forme un réseau d'acteurs interconnectés, dans lequel les organisations partenaires s'insèrent. Les relations entre ces acteurs sont de différentes natures (par exemple avec les autorités locales, auxquelles il peut être fait appel pour la délivrance

d'autorisations, mais qui sont aussi des « cibles » pour le plaidoyer). Elles sont teintées de jeux relationnels et de rapports de pouvoir s'exprimant en termes de relations contractuelles, de subordinations, de partenariats ou de jeux d'alliances. Dépendamment des intérêts individuels et collectifs de chacun, ces acteurs agissent, interagissent, collaborent, s'opposent pour former un tout complexe et multiforme. Ces relations et les logiques qui les guident contribuent à construire des espaces sociaux, économiques, culturels et politiques que l'on appelle « territoires ». C'est à ce type de territoire que nous faisons référence ici, au-delà des autres acceptations de cette notion (territoire administratif, territoire d'action politique, territoire de projet, territoire culturel, territoire/bassin de vie, territoire de développement économique, etc.).

### Dans ce qui forme un véritable écosystème avec ses forces et ses faiblesses, quel positionnement développer et assumer pour les organisations partenaires de la Fondation ?

À la lecture des histoires de chaque organisation, il semble que le principal déterminant de leur positionnement soit la notion de « légitimité »<sup>24 25</sup>. Cette légitimité peut être de différentes natures (technique, institutionnelle, démocratique, sociale et culturelle), octroyée par différents acteurs (bailleurs, pairs, opinion publique, bénéficiaires, etc.), et elle n'est pas forcément un acquis de base ni une donnée fixe. La légitimité se construit et doit être vue comme un processus dynamique (je suis légitime aujourd'hui mais le serai-je encore demain ? Je suis légitime par ma maîtrise d'une expertise technique spécifique, mais suis-je aussi légitime socialement, par une forme de reconnaissance de la communauté locale. Les organisations partenaires mettent à l'œuvre plusieurs stratégies pour renforcer une ou des formes de légitimité, comme nous le verrons au fil de cette analyse. La nature de la légitimité recherchée dépend en grande partie de la nature de l'organisation et de son implantation dans le pays où elle intervient.

Ainsi, nous distinguons deux types d'organisations : les partenaires dits « locaux » de la Fondation qui bénéficient d'une forme de légitimité « de fait », grâce notamment à leur statut juridique local (cas de FUNDASAL, de YAAM

SOLIDARITÉ ou d'URBASEN par exemple), et les partenaires dits « internationaux », dont la base juridique est française (ou internationale) mais dont l'objet social amène à intervenir à l'étranger (GERES, HABITAT-CITÉ ou CARE FRANCE par exemple). Cette différence initiale de « statut » implique des parcours de recherche de légitimité différents.

Pour certaines organisations, la légitimité commence d'abord par une connaissance fine des besoins (et notamment des besoins non explicites) et des manières de vivre et de faire des communautés locales avec lesquelles elles seront amenées à travailler. C'est un point de départ pour la reconnaissance d'une légitimité sociale qui part des habitants.

### YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

- YAAM SOLIDARITÉ a choisi d'implanter ses bureaux au sein même du quartier où elle intervient ; l'objectif est de partager le quotidien des habitants, d'être confronté à leur vie quotidienne pour capter autant l'implicite que l'explicite, au-delà de la compréhension de YAAM SOLIDARITÉ des besoins et des attentes formulées directement par les habitants. Ce choix renforce la légitimité de l'action de YAAM SOLIDARITÉ auprès des habitants.

### QUATORZE / France

- Pour QUATORZE, la construction s'inscrit comme l'une des étapes d'un processus d'accès à l'habitat digne. Ce n'est pas une finalité en soi : en amont, il y a le diagnostic, en aval, il y a la gestion. La compréhension des besoins sociaux permet de s'engager sur de la construction et de la maîtrise d'œuvre. Cette dynamique s'inscrit pour QUATORZE sur un ancrage local important qui permet de faciliter l'autonomisation des communautés de projet dans la gestion de leur patrimoine.

### GRDR / France et Guinée-Bissau

- Le GRDR bénéficie d'un fort ancrage territorial dans les zones où il intervient, souvent depuis de nombreuses années. En effet, sur chacun de ses territoires

24 / « Les deux définitions de la légitimité les plus utilisées dans les études portant sur les ONG et plus largement sur les acteurs de la société civile sont celles de Schuman (1995) et de Edwards (1999) » – COTA, Vers une réappropriation du concept de légitimité dans le cadre de la coopération au développement et de la solidarité internationale, février 2016.

25 / « La légitimité est une perception ou présomption généralisée selon laquelle les actions d'une organisation sont considérées comme bénéfiques, adéquates ou appropriées par rapport à un système de normes, de valeurs, de croyances et de définitions construit socialement » – Schmaun, 1995 – « Avoir le droit d'être et de faire quelque chose dans la société – un sentiment qu'une organisation est licite, adéquate, acceptable et justifiée dans ce qu'elle fait et dans ce qu'elle dit – et de continuer à bénéficier de l'appui d'une base identifiable » – Edwards, 1999.

- d'implantation, le GRDR est porté par une base associative locale (les comités d'orientation et de suivi-COS) composées d'acteurs locaux ayant qualité de membres de l'association GRDR et disposant d'une assez bonne connaissance du territoire, des enjeux locaux et partageant les valeurs de l'association. Ainsi, en région de Cacheu (Guinée-Bissau) l'association est très implantée géographiquement, en lien étroit avec les autorités locales, les OSC, les Universités et cultive sa spécialisation géographique. Le GRDR a également la spécificité d'être très « décentralisé » avec des équipes locales autonomes techniquement et financièrement.

Pour d'autres, la légitimité se situe au niveau d'une forme d'expertise pointue sur les questions d'habitat et de logement. De la qualité des données utilisées et de leur traitement, de la manière de présenter un état des lieux et de toucher les décideurs publics, dépendra une forme de légitimité technique qui façonnera les relations aux acteurs des territoires, notamment les acteurs techniques et politiques.

### ENDA MADAGASCAR / Madagascar

- La rédaction du rapport sur le mal-logement à Madagascar (rapport « Un logement digne pour tous ! ») permet à ENDA MADAGASCAR de sortir de la temporalité et du périmètre du projet et de prendre de la hauteur. C'est à la fois un outil qui permet à l'organisation de se positionner à une autre échelle que celle du projet, et un outil de positionnement et de plaidoyer. Le rapport capitalise les données de terrain collectées, les situations familiales, territoriales, administratives rencontrées par les animateurs au cours du projet et propose une analyse plus globale sur la situation des quartiers précaires à l'échelle de la ville. Ce document transcende le temps du projet car il existera après lui ; c'est un document de positionnement, mais également un outil de connaissance (au service des chercheurs, des professionnels et futurs professionnels de l'urbain) et d'aide à la prise de décision.

Certains acteurs se construisent, consciemment ou inconsciemment, une forte légitimité institutionnelle en palliant les déficiences d'acteurs publics dans la délivrance non seulement de services publics, mais aussi et surtout, dans la délivrance d'actes de reconnaissance et/ou d'autorisations (alternatives aux titres fonciers par exemple), dans un contexte de faiblesse des institutions locales.

### URBASEN / Sénégal

- Dans sa recherche de sécurisation foncière pour les habitants des quartiers informels de la banlieue de Dakar, URBASEN, en collaboration avec la FÉDÉRATION SÉNÉGAISE DES HABITANTS, a réalisé un important travail de collecte de données (assuré par les membres de la communauté) et de cartographie des zones concernées. Sur la base de cet état des lieux, URBASEN délivre maintenant des attestations d'occupation foncière, alternatives ou intermédiaires à la délivrance d'un titre foncier authentique.

Baucoup d'acteurs développent un réseau partenarial afin de renforcer leur légitimité à la fois technique (adaptation des propositions techniques au contexte), mais aussi d'expertise (insertion dans un réseau local facilitant une forme de reconnaissance et de « droit à agir »).

### GERES / Mongolie

- En Mongolie, le GERES a rapidement cherché à développer un réseau de partenariats techniques, en collaboration avec le BUILDING ENERGY EFFICIENCY CENTER, appartenant à l'Université mongole des sciences et de la technologie. De même, l'organisation a établi un partenariat avec l'association nationale mongole de la construction et des relations contractuelles avec les principaux fournisseurs d'isolation et les MPME pour les professionnaliser et les rendre visibles dans le secteur de la construction. La connexion avec les ménages se fait par un partenariat avec une ONG locale, GER COMMUNITY MAPPING CENTER, spécialisée dans l'autonomisation communautaire et le développement urbain durable. Le secteur financier est également impliqué, via un partenariat avec la MONGOLIAN BANK ASSOCIATION et la première banque de Mongolie certifiée par les Fonds verts pour le climat.

### ENDA MADAGASCAR / Madagascar

- Le projet « Un logement digne pour tous ! » repose sur une dynamique partenariale très forte. Pour chacun des axes du projet, ENDA MADAGASCAR travaille avec un réseau de partenaires locaux. Par exemple, pour l'accompagnement social des familles, ENDA MADAGASCAR travaille avec KOLOAINA, une organisation active de longue date sur cet aspect et qui participe à l'identification des familles, ainsi qu'à leur régularisation administrative.

Enfin, certains acteurs s'attachent à développer une forme de légitimité de type « institutionnelle », qui se traduit en partie par une reconnaissance de leur action de la part des institutions publiques locales et nationales.

### CARE FRANCE ET SERA ROMANIA / Roumanie

- CARE FRANCE et SERA ROMANIA travaillent avec la direction de la protection de l'enfance (service de l'État) et avec les municipalités dans lesquelles le projet se déroule. Les deux partenaires ont le souhait d'impliquer davantage les institutions publiques locales, en associant par exemple les services sociaux à l'ensemble des étapes d'accompagnement (visite des familles, médiation, etc.).

Plusieurs stratégies sont donc à l'œuvre, chacune dépendant d'un contexte particulier ; si différentes soient-elles, ces stratégies ont toutes un point commun : elles sont basées sur des approches progressives, graduelles et itératives. Cette progressivité, même si elle est plus ou moins pensée, anticipée, participe d'une approche orientée vers la qualité des processus comme déterminant la qualité des résultats. C'est un point essentiel des approches orientées vers le changement, et c'est une manière d'apprendre de l'action pour faire les choses différemment. On ne vise plus seulement l'atteinte d'un résultat, mais on cherche à comprendre les mécanismes qui nous y amènent pour en tirer des leçons.

### GRDR / Guinée-Bissau

- L'approche du GRDR est profondément territoriale.
- À partir d'une meilleure connaissance du territoire et des enjeux de précarité qui se posent pour les familles de Canchungo, le GRDR a progressivement été amené à travailler sur l'habitat (échelle de la famille/maison), puis sur le quartier (réhabilitation d'une source d'eau) et progressivement sur les questions de vulnérabilité à l'échelle de l'agglomération (diagnostic urbain, plan d'action sur les vulnérabilités urbaines, appui aux associations de jeunes sur des initiatives urbaines, etc.).

### ENDA MADAGASCAR / Madagascar

- Malgré une phase de test d'un an qui a bien fonctionné, ENDA MADAGASCAR a rencontré des difficultés en cours de projet pour atteindre les objectifs fixés tout en mettant en œuvre la stratégie

- présentée dans son document initial. L'organisation a pris le temps de refaire un diagnostic en cours de projet, ce qui l'a poussée à revoir sa stratégie et à en proposer une nouvelle. Des difficultés persistent (contexte politique, réduction de la durée d'épargne des familles face à l'approche de la fin du projet), mais ENDA MADAGASCAR continue de remettre régulièrement en question son approche et de tirer des leçons qui permettent d'adapter en continu ses objectifs et ses manières de faire, dans la perspective d'une poursuite du projet.

### YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

- « Au début, nous conduisons des projets très ponctuels et très localisés. Après quelques années « d'errance » dans le pays, YAAM SOLIDARITÉ s'est concentrée sur l'urbanisation galopante à Ouagadougou. Depuis 2017, nous touchons ainsi les questions d'aménagement urbain, avec des actions auprès des habitants. Nos interventions techniques se sont diversifiées et ont progressivement pris en compte des dimensions politiques. Cela s'est traduit également dans nos partenariats, qui se sont élargis à CRATERRE, puis à URBAMONDE et aujourd'hui, à beaucoup d'autres »<sup>26</sup>.

Que ce soit en termes de thématiques d'intervention ou en termes d'acteurs, les organisations partenaires de la Fondation à l'international s'insèrent donc dans un tissu complexe de relations et d'interrelations qui déterminent des parcours de changement plus ou moins maîtrisés et maîtrisables. L'essentiel n'est pas de vouloir maîtriser « à tout prix » ces parcours, soumis à de nombreux aléas et incertitudes, mais bien de cerner et de comprendre son environnement direct et de se positionner au regard du contexte, mais aussi au regard de l'identité même de l'organisation.

*L'analyse croisée, ainsi que les fiches thématiques présentées dans les pages suivantes, représentent une opportunité pour les partenaires de nourrir leur contribution au changement social.*



*Mongolie*





Guinée-Bissau





# ANALYSE CROISÉE

## Un kaléidoscope de possibilités pour lire et mettre en œuvre des projets

### Comment ça marche ?

#### Les fiches thématiques

- Un résumé qui présente les principaux points d'attention, développés ensuite dans la fiche (par les participants eux-mêmes) ;
- Une définition des principaux concepts utilisés dans la fiche ;
- Un croisement de la thématique traitée par la fiche avec les 3 axes de capitalisation initiaux (lecture kaléidoscopique : comment la thématique se traduit-elle dans ces trois axes ?) ;
- Une présentation des principaux leviers et obstacles identifiés par les partenaires pour traiter la thématique dans leurs projets. Pour cette section, nous avons à chaque fois identifié des axes de réflexion, au sein desquels leviers et obstacles sont conjointement analysés (dans une lecture systémique et complexe, ce qui ne rendait pas pertinent un découpage entre les obstacles d'une part et les leviers de l'autre) ;
- Des exemples concrets issus des pratiques des partenaires.

La lecture des trois axes de capitalisation à travers le prisme des neuf thématiques transversales présentées dans les pages précédentes met en avant les différentes manières de lire et de mettre en œuvre un projet, dépendamment des clés de lecture que l'on souhaite utiliser en priorité ; il est donc possible d'analyser les projets réunis dans cette démarche de capitalisation sous de multiples angles. Les vingt-sept entrées que nous proposons ici (soit le croisement des trois axes et des neuf thématiques) représentent l'un des canevas possibles, mais d'autres manières de lire ces projets seraient envisageables. L'objectif ici est de montrer qu'un projet, aussi « petit » et contraint soit-il (temporalité, financement, etc.), s'insère dans une multitude de paramètres plus ou moins maîtrisables et plus ou moins stables. Ce type de lecture, que nous appelons « complexe », permet aux organisations partenaires de situer leurs projets et de les faire évoluer en choisissant la ou les portes d'entrée les plus pertinentes en fonction du contexte. Répondre aux enjeux de transformation sociale de ces projets, au-delà de leur dimension technique, induit d'affronter cette complexité et de composer avec elle. Dans cette partie, nous présentons des fiches thématiques, pour chacun des 9 thèmes identifiés par les partenaires.

Les informations présentées dans chaque fiche ont été recueillies par le croisement des entretiens individuels, de la matière produite lors des séminaires de Dakar et Antananarivo, des réunions de comité de suivi, de la documentation relative aux projets et d'entretiens complémentaires réalisés lors du second séminaire<sup>27</sup>. D'autre part, certaines fiches sont agrémentées d'encarts illustratifs proposés par CRATERRE.

27 / L'identification des obstacles et leviers pour aborder chaque thématique s'appuie sur l'annexe 1 du compte-rendu du séminaire de Dakar – COTA, CR du séminaire de Dakar, p. 28 à 43.

# QUAND LES 9 THÉMATIQUES CROISENT LES 3 AXES DE CAPITALISATION

1

**Ingénierie  
de projet**

**HABITAT-CITÉ / Nicaragua,  
Salvador, Haïti**

Des projets qui s'appuient sur des diagnostics territoriaux

**GERES / Mongolie**

Cartographie, diagnostic et appui scientifique au service de la conception de projet

**QUATORZE / France**

Construire le projet autour d'un habitant « expert »

2

**Réponse  
aux besoins et  
durabilité**

**PADEM / Mongolie**

Renforcer les partenaires locaux, un facteur de durabilité ?

3

**Facteurs  
socioculturels**

**HABITAT-CITÉ /  
Nicaragua**

Dépasser les réticences pour s'orienter vers d'autres matériaux de construction

**GERES /  
Mongolie**

Faire face à l'absence d'une culture constructive sédentaire

4

**Prise en compte  
du genre**

**HABITAT-CITÉ /  
Haïti**

Former les femmes aux métiers de la construction

**CULTURES  
CONSTRUCTIVES**

**SÉCURISATION  
FONCIÈRE**

**PARTICIPATION  
CITOYENNE**

**FUNDASAL / Salvador**

Une approche globale basée sur la recherche et le diagnostic

**PADEM / Mongolie**

Un projet multi-acteurs basé sur des expériences préexistantes

**YAAM SOLIDARITÉ /  
Burkina Faso**

Une évolution progressive, de l'accompagnement individuel aux dynamiques communautaires

**PLANÈTE ENFANTS &  
DÉVELOPPEMENT / Cambodge**

La recherche sociologique pour mieux comprendre les zones d'intervention

**HABITAT-CITÉ / Haïti**

Anticiper avec les familles ce qui pourrait se passer demain

**CARE FRANCE et  
SERA ROMANIA /  
Roumanie**

Considérer chaque femme comme une interlocutrice légitime malgré une forme de domination masculine

5	6	7	8	9
<b>Adaptation aux changements climatiques et environnementaux</b>	<b>Modélisation économique des projets</b>	<b>Création et développement de dynamiques collectives</b>	<b>Relations avec les autorités locales</b>	<b>Cadres juridiques, administratifs et réglementaires</b>
<b>GRDR / Guinée-Bissau</b> Valoriser les matériaux locaux et accessibles tout en se protégeant des pluies <b>GERES / Mongolie</b> La prise en compte des changements environnementaux et climatiques au cœur du projet	<b>ENDA MADAGASCAR Madagascar</b> Accompagner les familles vers l'épargne pour renforcer leur capacité à faire évoluer l'habitat	<b>YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso</b> Consolider les dynamiques collectives pour répondre aux défis du quartier	<b>PADEM / Mongolie</b> Concertation et plaidoyer « direct » mené par les opérateurs locaux	<b>HABITAT-CITÉ / Haïti</b> Une situation foncière favorable à préserver <b>CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie</b> Sécuriser la maison par le lien familial et la reconnaissance de l'occupation du sol <b>ENDA MADAGASCAR / Madagascar</b> Opacité et méconnaissance des cadres administratifs et juridiques, des obstacles pour l'accès à la propriété
<b>FUNDASAL / Salvador</b> Le projet à La Palma, une approche holistique qui considère l'importance de l'environnement	<b>QUATORZE / France</b> La méthode WECO, levier de résorption pacifique de phénomènes de bidonvilles, avec les habitants et les pouvoirs publics.		<b>URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal</b> La création d'un statut intermédiaire de reconnaissance foncière, une étape vers la légalisation ? <b>QUATORZE / France</b> S'immiscer dans les interstices municipaux pour interpeller par l'exemple	<b>QUATORZE / France</b> Une innovation juridique à cheval entre le droit des sociétés et le droit immobilier
<b>HABITAT-CITÉ / Haïti</b> Le reboisement au service de la préservation de l'environnement	<b>URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal</b> Le fonds rotatif comme exemple de la solidarité et de la structuration communautaires	<b>PLANÈTE ENFANTS &amp; DÉVELOPPEMENT / Cambodge</b> Les groupes PASSA, un outil de mobilisation et de responsabilisation communautaires	<b>CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie</b> Un projet qui compense les lacunes des pouvoirs publics ?	

Nous présentons ici, sous forme de tableau, le « kaléidoscope » d'analyse, qui matérialise le croisement entre les 9 thématiques identifiées par les partenaires et les 3 axes initiaux de capitalisation.

Pour chaque croisement, nous répertorions les exemples de pratiques des partenaires qui sont développés dans les fiches thématiques. Cela donne un premier aperçu de la façon dont on peut lire des exemples concrets issus des projets, et l'on constate avec ce tableau que ces exemples auraient pu être classés différemment, ce qui confirme bien la complexité du champ d'intervention dans lequel nous nous situons.



# FICHE 1

## Vers une ingénierie de projet souple et adaptable

*Comment construire des interventions légitimes, pertinentes et évolutives, qui s'appuient sur un diagnostic précis du contexte, des besoins et des pratiques des habitants ?*

### Qu'entend-on par « ingénierie de projet » ?

L'« ingénierie de projet » désigne l'ensemble des approches, des méthodes et des outils mis à la disposition des praticiens du développement pour identifier, concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer un projet (le cycle de projet). Les opérateurs ont pour cela recours à différentes approches : on distingue les « approches orientées changement »<sup>28</sup> ou encore les approches « orientées vers les résultats et la performance ». En termes d'outils, la Théorie du changement, la cartographie des incidences ou encore le cadre logique permettent de concevoir et de suivre un projet.

Au-delà des approches, méthodes et outils utilisés, l'ingénierie de projet, et plus spécifiquement la gestion de projet, peut se définir comme « *un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant les contraintes de délais, de coûts et de ressources* »<sup>29</sup>. De cette définition ressortent cinq éléments essentiels :

#### • L'unicité, la nouveauté

Un projet suppose généralement de faire quelque chose de nouveau (approche, méthode, stratégie technique), quelque chose qui n'a pas encore été fait exactement de la même façon ou dans le même contexte ;

#### • La temporalité

Un projet a un début et une fin (durée limitée). La durée d'un projet est généralement assez courte, n'excédant pas 4 à 5 ans (le projet peut connaître des récurrences, ou phases successives, et ainsi étaler sa durée de vie) ;

### Les points essentiels à retenir

- Construire des interventions légitimes aux yeux de tous les acteurs du territoire ;
- Construire des interventions qui s'appuient sur des stratégies de sécurisation foncière viables, sous peine de voir leurs effets très limités dans le temps ;
- Envisager dès le départ des stratégies de sortie pertinentes et réalistes, pour favoriser la durabilité des interventions.

#### • Un processus organisé et coordonné

un projet comprend une somme d'activités bien ciblées, organisées dans le temps (calendrier) et coordonnées entre elles. Le tout s'inscrit généralement dans un outil de planification ;

#### • Des acteurs

Un projet suit une logique d'acteurs organisée, comprenant notamment un commanditaire (la personne physique ou morale qui « passe commande » et est « propriétaire » du projet et de ses résultats), un dispositif de mise en œuvre (une équipe projet comprenant un chef de projet notamment), mais aussi des « cibles » (acteurs qui bénéficieront des résultats du projet) ;

<sup>28</sup> / Les approches orientées changement sont, selon le F3E (cf. site Internet), « un ensemble d'outils et de méthodes pour planifier, suivre et évaluer des actions dont le but est d'accompagner des processus de changement. Au-delà de la méthodologie, elles invitent les acteurs impliqués à s'interroger sur leur vision d'un futur commun et sur leurs positions respectives. ».

<sup>29</sup> / Définition d'un « projet » – Norme ISO 10006.

### • Des contraintes rigoureuses

Un projet est lié à des contraintes spécifiques qui doivent être assimilées et respectées. Il s'agit notamment des contraintes de budget, de délais, de qualité ou encore de normes de performance.

Les trois axes de capitalisation peuvent être lus et décryptés à la lueur de la gestion de projet, dans le sens où les contraintes qui la caractérisent peuvent plus ou moins impacter la manière d'aborder ces trois axes.

### L'ingénierie de projet face au « temps des habitants »<sup>30</sup>

Le travail mené avec les partenaires de la Fondation montre notamment qu'il peut exister un écart assez important entre la temporalité moyenne d'un projet (3 ans) et le temps nécessaire à la conception et au développement d'une dynamique de participation des habitants comme « mode de faire » du projet, voire comme objectif à part entière. Cette rupture peut être très importante quand les usages et pratiques participatives d'une localité et de ses acteurs (dans le cas d'une culture sociale ou relationnelle descendante et hiérarchisée par exemple) ne sont pas similaires à celles pratiquées par le partenaire extérieur.

*« Le temps du projet ne marche pas avec le temps des gens. »<sup>31</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

.....

*« La participation citoyenne, ce sont des interventions qui ponctuent un processus plus long. Il faut savoir remobiliser ponctuellement les opérateurs et les habitants pour que la participation soit effective, pertinente et durable, et pour inscrire cette dynamique dans un temps long. »<sup>32</sup>*

QUATORZE / France

Cette question de la temporalité induit celle de la légitimité des interventions : comment construire de la confiance entre les opérateurs et les habitants, indépendamment de la durée des projets, pour que la dynamique impulsée soit effective, pertinente et durable ? Ce questionnement renvoie notamment à l'identification d'indicateurs de performance liés à la participation citoyenne. En effet, les cadres de gestion de projet exigent souvent des indicateurs de suivi orientés vers la performance (généralement très quantitatifs et fortement centrés sur le suivi des activités, et pas forcément sur l'appréciation des changements). Les organisations partenaires se demandent alors quels peuvent être les indicateurs de performance pertinents et objectivement vérifiables pour apprécier des processus de participation qui sont souvent lents, qualitatifs, et qui peuvent prendre de multiples formes.

### Intégrer les pratiques constructives locales à la conception des interventions et accompagner l'innovation<sup>33</sup>

La majorité des organisations partenaires met en avant la nécessité de développer des chantiers de recherche-action lorsqu'il s'agit d'expérimenter et de développer de nouvelles manières de construire. Ces dynamiques sont généralement inclusives et intègrent les habitants, afin de bien comprendre les pratiques à l'œuvre sur le territoire.

Les principales caractéristiques de l'approche projet semblent, dans ce cas, particulièrement appropriées dans le sens où il s'agit de développer de nouvelles façons d'agir (unicité, adaptation), dans un laps de temps déterminé et selon des normes de qualité bien identifiées (durabilité de l'habitat, résistance à certains aléas, adaptation des matériaux aux disponibilités locales, etc.).

Si globalement l'approche projet semble convenir à ce type de processus, les partenaires de la Fondation mettent en avant la nécessité d'aller plus loin. En effet, l'expérimentation de nouvelles stratégies de production de l'habitat ne devrait pas se limiter à l'habitat individuel, mais aussi intégrer l'environnement immédiat de cet habitat, à savoir le quartier avec toutes ses composantes (réseau d'assainissement, mobilité, services publics de base, liens avec les autres quartiers de la ville et liaisons

<sup>30</sup> / COTA, Grille de questionnement capitalisation FAP – version collaborative, janvier 2019.

<sup>31</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>32</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 27-11-2019.

<sup>33</sup> / COTA, Grille de questionnement capitalisation FAP – version collaborative, janvier 2019.

économiques). Il s'agit donc d'insérer l'expérimentation de nouvelles techniques constructives dans son contexte immédiat (le quartier par exemple) et de développer une approche projet plus large, incluant cet espace dans toutes ses dimensions (sociale, économique, architecturale, urbanistique, etc.).

*« Le soutien aux communautés doit dépasser la simple production d'un modèle constructif ne bénéficiant qu'à quelques habitants. Engager un processus d'identification et de valorisation de la connaissance et des savoir-faire locaux, pouvant être adoptés par l'ensemble des populations locales, dans le respect des moyens et capacités dont elles disposent, permet un impact plus large et important pour les projets initiés.*

*Le diagnostic de l'existant permet d'analyser, de comprendre, puis de prendre pleinement en compte les forces et les faiblesses des cultures constructives locales. Il s'agit de mettre en valeur les « bonnes pratiques » existantes, de les valider scientifiquement si nécessaire et de proposer des solutions afin de pallier les faiblesses identifiées. »*

CRATERRE

*« Il est important de développer une vision globale du quartier et de ne pas se limiter à une perception individuelle de cet espace. Les gens sont venus s'installer progressivement, ils ne développent cette vision globale que petit à petit. »<sup>34</sup>*

CRATERRE / Burkina Faso

### **La sécurité foncière, un risque à considérer dans le choix des zones d'intervention<sup>35</sup>**

L'approche projet consacre généralement ce que l'on appelle « des zones d'intervention » sur lesquelles les actions se mettent en œuvre. S'agissant ici d'interventions portant sur l'habitat individuel, les partenaires s'interrogent sur la meilleure manière d'identifier des lieux d'intervention (selon quels critères ?) et, dans un second temps, sur la façon de sécuriser foncièrement ces espaces alors que certaines occupations ne sont pas légales et/ou reconnues.

Cela interroge ici la notion de « risque » lié à un projet : dans ce cas, le risque est d'intervenir sur des opérations de construction et/ou de rénovation alors que les habitants sont potentiellement expulsables ou délocalisables. Ces questions sont des points importants à aborder lors de

la phase de conception du projet, de détermination des zones d'intervention et par extension, du public cible. Le développement d'initiatives d'accompagnement/conseil juridique et la délivrance d'attestations foncières (émanant des autorités et avec une valeur juridique, ou bien émanant des opérateurs, à titre préventif et transitoire) sont des modalités pratiques encouragées par les partenaires.

### **Quels obstacles et leviers considérer lors de la conception des projets ?**

Lors des séminaires de Dakar et d'Antananarivo, les participants ont identifié les leviers et obstacles suivants à considérer pour aborder la thématique de l'ingénierie de projet :



#### **Positionnement et légitimité à mettre en œuvre un projet**

Les partenaires identifient comme principaux leviers le fait de toujours chercher à s'appuyer sur les compétences d'organisations locales (petits métiers, associations d'habitants déjà organisés, etc.), ainsi que de se positionner comme accompagnateur (et non comme créateur) du développement de la solidarité entre les habitants, afin de les aider à se projeter et à effectuer des choix en connaissance de cause. Le positionnement des partenaires en experts techniques, tirant notamment leur légitimité d'un savoir-faire qualifié et reconnu en gestion de projet, est également considéré comme un facteur facilitant le développement d'un positionnement adapté.

<sup>34</sup> / COTA, entretien individuel avec CRATERRE, 29-10-18.

<sup>35</sup> / COTA, Grille de questionnaire capitalisation FAP – version collaborative, janvier 2019.

### Connaissance des dynamiques locales

La connaissance et la prise en compte des dynamiques locales dans la gestion de projet sont aussi des facteurs légitimant l'intervention ; l'adaptabilité et la flexibilité tout au long du projet représentent des leviers essentiels afin d'adapter le rythme de l'action aux dynamiques sociales (habitants et structures organisées). Les partenaires ont également précisé que le développement d'une légitimité à intervenir pouvait s'appuyer sur plusieurs mécanismes très concrets : la structuration et l'animation de groupes d'épargne, qui donnent un sens tangible à la participation, le mapping précis des zones d'intervention, qui constitue une porte d'entrée viable vers l'intervention, la définition d'indicateurs de suivi fiables et robustes, qui répondent directement aux besoins exprimés par les habitants, et une forte vigilance pour ne pas subir l'influence de l'agenda politique local.

*« La mise en œuvre d'une méthodologie basée sur des approches participatives itératives, avec un ensemble d'activités complémentaires, présente l'avantage de permettre l'ajustement des choix opérés initialement tant en termes de modèles techniques que d'activités de construction, de formation et de sensibilisation. »* CRATERRE

En revanche, la persistance d'une certaine « culture de la charité » dans le secteur de la coopération-développement, ainsi qu'une logique de compétition entre différents acteurs (locaux, nationaux ou internationaux) ont été identifiés comme des obstacles. De même, les partenaires ont ciblé la difficulté de changer de positionnement et de culture de « gestion de projet » entre les séquences d'urgence et de post-urgence : l'urgence nécessitant souvent un interventionnisme plus grand et des méthodes de travail plus descendantes. Le « développement » nécessite davantage de dialogue, des dynamiques de co-construction et de « faire avec ». En termes de légitimité, une trop forte reconnaissance par les autorités locales peut générer le risque d'une récupération politique, perçue par les acteurs comme un obstacle important et à éviter à tout prix.

### Approche multi-acteurs et multi-disciplinaires dans la gestion de projet

L'ingénierie de projet est aussi appréhendée par les partenaires sous l'angle de l'approche « multi » (multi-acteurs, multi-secteurs), qui prend en compte ce qui se

« passe autour du projet ». Ils identifient comme levier le fait d'aller chercher les compétences là où elles existent, en s'appuyant sur la diversité des organisations, des personnes et de l'expertise, en travaillant avec des acteurs reconnus pour conseiller les communautés, en favorisant l'intermédiation entre acteurs locaux du développement ou encore en composant, au sein de leur organisation ou de leur projet, des équipes multidisciplinaires (sociologues, urbanistes, architectes, gestionnaires de projets, etc.). La présence des bureaux de l'organisation sur le territoire du projet est un moyen de matérialiser cette ouverture. Néanmoins, pour donner corps à cette volonté de décloisonnement, certains obstacles doivent être considérés, tels que la persistance de relations de pouvoirs (genre, hiérarchie, organisation sociale, etc.) qui peuvent nuire à la collaboration, et l'existence d'intérêts divergents entre les différentes parties que l'on souhaite associer au projet.

### Renforcement des capacités

L'approche par acteurs induit de réfléchir au renforcement de capacités des différentes parties prenantes, ce qui est corrélé à la définition de stratégies de sortie (cf. p. 48) et à la recherche de durabilité. Pour les partenaires, le renforcement de capacités doit tout d'abord identifier et intégrer les connaissances et compétences disponibles localement. Il peut être destiné aux habitants, par exemple via un renforcement genré (et notamment adressé aux femmes, souvent limitées dans leur progression par la charge domestique qu'elles doivent supporter), le développement d'approches visant le renforcement de la famille dans son ensemble, ou bien le recours à des formations techniques concrètes visant à développer des compétences, un métier, et à générer du revenu de manière structurée et durable. Il peut aussi s'agir de renforcer les capacités des associations locales (mise en réseau, partage d'approches, méthodes et outils notamment), ou encore des autorités locales.

### Élaboration de projet (incluant le diagnostic)

L'élaboration du projet peut s'appuyer sur différents leviers. S'agissant d'un processus long, il est tout d'abord important pour les partenaires de prendre le temps de mettre en place les conditions minimales du succès, ce qui peut se faire de différentes manières. La réalisation de diagnostics (diagnostic de territoire par exemple) est un moyen de mettre un visage sur les personnes ciblées et de proposer ensuite un accompagnement sur mesure, mais aussi de mieux connaître la zone d'intervention, son historique et les risques et opportunités liés à ce territoire (la création de « cellules d'écoute » pour recueillir les attentes des habitants et définir



des objectifs adaptés a été évoquée). De plus, cette élaboration peut être facilitée par l'utilisation d'outils numériques. C'est une dynamique transversale, que s'approprient progressivement les acteurs de la société civile, à l'image de la FONDATION ABBÉ PIERRE. Ces outils numériques permettent de mieux collecter des données sur le terrain : enquêtes, diagnostics, aide à la sécurisation foncière, mapping, etc.

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT a ainsi développé une plate forme dédiée aux « Smart cities »<sup>36</sup>, permettant de faciliter l'accès aux données récoltées. Cependant, plusieurs points de vigilance sont à prendre en considération dans l'utilisation de ces outils ; leurs appropriations sont en effet loin d'être innées, y compris en France, d'où l'importance de former au préalable les utilisateurs des outils développés. C'est d'autant plus important pour les outils qui s'appuient sur des logiciels dits « libres », qui se sont fortement développés, mais auxquels les utilisateurs sont moins habitués. Enfin, l'impact écologique de ces outils, encore mal appréhendé, doit également être pris en compte.

Par ailleurs, le choix des activités est un facteur déterminant de l'élaboration des projets ; les partenaires ont ainsi identifié que les activités autour de l'habitat pouvaient nourrir, par exemple, la conservation patrimoniale et favoriser le tourisme, ou encore que la création et/ou le renforcement de filières pérennes (typha<sup>37</sup>, briqueterie, etc.) pouvait favoriser le bon déroulement du projet, en offrant aux opérateurs un meilleur contrôle sur la chaîne d'approvisionnement. Concernant plus spécifiquement le volet constructif des activités, les partenaires ont mis en avant la nécessité de privilégier l'usage de matériaux locaux et naturels, dès lors que les impacts environnementaux et sociaux générés sont comparativement meilleurs que les alternatives existantes. Cela induit, en amont des activités constructives, de clarifier et d'étudier les évolutions possibles des normes de construction (parfois confuses) applicables à ces zones d'intervention. D'une manière générale, les partenaires semblent privilégier une approche « à petits pas », en développant des interventions pilotes par exemple et en veillant à rester souple et adaptable tout au long de l'intervention pour demeurer au plus près des besoins et de l'évolution du contexte. Cela induit de mettre en place des pratiques de suivi-évaluation adaptées, afin de disposer en continu de données permettant de tirer des leçons de ce qui est mis en œuvre pour le faire évoluer.

## Apprentissage

La place de l'apprentissage a fait l'objet de discussions et de débats approfondis, essentiellement sous l'angle de l'apprentissage des personnes accompagnées (apprentissage individuel). Les participants des séminaires de Dakar et d'Antananarivo considèrent globalement que le processus de construction de la connaissance est aussi important que la connaissance produite, et identifient comme levier le fait de s'appuyer sur :

- **Des associations locales**, porteuses de l'histoire et des dynamiques de renforcement collectif et communautaire de la zone ;
- **La professionnalisation des artisans et des travailleurs de la construction** pour favoriser leur montée en compétences ;
- **Des techniques d'apprentissage par les pairs** pour favoriser les échanges de connaissances et de compétences ;
- **Des ateliers pratiques autour des questions d'habitat** (modéliser l'habitat avec les familles concernées, dessiner des plans, organiser des chantiers école, mener des actions ponctuelles et spontanées de construction avec les habitants, etc.), ou encore sur des travaux de cartographie (mapping communautaire) qui permettent aux habitants de visualiser les espaces et les réalités d'occupation.

Comme obstacle, les partenaires ont identifié l'absence de dialogue, en amont du projet, entre l'organisation qui le porte et les autres acteurs du territoire (autorités, population), ainsi que la difficulté, malgré la conduite de diagnostics, de maîtriser en profondeur les contextes locaux, et l'absence ou l'inadaptation de certains cadres réglementaires qui peuvent conditionner la conception du projet. Le risque de dispersion, du fait des multiples activités qui composent parfois les projets, a également été évoqué.

## Mécanismes financiers

Les mécanismes financiers imaginés par les projets avaient été en grande partie occultés lors du séminaire de Dakar, et ont été développés en profondeur lors du séminaire d'Antananarivo (cf. fiche thématique 6). S'agissant d'un facteur de durabilité essentiel, les partenaires estiment que ce volet doit être finement structuré en amont, via notamment le renforcement ou la création de groupes d'épargne/fonds rotatifs permettant des prêts à faible taux d'intérêt, ou le développement d'approches

<sup>36</sup> / <https://smartcity-guide.AFD.fr/>

<sup>37</sup> / Le typha est une plante (un roseau) invasive des plans d'eau au Sénégal. Cette « nuisance » tend depuis quelques années à être utilisée comme ressource pour la production de matériaux de construction (cloisons légères, isolation, hourdis, etc.) [https://www.sn.undp.org/content/senegal/fr/home/operations/projects/environment\\_and\\_energy/typha.html](https://www.sn.undp.org/content/senegal/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/typha.html)

de type « filières », permettant une création de valeur ajoutée et la structuration d'activités économiques intégrées. Le développement d'une approche de type « marché » est également favorisé, en mettant l'accent sur la recherche de qualité dans les productions (de matériaux de construction par exemple), pour favoriser la demande (soutenue par l'accès aux prêts), encourager l'activité (soutenue par la formation technique) et favoriser l'essaimage d'interventions adaptées et durables, via la mise en réseau des habitants et des intervenants techniques.

### Pilotage de projet

Le pilotage du projet peut s'appuyer sur la flexibilité de certains bailleurs (notamment la FAP et l'AFD), qui offrent une certaine souplesse aux partenaires sur la révision et l'adaptation des objectifs et résultats attendus ; cette capacité à conduire l'action en la faisant évoluer au gré des contextes et des aléas a été mise en avant à plusieurs reprises comme un levier essentiel. Le développement d'une certaine forme de « neutralité » constitue pour certaines organisations un autre levier important, et ce, afin de garantir des possibilités de dialogue constantes avec tous les acteurs du territoire. La progressivité de l'approche peut également constituer un facteur facilitant, en partant de la réalisa-

tion d'activités simples et très concrètes, pour ensuite monter en complexité et promouvoir, par exemple, des dynamiques de dialogue. Enfin, jouer sur l'équilibre entre un cadre de projet clair et défini (part fixe) et une capacité à faire du travail sur mesure, pour répondre au mieux aux besoins des familles (part variable), représente également un levier important. À l'inverse, la difficulté à prioriser les actions, le fait de s'enfermer dans un questionnement et une remise en cause permanente de son projet, ou de ne pas se préoccuper du passage à l'échelle de ses actions lorsqu'elles ont atteint une certaine maturité, sont les trois obstacles principaux identifiés par les opérateurs.

### Stratégies de sortie de projet

Concernant enfin les stratégies de sortie, les partenaires insistent sur la nécessité de mener un travail d'anticipation portant sur les dynamiques sociales en cours sur la zone d'intervention du projet (dynamiques migratoires, économiques, constructives, relationnelles, etc.), en complément de dispositions concrètes (comme par exemple la souplesse des mécanismes d'accès au microcrédit ou aux appuis constructifs), afin de se prémunir de « coups d'arrêt » trop brusques à la fin des projets et d'assurer une certaine durabilité aux interventions (ou a minima, de consolider des « facteurs de durabilité »).

## L'ingénierie de projet au quotidien : quelques exemples

### GRDR / Guinée-Bissau Vers l'autonomisation progressive des ménages en matière de réhabilitation de l'habitat<sup>38</sup>

*Une des innovations majeures de l'action du GRDR dans le cadre de la seconde phase de mise en œuvre du projet de promotion de l'habitat durable à Canchungo est la responsabilisation et l'autonomisation du ménage porteur d'un projet de réhabilitation, via la mise en place d'un fonds d'incitation à l'amélioration de l'habitat. Ce fonds vise à accompagner le ménage prioritaire, suivant des critères définis par un comité d'attribution composé d'acteurs locaux, à identifier les points de vulnérabilité de la maison et à organiser et réaliser la réhabilitation de celle-ci avec l'aide d'une équipe technique du projet. Cette approche tranche avec celle initialement promue dans la première phase du projet : l'essentiel de l'intervention était alors organisé par le GRDR, assisté par un comité de suivi.*





### FUNDASAL / Salvador

#### Une approche globale basée sur la recherche et le diagnostic<sup>39</sup>

Dans le cadre du « Mutual aid cooperative program », FUNDASAL met en œuvre plusieurs projets autour du droit à un logement décent. Le programme s'appuie sur quatre principes structurants, à savoir : l'autogestion (participation active des habitants dans toutes les phases de la production de leur habitat et dans les processus de décision les concernant), l'entraide mutuelle (via un appui à la structuration communautaire et des formations relatives à la construction, aux achats de matériaux, aux travaux communautaires, etc.), la propriété collective (les maisons sont un bien appartenant aux familles et non monnayable sur le marché), et l'assistance technique (les familles sont accompagnées par une équipe de professionnels qui les forme, supervise les travaux et leur offre un appui technique).

Afin de bien structurer son intervention, FUNDASAL a recours à des activités de recherche : recherche constructive, diagnostics sociaux et design participatif ; trois facteurs importants qui aident l'organisation à légitimer ses interventions. La première étape de travail consiste ainsi à identifier les facteurs sociaux qui prévalent dans la zone du projet (femmes cheffes de famille, présence de personnes déplacées, logements surpeuplés et services de base insuffisants, etc.). Après avoir analysé ces facteurs, FUNDASAL enclenche un processus d'accompagnement et de conseils techniques, afin d'identifier les avantages à tirer du terrain, et d'élaborer des plans d'habitat associant l'intérêt social du logement à l'utilisation de matériaux naturels et locaux.

Dans le cadre du projet développé à La Palma, un processus de construction participative est ensuite mis en place avec les familles, dans une « zone à urbaniser » bien définie où sont répartis l'espace individuel (la maison), une zone d'écotourisme et les espaces communs ; c'est le groupe d'habitants concernés par cet aménagement qui prend les décisions relatives au projet.

### HABITAT-CITÉ / Nicaragua, Salvador, Haïti

#### Des projets qui s'appuient sur des diagnostics territoriaux<sup>40</sup>

Le projet mené par HABITAT-CITÉ en Haïti a démarré avec la mise en place d'un diagnostic territorial et d'une analyse des cultures constructives locales. Ce type de diagnostic est un point commun aux projets mis en œuvre par HABITAT-CITÉ et ses partenaires dans les trois pays ; il s'agit d'identifier finement ce que les habitants pratiquent déjà, en recherchant les techniques constructives existantes et en les analysant. Ces diagnostics sont menés sur des zones très précises, en prenant en considération le fait que sur une zone donnée (une ville par exemple), différents types de pratiques constructives peuvent cohabiter.

En Haïti, il s'agit d'une zone très rurale ; avec l'appui du CRATERRE, HABITAT-CITÉ a cherché à établir un diagnostic qui englobe les approches techniques et sociales, en s'intéressant à « l'état de la maison » et à « l'état de la famille » sur trois micro-zones aux caractéristiques très différentes (en termes de ressources et matériaux disponibles notamment, mais aussi en termes de présence et d'intervention d'ONG). Les premières données ont été collectées selon une lecture technique dans un premier temps (afin de voir comment on construit dans chaque zone).



39 / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

40 / COTA, entretien individuel complémentaire avec HABITAT-CITÉ, 03-07-2019.



## PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

### La recherche sociologique pour mieux comprendre les zones d'intervention<sup>41</sup>

L'un des objectifs spécifiques du projet vise à mener des travaux de recherche et de recherche-action concernant les modes de vie et d'habitat des populations ciblées, afin de recueillir des éléments pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les zones d'intervention du projet: quand est-ce que les habitants sont arrivés dans les quartiers précaires, pour quelles raisons, quelle est leur situation socio-économique? PE&D souhaite ainsi mieux apprécier les parcours de vie, les attentes et les souhaits des habitants, mais aussi la sociologie du quartier et son évolution. Ce travail de recherche est une opportunité pour analyser plus finement les relations entre habitants, identifier les événements qui se sont déroulés au sein du quartier et qui ont fait apparaître des liens de solidarité, identifier les personnes influentes, etc.

La démarche a débuté avec des tables rondes dans chacun des 4 quartiers ciblés par le projet, avec des groupes de 8 à 10 personnes. PE&D s'est appuyée sur les groupes PASSA pour identifier les participants aux tables rondes, sans chercher à avoir nécessairement un panel représentatif de la population des quartiers. De fait, certains groupes de population ont été laissés de côté, à l'image des immigrés vietnamiens, très représentés dans certains quartiers, mais absents de ces tables-rondes. Bien que ce groupe de personnes ne soit pas le plus vulnérable socialement et économiquement, cette absence a incité PE&D à vouloir créer davantage de liens entre cambodgiens khmers et immigrés vietnamiens, afin de consolider des dynamiques collectives et communautaires plus inclusives et plus représentatives de la sociologie des quartiers.

Ce travail de recherche a également permis à PE&D de découvrir que le peuplement du quartier n'était pas uniquement le fruit de migrations récentes, mais que certaines personnes y sont nées et disposent d'un vécu important dans la zone, que de nombreux liens de solidarité existaient, ou encore qu'il est parfois difficile de travailler avec des habitants qui ne sont que de passage et qui ne se projettent pas dans le futur du quartier.

## ENDA MADAGASCAR / Madagascar Le partenariat, un axe de travail qui ne coule pas de source<sup>42</sup>

Pour son projet « Un logement digne pour tous ! », ENDA MADAGASCAR s'est appuyée sur plusieurs partenaires de mise en œuvre<sup>43</sup>. Le choix de ces partenaires répondait initialement à une recherche de complémentarité et de plus-value technique et/ou méthodologique. Le travail en partenariat était nouveau pour ENDA MADAGASCAR qui a dû composer avec les difficultés rencontrées par chacun des partenaires. L'équipe technique de l'association KOLOAINA n'était par exemple pas disponible pour démarrer les activités au début du projet, ayant obtenu d'autres financements sur lesquels ses ressources humaines étaient mobilisées. L'association a mis du temps à se réorganiser pour se concentrer sur le projet d'ENDA MADAGASCAR ; de plus, malgré différents échanges avant le démarrage officiel du projet, ENDA MADAGASCAR a constaté qu'il était difficile pour KOLOAINA d'accompagner les familles à l'épargne. Ce partenaire ne parvenait donc pas à atteindre l'objectif qui lui était fixé en termes d'identification et d'intégration des familles au projet.

ENDA MADAGASCAR a également perdu deux partenaires en cours de route : l'IMV (chargé de former les familles en agriculture urbaine) a dû fermer et le SIF (plaidoyer sur le foncier) n'a pas souhaité poursuivre les activités en raison de l'obtention d'autres financements qui semblaient être plus intéressants. Un autre partenaire, l'APUM, a rencontré des difficultés à mobiliser son réseau qui était pourtant un atout essentiel dans la réalisation du plaidoyer et des activités liées à la recherche-action. ENDA MADAGASCAR a donc réalisé que le travail en partenariat prenait du temps, était aléatoire et que son équipe manquait de ressources pour réaliser à la fois les activités du projet et animer un réseau de partenaires aussi dense et diversifié. Malgré le travail de planification réalisé en amont du projet, les activités se sont révélées cloisonnées au niveau de chaque partenaire, sans dénominateur commun, ce qui a rendu plus difficile l'appréciation du travail de chacun et l'atteinte d'un objectif commun.





## PADEM / Mongolie

### Un projet multi-acteurs basé sur des expériences préexistantes<sup>44</sup>

PADEM coordonne l'action d'associations préexistantes dont le travail n'est pas centré sur la construction ou la rénovation de l'habitat, mais plutôt sur l'accompagnement social. Ces associations s'engagent sur des dynamiques de long terme, et la question de l'habitat est aujourd'hui un moyen d'étoffer leur palette d'intervention en répondant à un besoin identifié en amont. Chacune des 4 organisations partenaires locales (PTA, MONES, HLO et MNFB) a été chargée, en amont du projet, de définir ses objectifs et de planifier ses actions ; elles ont élaboré leurs propositions selon différentes approches, que PADEM se charge de mettre en cohérence et de coordonner. D'un point de vue opérationnel, chaque partenaire bénéficie d'un coordinateur technique pour planifier et suivre les travaux liés à l'habitat, et s'appuie sur des entreprises de construction pour le volet technique des interventions.

PTA possède par exemple une grande expérience de travail dans les écoles en Mongolie et connaît les principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants ; après avoir priorisé la question de l'hygiène à l'école, l'équipe projet a identifié une communauté pour laquelle un besoin fort était présent (la communauté scolaire de Bayankhangai), et après échange avec ses responsables le projet a été formulé. MONES a structuré son approche à partir de l'analyse du contexte et des conditions de vie de familles avec des enfants handicapés dans les quartiers de yourtes d'Oulan-Bator, et s'est appuyée sur son expérience en la matière. Concernant HLO, la plupart de ses membres sont des professionnels de santé qui ont une forte conscience de la situation délicate des personnes vivant dans les quartiers de yourtes avec des handicaps physiques, qui souffrent de l'absence de dispositifs dédiés et deviennent souvent des charges pour leur famille. Enfin, MNFB a choisi d'accompagner les personnes aveugles et déficientes visuelles vers un logement autonome car la plupart sont exclues du marché de l'emploi.

C'est donc en s'appuyant sur le travail d'identification des besoins, de ciblage des personnes bénéficiaires et de définition d'objectifs opérationnels par ses partenaires locaux que PADEM a pu structurer son intervention globale auprès de différentes catégories de personnes en situation de détresse et/ou d'exclusion sociale à Oulan-Bator.

<sup>41</sup> / COTA, entretien individuel complémentaire avec PE&D, 03-07-2019.

<sup>42</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>43</sup> / Association KOLOAINA – appui à l'identification et à l'accompagnement des familles, CDA – formation de 200 tâcherons vivant dans les quartiers, ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBAIN DE MADAGASCAR – appui sur la partie recherche-action du projet et l'OTIV – institut de microfinance, CRATERRE – identification de techniques constructives innovantes, COTA – appui en matière de suivi-évaluation, INSTITUT DES MÉTIERS DE LA VILLE – formation à l'agriculture urbaine, mais après sa fermeture (courant 2017) le bureau d'études FANA GREEN a pris le relais, SIF – appui sur la sécurisation foncière.

<sup>44</sup> / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.



## GERES / Mongolie

### Cartographie, diagnostic et appui scientifique au service de la conception de projet<sup>45</sup>

Le GERES développe une approche progressive, flexible et adaptable, dans laquelle tous les partenaires jouent un rôle spécifique ; le choix des partenaires est d'ailleurs un élément clé de cette approche. En amont du projet que le GERES porte dans cette démarche de capitalisation, une mission d'encadrement a été réalisée à Oulan-Bator pour collecter des données, définir et tester l'intervention proposée. Des partenaires de différents types ont été ciblés pour compléter l'expertise du GERES, au regard des complémentarités envisageables et de leur légitimité sociale et technique.

Le GERES a par ailleurs intégré à la structuration de son projet des éléments issus d'autres expériences : l'action s'appuie ainsi en partie sur le concept de « centre d'information sur l'énergie » déjà déployé en Afghanistan et sur son expérience en Mongolie depuis 2010. La collecte des données a représenté un gros travail et a été menée selon une démarche scientifique.

En phase de lancement, le projet s'est appuyé sur un travail de cartographie et de diagnostic de la consommation d'énergie des familles, selon une approche participative au service de l'analyse de ce que les habitants pensent, de ce qu'ils font et de ce dont ils ont besoin ; l'objectif pour le GERES était de créer un lien réel entre les différentes parties prenantes du projet et de s'assurer d'un bon niveau de compréhension de la situation, avant d'amorcer son intervention. Des données ont été collectées concernant les pratiques d'environ 200 ménages et elles ont été analysées de manière croisée avec des données disponibles au niveau national. En parallèle, le Centre d'efficacité énergétique des bâtiments de l'Université des sciences et de la technologie de Mongolie a étudié une vingtaine de solutions techniques susceptibles de répondre aux besoins diagnostiqués ; le GERES propose ainsi une approche adaptée à chaque situation et teste ses solutions (qui se veulent toujours accessibles) auprès des habitants sous des formats pilotes, pour recueillir leurs feedbacks et apporter des améliorations si nécessaire. Lorsque les méthodes déployées fonctionnent, les ménages qui en bénéficient deviennent des « ambassadeurs » qui promeuvent cette solution technique auprès d'autres familles que le GERES accompagne. Le GERES cherche à s'appuyer sur un recueil et une analyse pointue des situations énergétiques des ménages ciblés, pour proposer ensuite une large gamme de produits qui constituent une sorte de « boîte à solutions » financières et techniques à destination des familles.

## QUATORZE / France

### Construire le projet autour d'un habitant « expert »<sup>46</sup>

Pour QUATORZE, les personnes ciblées par ses projets sont des « experts d'usage » ; la méthodologie déployée s'articule donc autour de ce postulat de départ et les stratégies d'intervention sont, autant que possible, construites avec les habitants. Ces derniers étant compétents pour trouver une partie des solutions à leur problème, QUATORZE les implique au maximum, par exemple, en recourant à des techniques constructives qui favorisent la co-construction et l'intervention de personnes apprenantes. Néanmoins, l'organisation a constaté que les rapports de pouvoir au sein d'une communauté pouvaient induire une stratégie erronée, dans la mesure où les besoins exprimés (explicites) ne coïncident pas forcément avec les besoins des personnes les plus précaires (implicites). L'organisation cherche donc à être au plus près des habitants, en veillant à prévenir l'influence des rapports de pouvoir dans les prises de décisions. Lors de la première année d'intervention du projet, l'appropriation d'une petite architecture commune en logement a été une étape clef dans la redéfinition de la méthodologie d'intervention. Depuis lors, l'homogénéité apparente des groupes n'est plus le référentiel unique dans la définition des besoins : chaque personne est suivie individuellement dans la définition de son projet de vie. De plus, le travail à l'échelle du quartier, et pas seulement à l'échelle de la parcelle, a permis de se dégager progressivement des rapports de pouvoir.





## YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso Une évolution progressive, de l'accompagnement individuel aux dynamiques communautaires<sup>47</sup>

*Le projet mené par YAAM SOLIDARITÉ prend son origine dans les inondations de 2009 à Ouagadougou, qui ont interrogé l'organisation sur la résistance des habitations à de tels phénomènes climatiques. Initialement, ses interventions visaient à développer des constructions en terre sur des projets très ponctuels et très localisés. Rapidement, en complément de l'aspect technique des interventions, est apparue une volonté plus « politique », YAAM SOLIDARITÉ cherchant à utiliser des pratiques concrètes autour de l'habitat pour mettre en avant les « bonnes solutions » et interpeller les autorités. Aujourd'hui, YAAM SOLIDARITÉ accompagne les communautés locales dans des démarches d'auto-construction de l'habitat, notamment dans les quartiers non lotis.*

*Progressivement, sa démarche centrée sur l'habitat individuel s'est enrichie d'une dimension plus large, collective, au contact des quartiers informels ; YAAM SOLIDARITÉ a ainsi souhaité prendre en compte le cadre de vie dans une lecture plus large que celle de la maison, ce qui a modifié ses façons de faire. Son intervention auprès des habitants s'appuie aujourd'hui sur trois étapes progressives : d'abord, un diagnostic technique est établi concernant l'habitat à construire/réhabiliter, puis une enquête sociale est réalisée auprès du ménage concerné, et enfin, une assistance technique est proposée, avec une participation des habitants lorsque cela est possible. Il s'agit donc pour YAAM SOLIDARITÉ de proposer un accompagnement continu pour faciliter des démarches autonomes. Ces appuis aux familles sont intégrés dans une approche plus large à l'échelle du quartier, qui se traduit par un travail de cartographie communautaire ou par l'introduction de mécanismes de financement, de type tontine, pour développer les prêts avec remboursement et soutenir des projets communautaires via des fonds souples.*

*Le projet d'amélioration du cadre de vie mené dans le quartier de Boassa se trouve donc au croisement de deux dynamiques : d'une part, une volonté d'inscrire l'intervention urbaine sur le long terme en renforçant la société civile, en proposant durablement un cadre de vie de qualité et en améliorant le quartier tel qu'il est structuré aujourd'hui pour l'intégrer au tissu urbain alentour ; d'autre part, un appui aux habitants qui cherchent à court terme à résoudre des problèmes du quotidien lié à l'habitat, la mobilité, l'emploi, les services, etc.*

<sup>45</sup> / COTA, entretiens individuels avec le GERES, 29-11-2018 et 14-01-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>46</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 28-01-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>47</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.





# FICHE 2

## Répondre durablement aux besoins

*Quel équilibre trouver entre la réponse aux besoins immédiats exprimés par les habitants, qui relève parfois d'une logique d'urgence, et la recherche d'une nécessaire durabilité dans les résultats des projets mis en œuvre ?*

### La durabilité, une notion centrale dans les projets de développement

Dans le secteur de la coopération au développement, la durabilité (ou viabilité selon les termes de l'OCDE) fait partie des 5 critères qui orientent habituellement l'évaluation des projets. Elle est envisagée comme « la probabilité que les résultats positifs d'une activité perdureront après que le financement assuré par les donateurs aura cessé. Les projets doivent être viables tant du point de vue environnemental que sur le plan financier »<sup>48</sup>. Nous nous focaliserons ici davantage sur les aspects de durabilité financière, puisque les aspects environnementaux ont été identifiés comme une catégorie à part entière, abordée ci-après (fiche 5).

On constate qu'il peut y avoir une forte disjonction entre les besoins exprimés par les habitants, en termes d'habitat (amélioration, rénovation, réhabilitation, reconstruction) et la recherche de viabilité/durabilité financière. Nous touchons donc ici à la notion de besoin et, plus spécifiquement, à la manière dont les organisations porteuses de projets l'identifient et prennent en considération les attentes des habitants, tout en s'assurant de sa viabilité financière et environnementale. Si certains besoins exprimés peuvent trouver des réponses rapidement et s'inscrire dans une logique de durabilité, d'autres peuvent être en contradiction avec la recherche de solutions plus pérennes qui exigent plus de temps, voire plus de moyens. Sur ce point, la recherche d'un équilibre semble être la préoccupation majeure des organisations partenaires de la Fondation.

### Les pratiques constructives, point de convergence de la durabilité et de la réponse aux besoins<sup>49</sup>

Les partenaires insistent sur la recherche permanente d'un équilibre entre la réponse aux besoins/envies des

### Les points essentiels à retenir

- La nécessité de légitimer et de renforcer les compétences des habitants ;
- La nécessité de mutualiser les ressources entre acteurs poursuivant un même objectif sur un même territoire ;
- L'importance d'impliquer les habitants à toutes les phases de l'intervention, autant en amont (diagnostic par exemple) que pendant le projet (participation individuelle ou collective, technique ou financière, en temps dédié, etc.) et en aval du projet (évaluation, identification de besoins résiduels notamment) ;
- La nécessaire évolution des « cultures constructives locales », au-delà de l'appui aux « pratiques constructives ».

ménages qu'ils accompagnent en matière de logement, et la nécessité d'apporter des réponses techniques qui soient également acceptables d'un point de vue culturel, social, environnemental, et soutenables financièrement. Une grande partie des stratégies mises en œuvre par les partenaires de la Fondation consiste à s'appuyer sur les savoir-faire existants, en matière de construction,

<sup>48</sup> / <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

<sup>49</sup> / COTA, Grille de questionnement capitalisation FAP – version collaborative, janvier 2019.

d'utilisation de matériaux locaux, de mode de production de l'habitat au sein des communautés.

*« La réponse apportée par les partenaires doit s'inscrire dans le cadre formel régissant le secteur constructif, même s'il n'est pas parfaitement adapté aux pratiques d'auto-construction qui prévalent sur les territoires d'intervention. Pourtant, une approche privilégiant l'accompagnement à l'auto-reconstruction permet d'entrevoir un impact à plus grande échelle et de plus longue durée.*

*Faire confiance aux capacités de réponses techniques, sociales et économiques des populations exposées aux catastrophes contribue à les inscrire au cœur du processus et à les engager réellement dans leur propre « développement ».*

*Il est donc nécessaire de savoir identifier et comprendre ce que les gens font par eux-mêmes, afin de promouvoir des améliorations tout en perpétuant les capacités préexistantes d'adaptation et d'évolution des habitants. Il s'agit en définitive de renforcer la capacité de chaque individu à faire ses propres choix informés, ceci en s'appuyant sur les forces et les dynamiques locales qui seront renforcées là où nécessaire. »*

GRATERRE

.....

*« Les habitants détiennent 90% des connaissances nécessaires à la construction/réhabilitation, comme dans la majorité des autres domaines, mais ils ne les partagent pas. Il y a une maîtrise individuelle de certaines techniques pour construire sa propre maison, mais ce n'est pas versé au pot commun. »<sup>50</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Nous essayons de prioriser les besoins avec les habitants et nous faisons en sorte de bien capter les besoins implicites. Nous considérons que ceux qui restent dans le projet sont ceux pour lesquels les besoins implicites les plus profonds ont été identifiés. Notre travail d'identification/priorisation des besoins peut créer des problèmes, par exemple quand il s'agit de dissocier confort et sécurité.*

*De plus, nous rentrons dans l'intimité du ménage et introduisons un nouveau poste de dépense avec l'épargne, en stipulant que cette nouvelle dépense est prioritaire. C'est ce qui détermine si la famille continue la démarche ou pas : il y a là une question de confiance, si la famille perçoit un bénéfice, une récompense, si cela devient un facteur d'amélioration durable de sa situation, alors il y a de fortes chances qu'elle poursuive l'épargne. »<sup>51</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Certains partenaires de la Fondation semblent trouver cet équilibre en misant essentiellement sur le renforcement du dialogue avec les habitants, en expliquant ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas lors de la phase d'identification des besoins, et en travaillant la responsabilité des personnes/familles dans le choix des plans du logement par exemple. Pour cela, un dialogue individualisé peut être mis en place, en amont et tout au long d'une opération de construction ou de rénovation.

*« Les habitants donnent leur avis en amont. Il y a aussi des sensibilisations dans les quartiers. Les familles intéressées viennent et on trouve un équilibre entre les priorités techniques et ce qu'elles souhaitent. ENDA MADAGASCAR tranche en dernier ressort et 90% des familles sont d'accord avec la décision finale. »<sup>52</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

.....

*« Nous sommes toujours en dialogue avec les habitants afin qu'ils participent à la conception des plans, à l'orientation globale donnée à l'habitat. Cela nous permet de mieux saisir leurs réalités sociales et culturelles. »<sup>53</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

50 / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

51 / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

52 / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

53 / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

« Avant d'intervenir techniquement, on utilise une maquette en 3D. Nous proposons plusieurs alternatives et les habitants choisissent. Cela permet d'être sûr que tout le monde a bien compris ce que l'on va faire et cela évite les changements imprévus en cours de construction/rénovation. »<sup>54</sup>

HABITAT-CITÉ / Haïti

D'un point de vue purement technique, certains partenaires de la Fondation fondent la durabilité des constructions sur l'adaptation au contexte climatique et au terrain. En partant de là, un travail est réalisé sur des aspects spécifiques (normes parasismiques et anti-cycloniques, lutte contre les inondations par exemple), ce qui contribue à la durabilité des maisons construites.

« Nous travaillons sur des techniques constructives locales améliorées qui incluent des normes antisismiques et anticycloniques. Nous faisons en sorte que les maisons soient protégées à tout point de vue, en recherchant les spécificités les plus adaptées à chaque situation. »<sup>55</sup>

HABITAT-CITÉ / Haïti

« Nous intervenons dans une zone à fort potentiel d'inondation. Avant toute opération de construction, nous récoltons des informations sur les montées maximales des eaux et nous construisons en fonction de cela. »<sup>56</sup>

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

D'autres exemples montrent que la recherche de l'équilibre entre techniques de construction et durabilité est difficile, et parfois due aux faibles capacités de mobilisation financière des habitants.

« Un effort est fait pour aller vers une construction durable, mais c'est très compliqué. On avait même imaginé mettre du chauffage au sol dans les maisons avec une part de gratuité, mais les gens n'ont malgré tout pas les moyens de payer. »<sup>57</sup>

PADEM / Mongolie

Pour renforcer la durabilité des habitats construits et/ou rénovés, certains partenaires de la Fondation développent des actions visant le renforcement des capacités d'entretien et de maintenance post-construction/rénovation.

Cela passe essentiellement par des actions de formation des habitants pour assurer la maintenance des logements, sans forcément faire appel à des professionnels extérieurs, ce qui permet notamment de travailler la soutenabilité financière en aval des projets de construction/rénovation (gains financiers pour les familles).

« Nous sommes en recherche de durabilité. Par exemple, nous formons les habitants aux techniques de maintenance. C'est une partie du programme de renforcement des capacités que nous développons à côté des programmes de construction. »<sup>58</sup>

FUNDASAL / Salvador

« Les familles accompagnées sont formées à l'entretien, à l'hygiène et à l'habitabilité<sup>59</sup> après la reconstruction de leur maison. Cela leur permet de faire les choses elles-mêmes, sans forcément faire appel à un tâcheron. »<sup>60</sup>

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Le renforcement des filières locales d'approvisionnement en matériaux est un autre facteur à considérer ; il permet de valoriser des ressources de proximité, en structurant une approche plus large que la simple utilisation de bois, de sable, etc. L'exemple du typha, utilisé par URBASEN au Sénégal dans l'optique de produire des briques, est ici à rappeler.

54 / COTA, entretien individuel avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018.

55 / COTA, entretien individuel avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018.

56 / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

57 / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018.

58 / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019.

59 / ENDA MADAGASCAR entend l'habitabilité comme la façon d'aménager l'intérieur de la maison.

60 / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.



## La sécurisation foncière, un enjeu central de durabilité<sup>61</sup>

La question de la sécurisation foncière est certainement l'un des aspects les plus pris en compte pour assurer la durabilité des actions de construction et/ou de réhabilitation entreprises par les partenaires de la Fondation. En effet, comment assurer la durabilité des opérations cofinancées si les habitants risquent potentiellement de se faire délocaliser ou expulser ? Il s'agit d'une question délicate à résoudre (temps long, prise en compte de la loi et principe de réalité, relations avec les autorités publiques, etc.).

Les partenaires soulignent la nécessité de mettre en place des situations foncières intermédiaires (occupation reconnue), entre la propriété du terrain et l'occupation illégale. Cela revient à poser des jalons réalistes dans l'évolution du statut foncier des habitants et implique naturellement des négociations avec les autorités locales, afin que ces dispositions alternatives soient reconnues, même temporairement.

*« Nous regardons toujours les titres de propriété, mais la situation cadastrale est catastrophique. Il n'y a pas de document, ou il y a dix propriétaires qui revendiquent un lot. On demande toujours à la mairie un document qui autorise les gens à vivre là, à défaut d'un titre de propriété. »<sup>62</sup>*

CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

.....

*« Aujourd'hui, nous produisons des attestations d'occupation foncière, délivrées par URBASEN et la Fédération des habitants. Nous sommes par exemple en lien avec le bureau municipal d'urbanisme de Pikine, ce qui favorise la durabilité de la démarche par le transfert de compétences aux autorités locales. Dans toutes les communes où nous intervenons, nous créons cette relation avec les autorités locales, sur la base de démarches initiées par les habitants. »<sup>63</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

*« L'occupation sans droit ni titre des bidonvilles interdit les processus de production de la ville. Le risque d'expulsion bloque les dynamiques d'investissement. En admettant que le modèle d'investissement solidaire soit une clé, la sécurisation foncière est la première porte à ouvrir pour la production d'un habitat digne pour tous. »<sup>64</sup>*

QUATORZE / France



## La participation des habitants, un outil au service du projet ou un facteur de durabilité ?

La question de la participation des habitants durant le temps du projet est fortement questionnée par les partenaires, notamment sous l'angle de la durabilité. La question centrale est de savoir si la participation doit être conçue uniquement pour servir les besoins du projet (participation ponctuelle, durant le temps du projet) ou si les dynamiques de participation enclenchées ou accompagnées doivent nécessairement être pérennes, s'inscrire sur le long terme afin de garantir l'appropriation des actions, et donc leur durabilité. Dans le second cas, les participants au processus de capitalisation s'interrogent essentiellement sur les approches et méthodes à privilégier pour instaurer une dynamique viable dans le temps.

La participation comme gage de durabilité commence par l'intégration de l'habitant dès la phase de conception du projet.

*« URBASEN est le fruit de la rencontre entre des habitants et des experts en urbanisme. URBASEN n'a pas de projets en propre, toutes les actions sont portées par les habitants eux-mêmes, via la FSH. C'est un marqueur fort pour une participation effective et entière. »*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

<sup>61</sup> / COTA, Grille de questionnement capitalisation FAP – version collaborative, janvier 2019.

<sup>62</sup> / COTA, entretien individuel avec CARE FRANCE, 22-11-2018.

<sup>63</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018.

<sup>64</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 09-11-2018.

*« Les habitants sont sollicités dès le départ. Dans le cadre du projet d'appui aux personnes aveugles, ce sont elles qui travaillent directement sur leurs souhaits d'aménagement. »<sup>65</sup>*

PADEM / Mongolie

.....

*« L'expérience montre que le succès d'un projet est souvent le résultat de la mutualisation des savoirs locaux avec ceux mis à disposition par les acteurs extérieurs. Chacun doit apprendre de l'autre, ceci dans le plus grand respect des savoirs et des ignorances des différents acteurs ; il est essentiel que chaque décision, y compris celles relatives aux modèles d'habitat proposés aux habitants, soit prise en considérant la participation, la validation et/ou les propositions d'amélioration et d'aménagement de la communauté locale. Impliquer largement les habitants permet de garantir une plus grande participation et une meilleure appropriation des initiatives développées, facilite la cohésion sociale et permet de renforcer le rôle de chaque individu vis-à-vis des propositions constructives qui lui sont faites. »*

CRATERRE

Ensuite, dans la majorité des projets, les stratégies mises en place s'appuient sur un accompagnement des dynamiques impulsées par les habitants pour construire/ réhabiliter leur maison. À ce titre, deux modalités sont expérimentées : l'habitant participe lui-même aux travaux (de manière physique ou financièrement), ou bien il est en charge de recruter les prestataires et de les superviser. Il s'agit ici d'une participation sous forme de contribution en temps passé à la réalisation de l'ouvrage. Pour les partenaires, cela revient à « accompagner les stratégies préexistantes en termes d'auto-construction » et à « favoriser la montée en compétences des « bricoleurs »<sup>66</sup> », en veillant à trouver l'équilibre entre ce qui relève de l'implication technique ponctuelle des habitants et ce qui relève d'une activité professionnelle faisant appel à des compétences reconnues (cf. paragraphe suivant).

*« Le projet ne construit pas les maisons. Nous fournissons les matériaux et c'est à la famille de mobiliser des gens pour le volet construction. Nous fournissons cependant une assistance technique si besoin. »<sup>67</sup>*

CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

.....

*« Au début, nous n'impliquions les habitants dans la construction qu'en fonction de leurs aptitudes et seulement lors de la phase de finition. Aujourd'hui, nous nous positionnons en accompagnateur de ces personnes pour les aider à faire des choix informés en entière responsabilité. »<sup>68</sup>*

CRATERRE et YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

La formation de techniciens (tâcherons, artisans, etc.) est essentielle ; sur ce point, les partenaires sont attachés à trouver un équilibre entre l'expertise technique et la « culture de la rue », c'est-à-dire entre l'intervention d'un professionnel formé et les pratiques plus spontanées des habitants, qui ne doivent pas être mises de côté lorsqu'elles sont viables.

L'accompagnement à la montée en compétences d'intervenants techniques issus des groupes d'habitants impliqués dans les projets, doit également s'accommoder d'une double temporalité complexe : en dehors de la réponse aux besoins techniques d'intervention sur l'habitat, il s'agit aussi d'un moyen de générer du revenu pour les personnes formées. Or, celles-ci souhaitent en général être rapidement opérationnelles, donc suivre des formations courtes (cf. également temporalité du projet courte et contrainte), mais elles risquent alors d'être limitées dans leur capacité à proposer des services, par manque d'approfondissement de leur savoir-faire. L'implication solidaire des artisans déjà formés et reconnus est un autre point d'attention : comment mobiliser ces personnes dans une dynamique collective visant l'amélioration des conditions de vie des autres, tout en reconnaissant leur travail à sa juste valeur (sociale et financière) ?

65 / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018.

66 / Le terme « bricoleur » fait référence aux acteurs de la construction informelle (le petit frère, le cousin, le voisin... qui a déjà fait cela), mais dont ce n'est pas nécessairement l'activité professionnelle principale.

67 / COTA, entretiens individuels avec SERA ROMANIA et CARE FRANCE, 10-12-2018 et 22-11-2018.

68 / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

## Entre réponse aux besoins et durabilité, des types d'obstacles et de leviers à considérer

Pour appréhender cette thématique, les organisations partenaires identifient cinq types de leviers et d'obstacles qui conditionnent le niveau de durabilité des actions entreprises.



### Prise en compte pertinente des besoins (diagnostic)

Concevoir et mettre en œuvre un projet sur la base des besoins des habitants est sans nul doute un facteur de durabilité. La manière de faire émerger les besoins peut être facilitée par des méthodologies adaptées : prioriser les besoins lorsqu'ils sont nombreux et variables ; différencier ce qui relève de l'explicite et de l'implicite ; distinguer souhaits, attentes, envies et besoins, etc. Introduire du rêve, de l'idéal, pour favoriser ensuite la mise en mouvement des habitants vers des actions plus mesurées et plus « réelles », est également un levier méthodologique intéressant. C'est d'ailleurs un point fortement mis en avant par les partenaires lors du séminaire de Dakar, qui considèrent que le travail sur l'imaginaire constructif est globalement trop faible dans les projets, ce qui nuit à la capacité de projection (même idéalisée) des habitants. Lors du séminaire d'Antananarivo, la question des diagnostics a pu être approfondie, comme outil privilégié de prise en compte des besoins. Allier les diagnostics sociaux (situation des personnes et des familles) aux diagnostics techniques a été présenté comme un bon moyen d'articuler réponse aux besoins et durabilité, en traitant des deux aspects centraux de la situation des personnes accompagnées ; le volet social est entendu par les partenaires comme englobant ce qui concerne le ménage et ce qui concerne la communauté. Pour mener ces diagnostics, le recours à la recherche-action semble privilégié par les opérateurs, c'est selon eux un moyen d'obtenir des « quick win », en répondant très rapidement à de « petits » besoins, tout en prenant le temps d'identifier des besoins plus structurels qui seront traités dans la durée. L'implication des ménages lors de l'élaboration de ces diagnostics (entretiens, groupes de discussion, enquêtes de perception, etc.) est fondamentale pour

générer et/ou accompagner une participation pérenne et porteuse de sens ; envisager avec les habitants, lors de la conduite de ces diagnostics, des mesures concrètes à l'échelle du quartier représente également un moyen de mobiliser les personnes ciblées et de les projeter vers l'action.

D'une manière générale, le principal obstacle à considérer réside dans le fait que les approches proposées sont souvent davantage techniques que centrées sur l'humain. Pour traduire la prise en compte de ces besoins dans l'opérationnel, l'un des leviers consiste à responsabiliser les habitants, en leur donnant un pouvoir réel sur le choix des initiatives les concernant, en décentralisant une partie de la prise de décision au niveau de l'habitant (appréhendé comme ménage, quand il s'agit de décisions concernant sa maison, ou comme collectif, quand il s'agit de décisions à dimension communautaire). Néanmoins, proposer un pouvoir de décision réel aux habitants induit de créer des conditions favorables à la prise de décision (niveau d'information satisfaisant, conscience des risques et des contraintes, recherche d'une majorité ou d'un consensus, viabilité des options proposées, etc.), ce qui est perçu comme une difficulté par les partenaires.

### Temporalités variables

La question du temps est centrale dans la recherche d'un équilibre entre réponse aux besoins et durabilité. Les partenaires identifient comme levier la récurrence des cofinancements, et donc des projets, sur des cycles pouvant aller jusqu'à environ 10 ans (trois projets triennaux par exemple), mais ont conscience que la temporalité du projet est aussi une forte contrainte, puisqu'elle ne coïncide pas toujours avec la temporalité des habitants (parcours de vie, consolidation des dynamiques collectives, etc.). Il arrive aussi souvent que les objectifs de ces projets triennaux soient surdimensionnés au regard du temps dédié pour les atteindre, ce qui constitue un obstacle. Plus largement, la « dépendance » au mode projet de la plupart des organisations n'est ni un facteur de durabilité, ni un facteur de réponse aux besoins étant donné le cadre souvent normé et contraint de ces projets (dans leur construction, leur mise en œuvre et leur suivi). Identifier des stratégies de retrait en amont est un moyen de considérer le temps non plus comme articulé autour de la vie du projet, mais comme une continuité entre l'avant-projet, le projet et l'après-projet, en cherchant à opérer une transition douce. Les partenaires identifient ici un obstacle important, à savoir la faible capacité des populations accompagnées à anticiper les évolutions de leur territoire, et donc les réponses à y apporter, ce qui amène les opérateurs à privilégier une récurrence de l'intervention à une stratégie de sortie.

### Périmètre du projet

L'identification du périmètre des projets (territoire d'intervention, public cible, etc.) et de la nature des activités déployées est également fondamentale pour trouver un équilibre entre réponse aux besoins et durabilité. Il faut déjà définir ce qu'est un territoire pour pouvoir l'appréhender et s'y engager ; les partenaires, conscients des dimensions multiples de leur territoire d'intervention (acteurs, problématiques, thématiques, caractéristiques physiques, etc.) voient la limitation du nombre de bénéficiaires (qui est inhérente au mode projet) comme un obstacle à la prise en compte de cette complexité, au même titre qu'une certaine difficulté à « *regarder le territoire avec les yeux des gens* », sauf pour les organisations très locales qui ont élu domicile (ou qui proviennent) du territoire ciblé par le projet. À l'inverse, les organisations partenaires ont identifié quelques leviers permettant de bien définir le périmètre de leur projet : structurer et/ou consolider des groupes d'habitants pour « tenir dans le temps », dialoguer intensément avec les habitants et partager leur quotidien pour tenter de se mettre à leur place, ou encore rechercher un lien « organique » entre opérateur et habitants pour développer des objectifs communs. Dans ce cas, un risque de « patronage » des habitants peut exister, par des organisations qui deviennent progressivement centrales dans la vie du quartier ou de la zone du projet.

D'autres leviers peuvent permettre de définir un périmètre de projet qui réponde aux besoins tout en prenant en considération des facteurs de durabilité. Les partenaires mettent par exemple en avant la prise en compte des personnes dites « invisibles » et de leurs besoins, afin de ne pas générer ou entretenir de l'exclusion sur le territoire entre bénéficiaires du projet et personnes les plus exclues (ce qui induit de s'appuyer sur des diagnostics sociaux, et pas seulement constructifs), ou encore la participation des habitants à la réalisation d'ouvrages collectifs, pour dépasser la simple finalité personnelle ou familiale.

Les partenaires se heurtent cependant à des obstacles importants : ils sont, pour certains, peu formés et outillés pour mener des diagnostics précis, a fortiori s'ils sont orientés vers une lecture « sociale » des situations ; les capacités financières des ménages accompagnés sont en général très faibles, ce qui ne favorise pas leur capacité à agir sans appui ; des difficultés structurelles subsistent sur les territoires ciblés par les projets, relativement à l'accès à l'emploi ou la formation des jeunes, qui ne peuvent pas nécessairement rentrer directement dans le périmètre des projets, mais qui en conditionnent en partie la durabilité.

### Viabilité des modèles économiques (dont l'épargne)

La durabilité repose aussi sur la viabilité économique des solutions proposées. Le plus souvent, ces solutions mêlent des logiques de subvention/mise à disposition de matériaux et/ou de force de travail et une contribution/participation de la part des habitants (en temps, en argent, etc.). Cela induit de jouer sur plusieurs leviers : un équilibre réaliste entre subvention et contribution, s'assurer que les habitants puissent épargner et sécuriser progressivement leur famille en parallèle de leur contribution directe au projet, etc. Les partenaires, s'ils peuvent parfois s'appuyer sur des mécanismes financiers efficaces (groupes d'épargne par exemple), se heurtent souvent à l'obstacle de la modélisation économique, pour laquelle ils ne se sentent généralement pas compétents. De plus, et malgré une volonté affirmée de prendre en compte la frange des personnes les plus exclues, les modèles économiques majoritairement proposés dans les projets induisent une capacité de participation (notamment financière) qui demeure inaccessible aux personnes les plus pauvres ou les plus marginalisées. Enfin, et même pour ceux qui ont la possibilité de participer, le faible montant des participations limite de fait les ambitions que le projet peut se donner. Pour structurer des mécanismes d'épargne durables, les partenaires encouragent le développement d'une « culture de l'épargne », basée notamment sur des réussites concrètes dues au fait de mettre de l'argent de côté (réaliser rapidement de petits aménagements fonctionnels par exemple) et sur une identification fine des postes de dépenses et des ressources des ménages, pour calibrer un montant d'épargne adapté qui ne grève pas le budget familial et qui permette de systématiser la pratique de l'épargne.

### Accession à la propriété

L'accès à la propriété des habitants représente également un facteur central de durabilité. Pour les partenaires, cela induit d'abord de définir la notion de propriété et toutes ses implications (historiques, culturelles, familiales, etc.), puis d'appréhender le cadre existant (coutumier, règlementaire, etc.), afin d'accompagner les habitants vers une accession à la propriété qui puisse sécuriser durablement leur habitat et leur famille. Dans la pratique, de nombreux obstacles entravent ce cheminement : occupation spontanée sans documentation relative à la propriété, transmission non formalisée du sol, refus des autorités de reconnaître une occupation foncière comme légale, etc. La mise en place de statuts fonciers intermédiaires représente un moyen de limiter les incidences liées à l'insécurité foncière (équilibrer le rapport de force et stabiliser/sécuriser les habitants, au moins pour un temps donné).

## Comment les projets traduisent-ils cette recherche d'équilibre entre réponse aux besoins et durabilité ?



### HABITAT-CITÉ / Haïti<sup>69</sup>

#### Anticiper avec les familles ce qui pourrait se passer demain

*HABITAT-CITÉ a rapidement identifié que le fait de choisir des bénéficiaires crée un déséquilibre entre les habitants et représente un facteur de « non-durabilité », en créant des tensions et des inégalités dans ses zones d'intervention. L'organisation s'est donc demandé comment faire bénéficier des retombées du projet à des personnes et familles qui n'en étaient pas directement destinataires. Elle cite l'exemple d'une zone où une seule maison a été réhabilitée, ce qui a créé des jalousies, des tensions, allant même jusqu'à une forme de culpabilité de la famille qui en a bénéficié et qui n'osait pas utiliser pleinement sa maison (notamment les latrines). D'autre part, HABITAT-CITÉ mentionne le fait que, le plus souvent, l'amélioration de l'habitat n'est pas une priorité pour les familles qui doivent d'abord penser à se nourrir ou à payer l'école pour leurs enfants. Les familles sélectionnées par le projet sont très modestes, et c'est souvent la diaspora qui fournit les fonds nécessaires aux démarches constructives.*

*Ces familles ont globalement accès à la terre et disposent en général d'une maison familiale, mais elle est souvent dans un état de délabrement avancé. Afin de les associer au maximum, de créer de l'envie autour du projet de réhabilitation et de l'inscrire dans le temps (durabilité), et avant même de débiter des travaux, HABITAT-CITÉ et ses partenaires locaux utilisent des maquettes en 3D pour permettre aux habitants de bien visualiser ce qui pourrait être fait dans leur maison. C'est un moyen de responsabiliser les familles et d'éviter que des volontés de modifications apparaissent soudainement pendant la phase constructive. À cette étape, il est également demandé aux familles d'imaginer à quoi pourrait ressembler leur maison dans dix ans, et ce, afin de prévoir dès le début comment l'agrandissement du logement pourrait être réalisé. Ce travail préalable permet également de ne pas aboutir à la production de maisons uniformes et de proposer des structures d'habitat très différentes. Afin d'avancer progressivement dans ce travail de projection, la première ébauche consiste en un contour de maison sans murs ni fenêtres, qui évolue progressivement ensuite. HABITAT-CITÉ propose aussi délibérément des modèles d'habitat qui ne fonctionnent pas, afin de démontrer concrètement aux familles que certaines orientations ne sont pas viables. Enfin, ce travail permet non seulement de visualiser la maison de manière « physique », mais aussi d'envisager la façon dont la famille va vivre à l'intérieur, se projeter ou non vers l'extérieur, etc. L'organisation identifie néanmoins certaines limites à l'outil, qui est par exemple plus adapté à une démarche de construction/extension que de réhabilitation.*



## PADEM / Mongolie

### Renforcer les partenaires locaux, un facteur de durabilité ?<sup>70</sup>

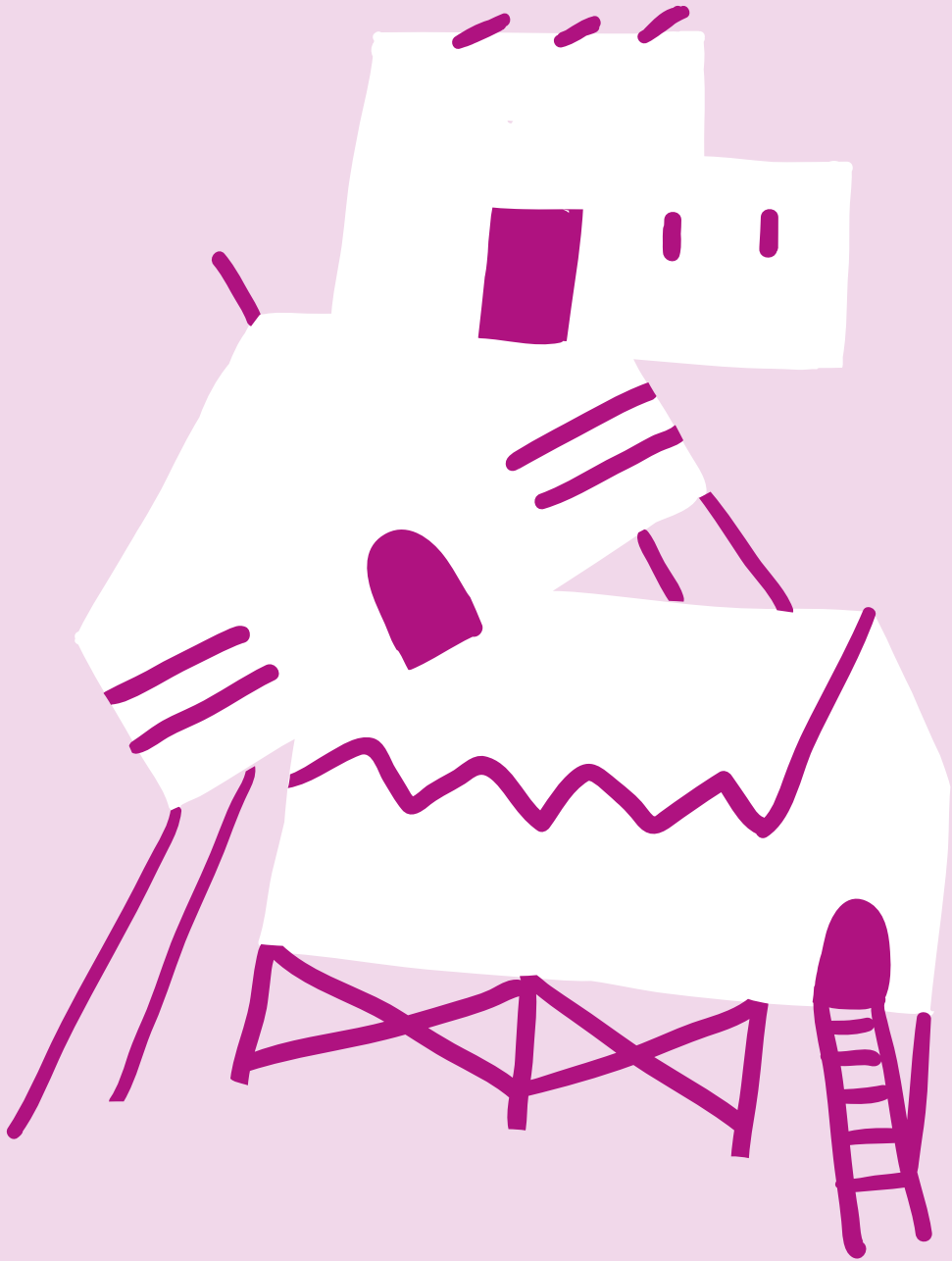
Depuis 2009, PADEM travaille avec l'ONG MONES qui s'engage en faveur du droit des femmes et du changement social. Initialement, la communauté de femmes accompagnée par MONES était un regroupement de personnes engagées qui ont pu progressivement monter en compétences et en structuration pour se constituer en association. L'organisation a directement bénéficié de la stratégie d'intervention de PADEM, qui consiste à faire confiance aux partenaires locaux et à s'appuyer sur eux pour mettre en œuvre les projets qu'ils ont eux-mêmes définis. PADEM les appuie ainsi pour définir leur proposition et suivre leurs actions, notamment sur les aspects techniques (bien que les partenaires parviennent en général à accéder à l'information technique principale par eux-mêmes, développant ainsi leurs propres compétences et connaissances). PADEM intègre à son action un travail d'animation d'un « réseau de connaissances et d'expériences » entre les quatre organisations partenaires, afin que chacun apprenne des autres et qu'à l'avenir, ces quatre organisations mongoles puissent travailler ensemble sans intermédiaire.

Cette façon d'intervenir représente un facteur de durabilité, via le renforcement des structures partenaires, et notamment de MONES, dont la structuration a évolué positivement au fil des années depuis sa création ; néanmoins, quelques obstacles freinent cette montée en compétences. D'une part, les associations partenaires ne sont pas spécialisées dans le domaine de la construction et doivent donc affronter des problèmes techniques auxquels elles ont du mal à apporter des réponses ; d'autre part, la communication entre les quatre partenaires locaux doit être fluide et réactive, notamment en amont de la planification des actions, pour installer une certaine cohérence d'ensemble. En raison d'approches différentes, chaque ONG s'est pourtant focalisée sur des problèmes spécifiques, sans suffisamment considérer les approches des autres partenaires, qui pouvaient être complémentaires entre elles.



« Dans le cadre de certains des projets capitalisés, des enquêtes de proximité ont été menées auprès des habitants, artisans, producteurs de matériaux, concepteurs, etc., impliqués dans le cycle de production de l'habitat local. Ces enquêtes ont permis de connaître les forces et faiblesses de l'existant et d'identifier les causes des faiblesses constatées : manque de savoirs/savoir-faire (auquel cas, ce manque était comblé par des formations adaptées), manque de moyens financiers (dans ce cas-là, un travail de définition puis de diffusion de solutions adaptées aux moyens des habitants était entrepris, permettant à chacun de faire des choix informés dans l'utilisation des moyens dont il dispose), etc. »

CRATERRE



# FICHE 3

## Les facteurs socioculturels au cœur des projets

*Comment composer avec les déterminants socioculturels des zones de mise en œuvre des projets, qui influent sur tous les paramètres d'une intervention (relations entre personnes, relation à l'habitat, structuration des rapports de pouvoir, pratiques constructives, etc.)?*

### Comment définir le terme « socioculturel » ?

Les facteurs socioculturels renvoient à l'ensemble des influences qui relèvent « de la structuration/organisation d'un groupe humain et de sa culture »<sup>71</sup>. Cette catégorie de facteurs constitue une variable incontournable dans la conduite d'un projet, dans la mesure où la formulation et le déroulement d'une activité (le processus), ainsi que les résultats générés (les produits ou résultats de court, moyen et long termes) dépendent en grande partie de la manière dont les acteurs sont organisés socialement et dont ils interagissent, entre eux et avec leur environnement. Les aspects culturels, dont les origines peuvent être très diverses (religions, croyances, modes d'organisation politique, influences extérieures prégnantes) influent de manière considérable. Ces facteurs sont d'autant plus complexes à maîtriser qu'ils sont en perpétuel changement et ne relèvent pas d'une situation figée ni homogène.

Par exemple, l'urbanisation galopante qui caractérise les pays d'Afrique sub-saharienne modifie les structures sociales des groupes humains (accroissement de l'individualisme et d'une culture de consommation tel que les pays occidentaux ont pu le vivre avec l'éclosion d'une classe moyenne). De même, les influences extérieures (via la présence de personnels expatriés par exemple, ou d'organisations internationales) participent également à la modification des structures sociales. À ce sujet, Pierre Olivier de Sardan montre, dans *Anthropologie et développement*<sup>72</sup>, à quel point l'aide au développement et la présence temporaire d'expatriés modifient les réseaux et relations de pouvoir au sein d'un groupe humain. Il est donc parfois très complexe d'appréhender l'ensemble des facteurs socioculturels

### Les points essentiels à retenir

- Cerner les facteurs socioculturels afin de les intégrer au mieux tout au long du cycle de projet ;
- Ne pas imposer sa vision aux habitants ;
- Mieux comprendre les différents facteurs socioculturels qui influent sur la construction de l'habitat ;
- Prise en compte du contexte sécuritaire du terrain d'intervention.

qui peuvent avoir une influence sur la programmation ou la mise en œuvre d'un projet.

La prise en compte de cette catégorie de facteurs prend différentes formes : ils peuvent être à la fois des incitants pour le développement de certaines dynamiques (par exemple, la valorisation des savoir-faire locaux dans les techniques de construction), comme ils peuvent constituer des freins (par exemple, la conception par les habitants de ce qu'est un « habitat moderne », souvent fortement imprégnée d'influences occidentales et parfois inadaptée au contexte local). Les partenaires insistent cependant sur les limites d'une telle démarche de compréhension. En effet, les dynamiques socioculturelles sont tellement diverses et en perpétuel changement qu'il est difficile, voire tout simplement impossible, de tout comprendre et surtout, de figer certains présupposés.

71 / Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue, 2019.

72 / Pierre-Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement*, éditions Karthala, 1995.

## Les points essentiels en détail

Pour la plupart des organisations partenaires de la Fondation, il est essentiel de bien cerner ces facteurs afin de les intégrer au mieux tout au long du cycle de projet (de l'identification jusqu'à son évaluation, en passant par les processus de mise en œuvre), de concevoir des projets adaptés et de favoriser leur pleine intégration dans le tissu social et culturel de la localité d'intervention. Un diagnostic socioculturel complet (cf. fiches 1 et 2) permet ainsi d'appréhender au mieux les « modes d'habiter », les matériaux de construction communément utilisés, les modalités d'occupation de l'espace de « vivre ensemble », la façon d'épargner, etc.

L'enjeu est ainsi de ne pas imposer sa vision de l'habitat aux habitants, mais de respecter les aspects culturels de la construction, et de les accompagner par des expérimentations progressives (ce que certains partenaires appellent l'effet « boule de neige »).

Ce faisant, **les partenaires de la Fondation mettent en avant l'importance de faire de « l'habitant » le principal acteur du processus du projet** qui le concerne directement.

La construction de ce diagnostic peut être facilitée par des moyens et des personnes dédiées sur le terrain, en charge d'accompagner progressivement le processus : identification, sensibilisation, accompagnement des changements de pratiques, etc. Cette implication sur le long terme et au plus près des habitants permet de mieux comprendre les différents facteurs socioculturels qui influent sur la construction de l'habitat. Les partenaires s'accordent ainsi à dire que tout projet doit idéalement être précédé d'une phase de diagnostic longue sur le terrain, permettant de mieux comprendre les facteurs socioculturels.

Enfin, les participants au séminaire d'Antananarivo ont rappelé l'importance de la prise en compte du contexte sécuritaire du terrain d'intervention. Si celui-ci est en effet souvent lié à des enjeux politiques et socio-économiques, qui dépassent les seuls facteurs socioculturels, sa prise en compte influe sur la logique d'intervention des projets portés. Par ailleurs, ce contexte sécuritaire peut être amené à évoluer rapidement, parfois vers des contextes de crise. Il est important que les partenaires se dotent d'outils de veille leur permettant d'anticiper et de réagir au mieux à ce genre de situation.



## Les facteurs socioculturels, un déterminant clé dans les cultures et pratiques constructives

Les organisations partenaires envisagent l'influence des facteurs socioculturels dans la construction sous différents angles. Tout d'abord, ces facteurs semblent faire systématiquement l'objet d'actions spécifiques en début de projet ; ces actions peuvent être très cadrées techniquement (démarche de diagnostic), avec la mise en place d'équipes pluridisciplinaires intervenant pour maîtriser au mieux ces facteurs et les intégrer lors de la phase de conception. Très souvent, cette phase de diagnostic porte sur un périmètre plus large que l'individu et son habitat, et touche le quartier dans son ensemble.

*« Nous prenons toujours en compte la réalité sociale et culturelle de l'habitant. Pour cela, nous développons une démarche en trois étapes : un diagnostic technique des savoir-faire en construction, une enquête sociale avec l'aide de sociologues et une assistance technique avec l'intervention d'un maçon. »<sup>73</sup>*

CRATERRE / Burkina Faso

Cette réalité sociale et culturelle permet en outre de détecter des savoir-faire locaux qui seront ensuite utilisés pour innover (au sens de : proposer une réponse nouvelle à une situation nouvelle, en créant cette solution ou en adaptant une solution existante). Dans ce cas, il s'agit de partir de facteurs sociaux et culturels pour développer des techniques de construction qui valorisent les habitants et permettent de gagner en efficacité.

*« Nous essayons de comprendre l'habitat et de voir comment l'améliorer. Il s'agit de favoriser la transmission des savoirs et des techniques des habitants. Nous faisons le tour des maisons, nous regardons ce que les gens savent faire et nous essayons de les accompagner pour analyser les problèmes et leurs conséquences. »<sup>74</sup>*

CRATERRE et YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

<sup>73</sup> / COTA, entretien individuel avec CRATERRE, 29-10-2018.

<sup>74</sup> / COTA, entretien individuel avec CRATERRE, 29-10-2018.

Ces démarches sont souvent complétées par des processus basés sur la discussion et la négociation avec chaque famille.

*« Nous organisons toujours un temps d'échange avec les familles concernées, au regard de leur situation, de leurs projets... Tout doit être discuté : urgence de placer les gens, composition du ménage, attentes, possibilités financières. On demande notamment aux habitants de quoi ils ont besoin pour garder les enfants à la maison. »<sup>75</sup>*

CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

Les facteurs socioculturels peuvent aussi générer des réticences de la part des habitants relativement à certaines techniques, certains matériaux de construction, voire certains types d'aménagement. En effet, certaines techniques constructives peuvent faire l'objet d'aprioris négatifs de la part des habitants, même si elles sont adaptées à l'environnement, permettent de générer des économies d'énergie ou encore si elles améliorent la qualité de vie. C'est particulièrement le cas pour tous les travaux d'assainissement. La construction de latrines, par exemple, renvoie à des pratiques très dépendantes des facteurs socioculturels, qu'il est parfois complexe de faire évoluer malgré l'apparente évidence en matière d'amélioration sanitaire. Faire accepter ces techniques nécessite alors un processus de persuasion qui peut prendre différentes formes (maisons témoins, identification d'ambassadeurs, etc.). Certains participants précisent par ailleurs que l'incitation financière prévue parfois dans les projets permet de dépasser les réticences des habitants sur ces aspects.

*« La CASA DE LA MUJER avait une équipe de construction de 10, 11 personnes. Certains n'étaient pas contents de passer à l'adobe<sup>76</sup>, perçu comme sale, plus fastidieux et plus fatigant. Leur regard a progressivement changé, ceux qui étaient contre en sont devenus les porte-parole. L'adobe présente, entre autres, l'avantage de donner des maisons plus fraîches que le parpaing. »<sup>77</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Certains types de maisons sont catalogués par les habitants comme des maisons « paysannes » alors que, par exemple, la présence d'un toit en tôle est un signe de richesse. Ce sont des contraintes culturelles avec lesquelles nous devons composer. »<sup>78</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

## Une participation citoyenne freinée ou catalysée par les facteurs socioculturels

La nature et le niveau de participation des habitants aux projets menés sont fortement dépendants de facteurs sociaux et culturels. L'analyse des actions des organisations partenaires met d'abord en avant des pratiques de participation individuelle et/ou familiale qui reposent sur la contribution financière. Différents dispositifs sont créés, qui vont de la participation sous forme d'épargne individuelle à la participation sous forme d'épargne collective.

*« Nous travaillons avec une Fédération d'habitants qui comprend entre 200 et 300 membres. La Fédération a initié un système de tontine qui permet la mise en place d'un fonds rotatif qui finance des projets individuels et collectifs. »<sup>79</sup>*

CRATERRE et YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

.....

*« Notre approche repose sur la participation financière des familles par l'épargne individuelle. Cependant, on constate qu'il est parfois difficile de trouver le bon montant : ni trop...ni trop peu. Les familles ont toutes un travail journalier, l'épargne n'est pas une pratique intégrée. Dans 80% des cas ce sont les femmes qui gèrent l'épargne, quand elle existe. »<sup>80</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

.....

*« Au Sénégal, la Fédération des habitants regroupe 312 groupes d'épargne, avec 30 personnes environ par groupe. Elle a développé un fonds rotatif qui permet aux habitants de bénéficier de prêts pour la reconstruction de l'habitat, en accord avec les capacités de financement des familles. C'est un fonds axé sur la mutualisation et la mise en commun de l'épargne. Il y a deux niveaux d'épargne : au niveau des groupes et au niveau fédéral. L'épargne est autogérée au sein des groupes, le groupe valide ou non la demande d'appui de ses membres. »<sup>81</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

<sup>75</sup> / COTA, entretien individuel avec CARE FRANCE, 22-11-2018.

<sup>76</sup> / De l'arabe « Thobe », l'adobe est une brique faite de terre malléable, souvent ajoutée de paille mouillée, généralement de forme parallélépipédique et séchée au soleil (Source : Ecotopie).

<sup>77</sup> / COTA, entretien individuel avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018.

<sup>78</sup> / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

<sup>79</sup> / COTA, entretiens individuels avec CRATERRE, 29-10-2018 et YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>80</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>81</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018.

La participation des habitants contribue également au renforcement de l'estime de soi et de son environnement immédiat (notion de fierté) qui est une condition essentielle pour le développement du « pouvoir d'agir »<sup>82</sup> de chacun et, par extension, une condition du développement de son territoire (aimer et être fier de son territoire est une condition pour participer à son développement). Pour travailler cet aspect, différents processus sont mis en œuvre par les partenaires de la Fondation, qui contribuent généralement à valoriser le pouvoir de création, de projection et de décision des familles, au-delà des apports en nature. C'est à la fois un levier individuel et collectif.

*« Nous avons accompagné les familles dans leurs capacités à agrandir elles-mêmes leurs maisons. Nous travaillions sur une base de 35m<sup>2</sup> par famille avec la possibilité de faire des travaux d'agrandissement par la suite.*

*Pour cela, nous avons travaillé avec chaque famille sur les plans en amont de la construction de la maison. Cela nous a permis de mettre en avant la manière dont la famille vit et la façon dont elle se projette. »<sup>83</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

La participation des habitants est également perçue par les partenaires comme un moyen de renforcer la cohésion sociale dans certains quartiers précaires.

*« Nous avons pu constater que les liens sociaux étaient renforcés par la participation des habitants à la construction des maisons : la construction de maisons individuelles est devenue un catalyseur de lien social. Nous avons observé des effets bénéfiques entre les personnes bénéficiaires et celles qui ne l'étaient pas ; cela se traduit par une hausse de la solidarité. En quelques années, chaque personne a fait ses propres améliorations à son échelle (enduit et peinture, divisions intérieures, agrandissements). »<sup>84</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Nous avons constaté le développement d'une forme de solidarité entre les familles bénéficiaires et non bénéficiaires du projet. Des rencontres régulières sont organisées au sein de la communauté pour que les gens puissent échanger, partager leurs problèmes, leurs remarques et leurs avis. »<sup>85</sup>*

HABITAT-CITÉ / Haïti

En outre, les participants au séminaire d'Antananarivo estiment qu'il est également important d'accompagner la prise en compte de paroles portées par les personnes les plus vulnérables qui sont généralement les plus éloignées de l'espace public : les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, etc.

Les formes de participation proposées étant elles aussi très liées au contexte et souvent reproductrices de rapports de domination, appréhender les facteurs socio-culturels dans leur globalité et adapter les modalités de participation (en réinventant les modalités d'animation par exemple) permet de « libérer » la parole des personnes moins écoutées. Ce faisant, elles sont mieux prises en compte dans la programmation des projets.

*« Les bénéficiaires sont choisis par le groupe, sous forme de concertation, en fonction de leur degré de vulnérabilité. C'est assez culturel en Mongolie de se concerter, les gens ont l'habitude d'être associés aux travaux collectifs et communautaires, même si avec l'avènement de la société capitaliste, cela change progressivement. »<sup>86</sup>*

PADEM / Mongolie

Enfin, au-delà des habitants eux-mêmes, les partenaires de la Fondation mettent en avant l'importance de bien comprendre que les acteurs présents sur les territoires d'intervention peuvent tous être leviers de la construction de dynamiques collectives. Les associations de quartier ou les structures fédératives sont par exemple particulièrement adaptées pour renforcer les liens entre les habitants et la compréhension globale de leur habitat. Ces structures collectives sont elles-mêmes le fruit d'une histoire et de facteurs socioculturels spécifiques qu'il est nécessaire d'appréhender pour mieux en comprendre le fonctionnement.

**82** / Collectif Pouvoir d'Agir (<http://www.pouvoirdagir.fr/?sermons=quest-pouvoir-dagir>) : « Le pouvoir d'agir (empowerment) désigne à la fois un processus par lequel les individus, les groupes, les organisations et les communautés acquièrent la capacité d'exercer un pouvoir ; un état qui désigne la capacité d'exercer un pouvoir ; une approche d'intervention sociale et communautaire visant à soutenir le développement de cette capacité. Être en situation de pouvoir d'agir sur une question qui nous préoccupe ou sur un enjeu qui est significatif à nos yeux, c'est posséder la capacité de choisir librement (ce qui requiert la présence d'au moins une alternative) ; transformer son choix en une décision (ce qui requiert la capacité d'analyser et de s'engager) ; agir en fonction de sa décision (ce qui requiert souvent des ressources et d'être prêt à assumer les conséquences de l'action) ».

**83** / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

**84** / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

**85** / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

**86** / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018.



## Le rapport au foncier, un marqueur socioculturel important

La question du foncier et, plus largement, de l'occupation foncière, est fortement conditionnée par les aspects sociaux et culturels propres à une localité. Les partenaires de la Fondation mettent notamment en avant la question de l'équilibre entre ce que dit le droit moderne (écrit et lié à l'apparition des États), et ce que dit le droit « coutumier » (généralement oral et ancestral) et « religieux » (généralement écrit et inspiré des livres saints). Les stratégies visant à sécuriser le foncier recherchent l'équilibre entre ces différentes sources, et les revendications foncières des habitants peuvent s'appuyer sur un mélange de ces sources. De ces considérations découle la nécessité pour les partenaires de développer une approche historique du foncier (d'où l'on vient, quelle est l'histoire du foncier dans le pays/la zone concernée ?), afin de mieux cerner les voies et moyens pour favoriser la sécurisation des habitats réalisés, ou du moins identifier ce qu'il est possible d'entreprendre pour limiter d'éventuels risques.

*« Dans les communautés rurales, les gens obtiennent leur terrain par succession. Une fois que les ancêtres sont morts, ils laissent le terrain aux descendants. Quelqu'un peut avoir une propriété en héritage, c'est très courant et le terrain est en général conservé de père en fils. C'est un droit coutumier. Les gens connaissent les limites de leur terrain. »<sup>87</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Le foncier est un problème historique au Salvador, car c'est seulement une infime partie de la population qui détient les terres. Le pays est petit et la terre constitue un enjeu très fort. Nous devons prendre soin des gens qui possèdent la terre. Nous travaillons avec des avocats sur ces questions-là. »<sup>88</sup>*

FUNDASAL / Salvador

*« La notion de propriété foncière est apparue relativement récemment en Mongolie et s'est intensifiée depuis les années 90, avec l'avènement de la démocratie.*

*Un processus de sécurisation foncière a été entrepris par le gouvernement pour sédentariser les nomades dans les espaces urbains du pays. Aujourd'hui, la plupart des habitants sont propriétaires de leurs terrains, même si ces politiques publiques ont fortement contribué à l'étalement urbain, notamment au sein de la capitale Oulan-Bator. »<sup>89</sup>*

PADEM / Mongolia

## Intégrer la dimension socioculturelle à son action : types d'obstacles et de leviers

Pour appréhender les ressorts socioculturels de leurs interventions, les organisations partenaires identifient les trois portes d'entrée suivantes :



### Écoute et qualité relationnelle

Veiller à être dans l'écoute permanente et à entretenir des relations basées sur le dialogue et la confiance constitue un moyen central pour composer avec le volet socioculturel des projets. Parmi les leviers identifiés, les partenaires ont cité la disponibilité aux sollicitations (des habitants, des autres acteurs du territoire), la mise en sommeil ponctuelle des intérêts de l'organisation ou de la structure, la capacité de se remettre en question, de négocier, de débattre de manière ouverte et constructive, ou encore la participation des habitants aux temps de discussion/négociation les concernant. Sur ce point, certains partenaires de la Fondation innovent dans les manières d'échanger et de communiquer, en s'appuyant par exemple sur des outils numériques, du type « chat », qui permettent de mobiliser facilement un grand nombre de personnes. La nécessité de développer des liens personnels, appuyés sur des moments informels et pas uniquement sur des séquences de travail, a également été évoquée. Les participants au séminaire de Dakar

<sup>87</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

<sup>88</sup> / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019.

<sup>89</sup> / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018.

ont nuancé ce constat en soulignant la nécessité, à certains moments, de passer de la personne physique à la personne morale (représentativité, légitimité pour décider au nom d'un collectif), et de considérer le degré de politisation de ses interlocuteurs pour appréhender leur positionnement de manière la plus objective et la moins biaisée possible. À Antananarivo, les participants ont ainsi précisé que pour ce faire, il était important de s'appuyer sur des associations de terrain, qui font partie du tissu social et qui apparaissent comme les bons relais entre les OSC internationales et les habitants. Elles sont généralement dotées d'animateurs sociaux qu'il convient d'accompagner, afin de renforcer le lien aux habitants. Les partenaires peuvent aussi s'appuyer sur les leaders locaux pour faire passer des messages, comme les enjeux liés à l'hygiène et à l'assainissement. Enfin, il apparaît important de sensibiliser et de mobiliser la diaspora pour influencer sur les techniques constructives dans les pays d'origine.

D'autres obstacles relationnels se présentent, comme la mauvaise image des personnes « démunies » ou « vulnérables » que peuvent parfois avoir les autorités locales, ou bien les réticences des habitants à dévoiler les tenants et les aboutissants de leur réalité socio-économique, par peur de l'usage qui pourrait en être fait (crainte de l'accroissement de la vulnérabilité par l'exposition de celle-ci). En revanche, les liens de solidarité préexistants sur les territoires représentent un réel levier pour dépasser ces contraintes de dialogue et de développement de relations d'écoute et de confiance.

### Représentations et clichés

Travailler sur les facteurs socioculturels nécessite également de se confronter aux représentations et aux clichés que les différents acteurs d'un territoire peuvent véhiculer les uns par rapport aux autres.

Selon le choix fait par les partenaires en amont du séminaire de Dakar, le volet socioculturel de la démarche de capitalisation inclut la dimension genre. C'est ainsi que l'on retrouve, dans les leviers identifiés pour répondre à cet enjeu, la représentation des femmes dans certains espaces décisionnels au sein ou autour des projets (dans des groupes d'épargne par exemple), et plus largement, la défense et la promotion des droits et intérêts des femmes, et de l'équilibre des genres, le respect de la parité ou encore l'implication des femmes et des jeunes dans les dynamiques constructives et socio-économiques des projets.

Quelques obstacles ont été identifiés à ce sujet : la surcharge que peut représenter pour les femmes la gestion du foyer (qui est le plus souvent à leur charge) et l'implication

dans des dynamiques amenées ou encouragées par les projets ; le déséquilibre entre leur pouvoir réel au sein de la famille et leur pouvoir d'agir souvent limité au sein de la sphère collective et publique ; les inégalités persistantes face à l'héritage et à la transmission du patrimoine, qui font barrière à une réelle évolution en matière de genre (cf. fiche suivante sur le genre).

### Progressivité de l'approche d'intervention

Enfin, le développement d'une approche progressive paraît essentiel aux organisations partenaires pour aborder la dimension socioculturelle de leurs projets. Elles identifient comme levier le fait de s'appuyer sur des résultats à court terme pour encourager la mobilisation des habitants, particulièrement dans des contextes où, pour des raisons historiques, religieuses ou encore politiques, la culture de la mobilisation citoyenne est faible. Les partenaires voient également dans la réappropriation de l'espace public, au-delà de la maison individuelle, un levier fort pour valoriser les fondamentaux d'une culture ou d'un tissu social. Prendre le temps pour se connaître, pour expérimenter ensemble (et se tromper si nécessaire), faire preuve de résilience et ne pas s'appesantir sur les échecs et les difficultés qui sont parfois dus ou induits par des différences culturelles et/ou des codes sociaux complexes, sont également des leviers à mobiliser. Les partenaires soulignent en revanche qu'il est difficile, surtout pour les organisations internationales qui ne sont pas issues du territoire d'intervention, de gagner la confiance et de vaincre la méfiance, et de s'acquitter avec justesse d'un rôle de « chef de projet » qui génère tous types de sentiments chez les autres acteurs du territoire (intérêt, envie, opposition, volonté d'alliance, etc.).

Les participants au séminaire de Dakar avaient noté que créer de la confiance par le biais d'une réalisation commune utile à tous (le projet ou une de ses activités) était chose difficile, et que quand bien même cette confiance finissait par émerger, elle pouvait vite être dévoyée par l'émergence et le développement d'intérêts individuels. Créer de la confiance prend du temps, parfois plus de temps que le projet n'en offre, et les schémas sociaux, culturels et relationnels du territoire sont autant de clés qui conditionnent le développement ou non de ce climat de confiance (en fonction de ce que l'on partage ou pas : langue, religion, organisation sociale, etc.). À ce titre, le poids de l'histoire et de l'héritage culturel et politique est un facteur clé et potentiellement bloquant (héritage postcolonial, héritage soviétique/communiste, etc.). Les organisations s'interrogent donc légitimement : faut-il accepter tous ces déterminants et composer avec eux ? Peut-on les remettre en question ? Doit-on chercher à les faire évoluer lorsqu'ils entrent en opposition avec les finalités recherchées par nos projets ?



## La prise en compte des facteurs socioculturels dans les projets



### GERES / Mongolie

#### Faire face à l'absence d'une culture constructive sédentaire<sup>90</sup>

Dans le cadre de son intervention, le GERES doit composer avec l'absence d'une culture constructive sédentaire en Mongolie, dans un pays fortement marqué par une tradition nomade. Les habitants ont l'habitude de construire leur logement eux-mêmes, comme ils le faisaient avec leurs yourtes. La principale différence, c'est qu'ils n'ont aujourd'hui pas de connaissances culturelles ou communautaires sur la façon de construire des maisons sédentaires. Les maisons qui en découlent ont alors une structure faible, une mauvaise isolation et une courte durée de vie, qui rendent les conditions de vie inconfortables. Cependant, beaucoup d'habitants les préfèrent toujours aux yourtes traditionnelles, car ces maisons sont plus confortables pour une vie sédentaire. Cette dynamique contribue à une urbanisation chaotique et non planifiée.

Le GERES estime aujourd'hui avoir besoin de professionnels (techniciens, artisans) qui puissent être référents en matière de pratiques constructives et encadrer les interventions spontanées et autonomes menées par les habitants. De manière plus spécifique, l'organisation souhaite pouvoir diffuser le recours à la construction en bois, ce qui passe par une formalisation et une diffusion encadrée de ces pratiques auprès des familles accompagnées.

### HABITAT-CITÉ / Nicaragua

#### Dépasser les réticences pour s'orienter vers d'autres matériaux de construction<sup>91</sup>

Dans son projet au Nicaragua, HABITAT-CITÉ, avec l'appui de son partenaire local la CASA DE LA MUJER, a cherché à amener différentes évolutions dans les pratiques, notamment dans les pratiques constructives ; il a pour cela fallu dépasser quelques réticences d'ordre socioculturel. Dans les travaux de construction, HABITAT-CITÉ et la CASA DE LA MUJER utilisaient initialement du parpaing ; dès 2011, les deux organisations et le CRATERRE ont entamé une réflexion sur le potentiel des matériaux locaux naturels, et sur la ventilation, la lumière et la couleur des habitations. À partir de 2013, elles ont diversifié les types de construction proposés, avec des maisons de 60 m<sup>2</sup> en adobe (avec toilettes et douches dans un module en parpaings), puis en 2015, les deux partenaires ont proposé des maisons en adobe avec des murs moins épais. Ce choix a nécessité l'ajout de renforts horizontaux en roseau (avec toilettes et douches dans un module en parpaings également).

Dans un premier temps, le passage à l'adobe a généré des réticences (y compris de la part du partenaire local), car ce matériau était perçu par certains habitants comme étant sale, plus fatigant à utiliser, etc. Il s'agit d'un matériau qui doit être traité avec des techniques précises, nécessitant du soin et de l'attention ; progressivement, les habitants ont apprivoisé cette façon de faire, ont développé les compétences nécessaires à l'utilisation de l'adobe, et une certaine fierté d'utiliser ces nouvelles techniques a pris le pas sur les a priori négatifs. De plus, les maisons en adobe sont en général plus fraîches que celles en parpaings.

La même difficulté s'est présentée pour les renforts verticaux en roseaux qui ont dans un premier été refusés par le partenaire local d'HABITAT-CITÉ, avant d'être intégrés aux pratiques constructives en 2017. Selon HABITAT-CITÉ, les réticences de la CASA DE LA MUJER n'étaient pas exactement du même ordre que celles des habitants.

En relisant cette expérience, HABITAT-CITÉ a réalisé que la démarche de construction de maisons en adobe n'était pas forcément la plus adaptée au contexte précis de la zone concernée, mais qu'elle a apporté des éléments très positifs au programme : réflexion sur le bien-être (chaleur dans les maisons en parpaings), engouement pour la terre crue, petits projets mis en œuvre avec des habitantes du quartier de Pantanal, formation de femmes à la construction en terre crue – dont certaines ont travaillé comme maçonnes dans le cadre du programme – ou encore construction de cuisinières en adobe.

<sup>90</sup> / COTA, entretien individuel avec le GERES, 27-11-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>91</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.



# FICHE 4

## La prise en compte du genre

*Comment la nécessité de porter un intérêt à l'équilibre entre hommes et femmes au sein des projets influe-t-elle sur leur élaboration et sur leur mise en œuvre ?*

Le COTA avait proposé, dans sa première grille d'analyse, de traiter la question du genre comme une entrée à part entière. Les partenaires ont par la suite préféré intégrer cette question à la thématique relative aux facteurs socioculturels, considérant que la prise en compte du genre était grandement conditionnée et influencée par des facteurs tels que l'Histoire, la religion, l'organisation sociale, etc. Nous avons respecté cette évolution apportée par le groupe, mais devant l'acuité de certaines questions liées au genre, il nous a semblé pertinent d'offrir un focus à cet enjeu.

### Qu'est-ce que le genre ?

Ce sujet est diversement apprécié et vécu par les partenaires, dans le sens où la définition que l'on donne au concept de « genre » est souvent floue et parfois confondue avec la notion de « sexe biologique » (homme ou femme). Ainsi, dans cette étude, nous entendrons par genre : *« la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes. Alors que « sexe » fait référence aux caractéristiques biologiques, être né(e) homme ou femme, le genre décrit des fonctions sociales assimilées et inculquées culturellement. Le genre est ainsi le résultat des relations de pouvoir présentes dans une société et sa conception est alors dynamique et diffère selon l'évolution du temps, l'environnement, les circonstances particulières et les différences culturelles »*<sup>92</sup>.

Le « genre » est essentiellement abordé par les partenaires de la Fondation sous l'angle de « l'intégration » ou de la « place » des femmes dans les dispositifs et les contenus des projets mis en œuvre. À partir de là, beaucoup de questionnements émergent, notamment sur les conditions et les freins à l'affirmation de la place des femmes dans certaines activités fortement connotées « masculines » (place des femmes dans l'innovation en construction par exemple).

### Les points essentiels à retenir

- Réduire les vulnérabilités auxquelles sont confrontés les habitants, en particulier les femmes ;
- Répondre à la question du genre, qui est complexe ;
- Rendre visibles les rôles des femmes et des hommes ;
- Accompagner le changement de perception que les femmes ont sur elles-mêmes.

### Les points essentiels en détail

Lutter contre les inégalités de genre, c'est réduire les vulnérabilités auxquelles sont confrontés les habitants, en particulier les femmes. En effet, celles-ci sont, de par ces inégalités, plus exposées que les hommes aux vulnérabilités liées aux enjeux climatiques ou encore aux enjeux migratoires, sans parler des violences sexistes et sexuelles. Par ailleurs, pour certains partenaires qui travaillent également sur la protection de l'enfance, réduire ces vulnérabilités apparaît comme un levier fondamental.

La plupart des organisations s'accordent à dire que le genre est une question complexe en soi. Dans la plupart des contextes, la représentation symbolique des femmes dans l'imaginaire collectif influe sur les représentations collectives des individus. Par ailleurs, les bailleurs et les partenaires rencontrent également des difficultés à

aborder cet enjeu de manière transversale, que ce soit dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation des projets.

Il apparaît ainsi nécessaire de rendre visibles les rôles des femmes et des hommes dès la phase de diagnostic du projet. Cela peut faciliter l'identification des dynamiques de changement à impulser par le projet pour réduire les inégalités de genre, et ainsi, en renforcer l'impact. Plusieurs organisations soulignent la nécessité d'amorcer ces dynamiques de changement de manière pluri-acteurs, notamment en analysant le modèle de fonctionnement familial, et la façon dont les organisations arrivent ou non à bousculer les rapports de pouvoir femmes-hommes. Cela permet de décliner des actions dédiées pour chaque type de public ciblé : formation des femmes, sensibilisation des hommes, etc.

*In fine*, l'enjeu est d'accompagner le changement de perception que les femmes ont sur elles-mêmes, en co-responsabilisant les femmes et les hommes sur cette question. C'est en soi un processus de transformation sociale.



### Quelle place pour les femmes au sein des cultures constructives et d'habitat ?

Dans certains contextes, les métiers de la construction sont perçus comme presque exclusivement « masculins ». Cependant, et de manière plus fine, nous pouvons constater que les femmes sont souvent parties prenantes, voire porteuses du projet lié à l'habitat, dans la mesure où elles occupent une position centrale au sein du foyer. Ainsi, les femmes sont souvent en position d'orienter la répartition des usages et des fonctions au sein de l'habitat, ou d'organiser la part de financement revenant au foyer.

*« La maison appartient à l'homme, mais c'est la femme qui vit dedans. C'est elle qui la fait vivre. Elle a donc une voix essentielle à apporter. »<sup>93</sup>*

CRATERRE et YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Les femmes sont souvent porteuses du projet, car elles gèrent généralement les finances du foyer. Dans 80% des cas, ce sont les femmes qui gèrent l'épargne du ménage. »<sup>94</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

D'autres organisations vont plus loin et intègrent les femmes dans les dispositifs de construction/rénovation, assumant parfois une position militante sur le sujet.

*« L'un de nos partenaires locaux est tourné vers le renforcement des droits des femmes. Nous constatons une marge de progression importante sur le sujet. En 2017 et 2018, nous avons intégré des femmes aux chantiers de construction. Pour les phases 2019 et 2020, nous souhaitons former d'autres femmes constructrices et artisanes. Nous essayons d'accompagner l'émancipation des femmes ; elles sont formées dans la construction, elles construisent elles-mêmes des maisons au sein du projet, mais elles trouvent aussi des opportunités d'emploi pour construire des maisons ailleurs. Au début, c'était difficile, car inhabituel de voir des femmes construire, mais nous avons sensibilisé les familles, les voisins et les autorités locales. »<sup>95</sup>*

HABITAT-CITÉ / Haïti

Enfin, pour certaines organisations, le développement d'une approche genre dans les « modes de faire » est une nouveauté et constitue une demande venant de l'extérieur ; un défaut d'approche, de méthode et d'outils peut ainsi se faire ressentir. Cela est d'autant plus complexe dans des contextes culturels considérés « comme spécifiquement réticents », de par leurs caractéristiques sociales, économiques, religieuses, géographiques (aires urbaines ou rurales par exemple) ou historiques. Les organisations ont ainsi parfois du mal à assumer l'approche « genre » comme une dynamique de changement social.

*« La mairie de Paris nous demande de travailler sur les questions de genre dans l'espace public. Nous avons du mal à nous positionner de manière claire, car nos interventions dans l'espace public ne sont pas forcément genrées dès leur conception, ce qui nous pousse à les repenser. »<sup>96</sup>*

QUATORZE / France

<sup>93</sup> / COTA, entretiens individuels avec CRATERRE, 29-10-2018 et YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>94</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>95</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ Haïti, 29-10-2018 et 06-02-2019.

<sup>96</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 28-01-2019.



## La participation citoyenne, une modalité privilégiée pour traiter des questions de genre ?

Les organisations constatent d'abord que, de façon générale, la mobilisation des femmes, pour porter le projet de construction ou de rénovation est plus facile que celle des hommes.

*« Sur le volet social, nos interlocuteurs sont des femmes. Sur l'habitat c'est la même chose, car ce sont les femmes qui sont les plus disponibles dans la journée. Il n'y a pas de freins particuliers à la participation des femmes. »<sup>97</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

Certaines organisations notent toutefois que la participation accrue des femmes n'est pas sans effets et à prendre en considération dans le développement des projets. Ces effets peuvent être de différentes natures, et être autant positifs que négatifs pour les familles concernées.

*« Le renforcement du pouvoir d'agir des femmes peut parfois amener à une surcharge d'activité pour elles, ce qui devient contreproductif. Ce constat nous amène à proposer des solutions différentes, par exemple, l'intervention d'associations locales qui travaillent sur l'équilibre du pouvoir au sein des familles. »<sup>98</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Nous avons des femmes intéressées par les formations de tâcheron. Elles sont venues pour des motivations différentes. Nous avons des femmes très jeunes sur les chantiers. Certaines jeunes mamans ont dû abandonner, car elles ne pouvaient pas gérer de front le travail et la vie de famille. »<sup>99</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Nous noterons également que les femmes font parfois l'objet d'activités spécifiques liées essentiellement à leurs capacités économiques propres. Dans ce cadre bien précis, les femmes intègrent souvent des catégories sociales qualifiées de « très vulnérables », au même titre que les jeunes par exemple. Ces actions prennent souvent la forme d'appui au développement d'activités génératrices de revenus, moteur pour l'émancipation des femmes en leur conférant un poids économique plus grand au sein de leur famille, et plus largement, de la communauté. Plusieurs participants au séminaire d'Antananarivo estiment, qu'indirectement, les actions visant à réduire les inégalités de genre ont une influence sur la place de la femme dans l'espace public.

*« Le projet comprend un volet d'accompagnement des activités économiques avec les femmes dans les quartiers, en fonction de leurs besoins et de leurs capacités. Nous développons des activités génératrices de revenus. »<sup>100</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Le GRDR a fait le choix d'axer son accompagnement économique sur les micro-projets portés par les femmes et les jeunes, car ils sont particulièrement vulnérables en Guinée-Bissau. Nous accompagnons les dynamiques de développement économique local par la mise en place d'un dispositif de financement, d'incubation et de suivi des porteuses de projet. Le GRDR a été la première structure à mettre en place un incubateur régional dédié. »<sup>101</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

<sup>97</sup> / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

<sup>98</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

<sup>99</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>100</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>101</sup> / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.



## L'accès au foncier et à la propriété, un privilège souvent masculin

La prise en compte du genre, sur cet aspect bien précis, se pose essentiellement en termes de droit à la propriété. Certaines organisations mentionnent le fait que si le projet de construction/rénovation est souvent porté par les femmes (notamment dans sa dimension financière), la décision finale revient au chef de famille, qui est le plus souvent un homme.

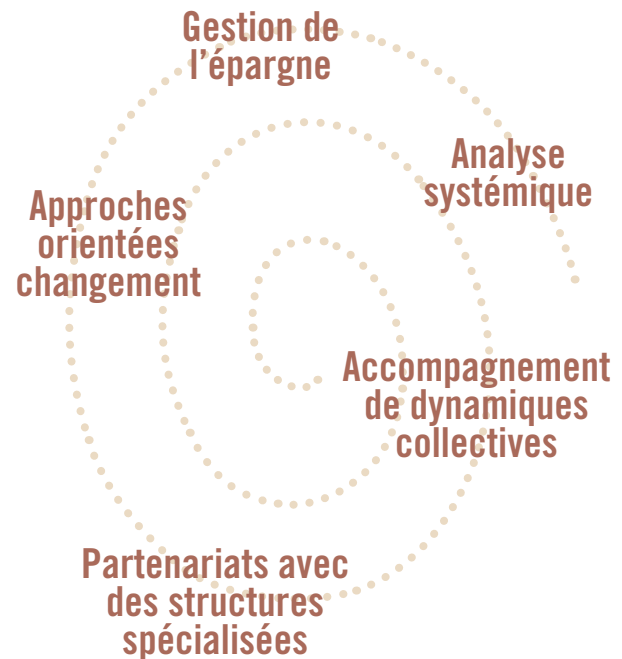
Par ailleurs, beaucoup d'organisations précisent que, l'accès à la propriété est d'autant plus inégalitaire que c'est le cadre juridique qui place souvent les femmes en dernière position en matière de succession. Et ce cadre se traduit assez souvent dans les faits. Les femmes sont donc beaucoup plus vulnérables, car elles sont souvent locataires, et non pas propriétaires, et donc très dépendantes des hommes, notamment en cas de décès de ces derniers. Il y a donc un enjeu à conscientiser les femmes sur les inégalités d'accès au foncier dont elles sont victimes, d'autant plus qu'elles sont généralement plus contributrices à l'épargne communautaire que les hommes.

*« La Fédération des habitants est composée de 97% de femmes, car la pratique de l'épargne est plutôt une activité féminine. En revanche, les femmes ne sont pas propriétaires de la maison. Donc, une discussion doit avoir lieu en famille avant toute action relative à la maison. La femme est l'interlocutrice privilégiée pour nous, mais les décisions sont prises ailleurs. Nous essayons de toucher toute la famille, au-delà des femmes membres de la FSH, car nous savons qu'il y a un danger réel autour de la non-propriété des femmes qui peuvent perdre leur maison trop facilement. »<sup>102</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

## Intégrer le genre dans ses projets : les principaux types d'obstacles et de leviers

Tous les partenaires de la Fondation s'accordent à dire que la prise en compte des inégalités de genre est encore trop faible dans les projets portés, surtout au vu des enjeux que cela représente. Et ils estiment qu'ils peuvent tous encore progresser. Plusieurs facteurs explicités ci-dessus expliquent ces difficultés, en particulier la complexité des enjeux de genre.



### Analyse systémique

Si de nombreuses pratiques et expérimentations ont pu être menées, il semble nécessaire d'intégrer la prise en compte des inégalités de genre de manière plus systémique dans les projets mis en œuvre. Le genre étant un facteur socioculturel primordial à prendre en compte dans l'analyse du contexte, de nombreux leviers identifiés dans la fiche 3 peuvent être mobilisés. Ainsi, il apparaît essentiel de travailler sur les représentations et les clichés liés au rôle des femmes dans les contextes d'intervention. Cela nécessite d'une part de comprendre finement ces contextes (cf. fiche 3), et de travailler avec tous les acteurs concernés sur le changement de perception et de comportement vis-à-vis des femmes,

en amont, pendant et en aval des projets. C'est donc bien une mobilisation collective qu'il est nécessaire d'enclencher.

### Gestion de l'épargne

En termes de levier pertinent, il apparaît pour les participants du séminaire d'Antananarivo que la gestion et l'alimentation de l'épargne sont relativement efficaces pour co-responsabiliser les hommes et les femmes. Les hommes ont en effet une part de responsabilité très importante dans les inégalités subies par les femmes, que ce soit par des comportements individuels ou par le biais de structures sociales patriarcales institutionnalisées auxquelles ils contribuent plus ou moins consciemment. Or, les femmes sont généralement davantage contributrices à l'épargne que les hommes. Cela s'explique de plusieurs façons : rôle plus traditionnel des femmes, inégalités d'accès à certains services et/ou loisirs limitant les dépenses à caractère individuel, pression familiale, surcharge de tâches (familiales, domestiques), etc.

Ainsi, construire la gestion et l'alimentation de l'épargne selon une approche genre permet, d'une part, de sensibiliser la cellule familiale aux inégalités subies par les femmes, en combinant ce volet à des actions d'éducation, de sensibilisation et/ou de formation des hommes et femmes. D'autre part, cela permet de renforcer le rôle des femmes en tant qu'actrices des processus de réhabilitation ou de reconstruction de l'habitat.

### Accompagnement de dynamiques collectives

L'accompagnement de dynamiques collectives de femmes permet à celles-ci de se réappropriier leur pouvoir d'agir, à la fois dans la mise en œuvre concrète d'actions autour de l'habitat, mais aussi dans la structuration d'actions d'influence ou de plaidoyer. Cela peut prendre plusieurs formes, plus ou moins formelles : réseau d'entraide ou réseau familial, ou encore rassemblement d'associations de femmes en fédération. À moyen terme, cela peut faciliter le changement des pratiques socioculturelles, ainsi que le cadre juridique. Sur ce dernier aspect, il apparaît intéressant de faire émerger des « leader féminins » en capacité de porter une parole collective.

### Partenariats avec les structures spécialisées

Il semble essentiel de renforcer les liens et les partenariats au sein des projets avec des organisations (associations, ONG, laboratoires de recherche) spécialisées sur les enjeux de genre. Il est par ailleurs souhaitable,

autant que possible, que ces partenariats soient noués avec des acteurs locaux. Ceux-ci ont généralement une connaissance plus fine des inégalités et des discriminations de genre, en particulier des femmes, et sont donc plus à même de proposer des solutions adaptées. Cela ne peut que renforcer la prise en compte des enjeux de genre dans la construction des projets, et plus spécifiquement des approches intégrant les femmes les plus vulnérables.

### Approches orientées changement

Tous les partenaires de la Fondation s'accordent à dire qu'ils ne sont pas suffisamment outillés aujourd'hui pour apprécier les changements induits par les projets sur les conditions des femmes touchées. La plupart des indicateurs utilisés sont des indicateurs trop quantitatifs qui donnent finalement peu d'éléments sur les effets produits par les projets. Ainsi, il semble important d'accompagner les organisations dans la construction de dispositifs de suivi-évaluation orienté changement, qui puissent apprécier leur contribution à la réduction des inégalités de genre. Si certains outils existent en France ou à l'international, il apparaît pertinent de développer des outils spécifiques et adaptés aux contextes de chaque organisation, permettant ainsi d'intégrer des volets « genre » plus importants aux projets.

## La prise en compte du genre dans les projets : dialoguer avec les femmes et les accompagner dans leur émancipation



### HABITAT-CITÉ / Haïti Former les femmes aux métiers de la construction<sup>103</sup>

Les femmes ont été rapidement intégrées aux activités de construction par HABITAT-CITÉ et ses partenaires locaux ; l'objectif est de développer la formation de femmes constructrices ou artisanes (femmes boss). Selon l'organisation, la pression sociale sur le travail des femmes n'est pas très forte en Haïti, ce qui lui a permis de travailler sereinement sur ce sujet. Certains préjugés existaient sur la capacité des femmes à bien construire, mais ils ont été rapidement dépassés. HABITAT-CITÉ a remarqué que les femmes commencent à trouver des débouchés dans la construction, au sein du projet mais aussi en dehors, ce qui contribue à leur émancipation et à l'affirmation de leur rôle social, par d'autres canaux que le rôle central qu'elles jouent au sein du foyer. Les réticences de la communauté ont été en partie levées grâce à des actions de sensibilisation (familles, voisins) et par la mise en lumière des retombées positives du travail des femmes (consolidation de leur contribution matérielle à l'éducation des enfants, par exemple).

Cependant, il semble que dans la vie des ménages, les hommes ne participent pas plus aux tâches domestiques qu'avant, ce qui contribue à une forme de surcharge pour les femmes actives dans la construction (double journée). HABITAT-CITÉ travaille donc à une sensibilisation au sein des familles, tout en reconnaissant avoir une influence assez faible sur ce qui se passe à l'intérieur des foyers.

Cette pratique fait directement écho à celle d'ENDA à Madagascar<sup>104</sup> : le projet « Un logement digne pour tous ! » propose notamment aux habitants de se former au métier de tâcheron ; si cette activité touche un public essentiellement masculin, des femmes sont intéressées par ces formations et y participent. Certaines sont maintenant représentées sur les chantiers ; cette intégration des femmes aux activités de construction a généré des effets positifs (confiance en soi, source de revenus, sensibilisation des hommes à l'équilibre de genre), mais aussi des effets négatifs : certaines jeunes mamans ont dû abandonner cette activité, car elles ne pouvaient pas gérer simultanément le travail et la vie de famille.

<sup>103</sup> / COTA, entretien individuel complémentaire avec HABITAT-CITÉ, 03-07-2019.

<sup>104</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.





**CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie**  
**Considérer chaque femme comme**  
**une interlocutrice légitime malgré une forme**  
**de domination masculine<sup>105</sup>**

*Concernant l'équilibre de genre et la place des femmes dans le projet, on peut observer que beaucoup de femmes ont aujourd'hui des postes clés en Roumanie, notamment dans le milieu du travail social qui est le cadre d'intervention du projet, et ce, malgré l'orientation encore assez machiste de la société roumaine (qui se traduit notamment, d'après les constats de SERA ROMANIA, par des problèmes récurrents de violence au sein des familles). Concernant spécifiquement les personnes ciblées par le projet, il est observé que la participation des femmes pourrait être améliorée et que, dans certaines familles, si les femmes les plus âgées sont des interlocutrices légitimes et reconnues, les femmes les plus jeunes s'expriment moins. CARE FRANCE et SERA ROMANIA s'attachent à ne pas faire de différence de statut entre les différentes femmes avec lesquelles elles travaillent, d'autant plus que de nombreuses femmes seules font partie des personnes ciblées par le projet. Les deux organisations développent une approche centrée sur l'intérêt des enfants, mais aussi, en arrière-plan, de la famille, ce qui induit de dialoguer avec tous ses représentants, quelles que soient la composition du ménage ou les pressions sociales persistantes.*





# FICHE 5

## L'adaptation aux changements environnementaux et climatiques

*Comment les organisations partenaires structurent-elles leur relation au « milieu » d'intervention de leurs projets ? Comment font-elles cohabiter les impératifs humains et environnementaux des territoires sur lesquels elles interviennent ?*

### De quoi parle-t-on ?

La notion d'environnement renvoie essentiellement à « l'ensemble des facteurs biologiques, chimiques et physiques interagissant avec l'Homme et ses activités »<sup>106</sup>. Ces différents facteurs doivent être vus comme un système composé très concrètement des différentes ressources naturelles existant sur terre (l'air, les eaux continentales, les eaux maritimes, les sols, la faune, la flore y compris la forêt, etc.) et des impacts que ces ressources ont sur l'activité humaine (et inversement).

L'environnement est aussi ce qui va permettre de définir l'habitat produit dans un territoire : il permet de se préserver des intempéries, des aléas naturels, en garantissant un minimum de confort et de sécurité à ses habitants. L'environnement peut ensuite être considéré comme « récepteur » des produits d'un projet ; par exemple, une activité humaine peut générer des émissions gazeuses qui affectent la qualité de l'air, ou des déchets solides, parfois toxiques, qui peuvent altérer la qualité des sols et des eaux des nappes phréatiques. Ces facettes sont liées et forment un cycle<sup>107</sup>.

La question de l'environnement dans les projets menés par les partenaires de la Fondation recouvre ces différents aspects. En effet, les opérations de construction et/ou de rénovation de logement ont non seulement besoin de matières premières (bois, sable, terre, eau), mais peuvent aussi générer des effets plus ou moins néfastes sur l'environnement (contribution à un processus de déforestation par exemple). Plus largement, nous cherchons à voir, dans cette fiche, comment les partenaires prennent en considération les changements environnementaux et climatiques actuels pour proposer des interventions qui favorisent la résilience des communautés face à l'augmentation des températures, de l'humidité, de la pollution de l'air, etc.

### Les points essentiels à retenir

- Être proactif dans la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques. Cela suppose de construire toutes les phases des projets selon une approche environnementale ;
- Construire une réponse à ces enjeux qui soit adaptée aux situations locales et non simplement d'un point de vue global ;
- Intégrer un volet « éducation à l'environnement » à tous les projets.

Nous avons pu constater, notamment lors des travaux de groupe à l'occasion des séminaires de Dakar et d'Antananarivo, que le traitement de cette thématique par les partenaires fait l'objet d'un certain paradoxe. En effet, si elle est sans aucun doute importante pour l'ensemble des organisations, ses déclinaisons concrètes dans les projets sont parfois difficilement identifiables. Pour certaines organisations, cette thématique est très transversale et il est donc difficile de la penser en tant que telle. Pour d'autres, il s'agit encore d'un objet « mal identifié », dans le sens où les organisations manquent parfois de ressources (stratégie, outils) pour vraiment intégrer opérationnellement cette préoccupation. Si cette thématique a finalement été très peu approfondie par les organisations durant le processus de capitalisation, il n'en demeure pas moins qu'elle fait l'objet d'importantes considérations éthiques et de certaines réflexions pratiques.

106 / Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Stockholm, 1972.

107 / FAO, La dimension environnementale du développement durable, Module 4.



## Adapter les pratiques constructives aux contraintes climatiques et environnementales

La plupart des partenaires évoquent d'abord une prise en compte de l'environnement dans l'utilisation de matériaux locaux pour les opérations de construction ou de rénovation. Ce choix est non seulement vu comme une garantie de préservation de l'environnement, mais aussi comme un facteur de durabilité.

*« La question de l'adaptation au changement climatique est centrale pour le GRDR. On valorise l'utilisation de matériaux locaux. Nous devons trouver des alternatives pour moins recourir au ciment. Nous avons, par exemple, adapté les constructions en terre afin qu'elles résistent mieux aux pluies. »<sup>108</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

*« Nous avons la volonté d'introduire des matériaux locaux de construction durables via, notamment, l'utilisation d'une plante invasive de la région, le typha. Nous progressons vers l'ouverture d'une deuxième briqueterie, pour produire des briques en typha. Nous réalisons déjà des panneaux en typha pour l'isolation de certains bâtiments. »<sup>109</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

*« L'approche environnementale que nous développons est plus visible sur les opérations de reconstruction. Nous travaillons avec des matériaux locaux comme la brique ou le bois. Nous sommes en réflexion avec CRATERRE sur l'utilisation de la terre crue. »<sup>110</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Les partenaires s'interrogent aussi sur l'adéquation entre les souhaits des habitants en matière de développement de l'habitat et l'éventuel impact sur l'environnement des matériaux utilisés pour rénover ou construire une maison.

*« La réflexion est à ouvrir : nous ne proscrivons rien, mais nous restons très pragmatiques. Aller vers l'utilisation de la terre n'est pas exclu, mais cela dépendra de ce qui est disponible à Phnom Penh. Nous avons peu de matériaux écologiques et locaux qui soient accessibles. Pour l'instant on utilise surtout le bois et la tôle, ce sont les habitudes des gens ici. »<sup>111</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

Par ailleurs, la question de l'environnement se pose aussi en termes d'anticipation et de prévention. En effet, certaines techniques constructives basées sur l'utilisation de matériaux locaux sont, par exemple, consommatrices de bois. Cela peut participer activement à une dynamique de déforestation qu'il est important de prévoir et d'anticiper, et idéalement, de réguler, et cela est à mettre en résonance avec la problématique de l'exploitation forestière illégale, à laquelle plusieurs organisations partenaires sont confrontées dans leurs projets.

*« Notre philosophie est de travailler avec les produits locaux. Ici en Haïti, nous n'avons pas de sable pour mélanger avec la chaux ; le sable de mer n'est pas adapté. Nous travaillons en complément avec du bois, mais nous savons qu'il fait défaut ; nous devons donc travailler au reboisement. Nous avons fait la même chose au Nicaragua car nous nous sommes aperçus qu'une partie du bois n'était pas certifié, donc illégal. »<sup>112</sup>*

HABITAT-CITÉ / Haïti – Nicaragua

Enfin, la prise en compte de l'environnement dans les techniques constructives est également appréhendée sous l'angle financier.

*« Oulan-Bator est très polluée. Les panneaux solaires ne fonctionnent pas car il y a trop de poussière. D'autres techniques tels les planchers chauffants hydrauliques ou les panneaux solaires thermiques sont difficiles à mettre en œuvre, étant donné la froideur extrême de l'hiver qui endommage ces dispositifs. Un effort est fait pour aller vers des constructions durables, mais c'est parfois compliqué, car coûteux. »<sup>113</sup>*

PADEM / Mongolie

**108** / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.

**109** / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018.

**110** / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

**111** / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

**112** / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

**113** / COTA, entretiens individuels avec PADEM, 21-11-2018 et 06-12-2018.

« Nous utilisons des matériaux de base produits localement, les briques par exemple, le coût étant notre critère principal. »<sup>114</sup>

CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

« Le GERES essaie de promouvoir le matériel local et l'économie circulaire. Mais nous n'avons pas de subventions et nous ne pouvons pas interférer dans la décision finale des habitants. En tant qu'intermédiaires du marché, nous avons finalement décidé de proposer des matériaux d'isolation de bonne qualité, disponibles sur le marché local, et de fournir aux résidents les informations sur les bénéfices ou préjugés socio-environnementaux et sanitaires de chaque matériau. De plus, nous plaçons auprès de l'institution nationale pour promouvoir et subventionner les produits locaux de l'économie écologique et circulaire. »<sup>115</sup>

GERES / Mongolie

« Les forces et faiblesses de l'habitat existant doivent être évaluées sur le plan technique (résistance), mais aussi sur le plan des stratégies locales de réponses aux risques environnementaux (sauver les biens, sauver les vies, faciliter la réparation/reconstruction). Des options techniques pour pallier les faiblesses de l'existant doivent être étudiées, en portant une grande attention aux ressources locales disponibles (matériaux locaux et importés) et à l'impact environnemental de leurs usages.

Une attention particulière doit aussi être portée aux capacités techniques et financières des communautés locales à pouvoir dupliquer les solutions proposées. Enfin, l'impact économique (circuit court, création d'emplois locaux) doit aussi être un critère central pour mener à bien l'analyse de l'existant et développer les réponses à proposer. »

CRATERRE



### Considérer la sécurité foncière à l'aune des risques climatiques et environnementaux

Le lien entre la prise en compte de l'environnement et la question du foncier est essentiellement appréhendé par les partenaires sous l'angle des « zones à risques » (zones inondables par exemple) et de la capacité des projets à prendre en compte ce facteur pour procéder à des opérations de construction et/ou rénovation dans une logique de prévention.

« Nous travaillons beaucoup en zone inondable. Avant toute reconstruction, nous prenons d'abord des informations sur la montée des eaux et construisons en fonction. Ce que font les familles le plus souvent, c'est du remblai. »<sup>116</sup>

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

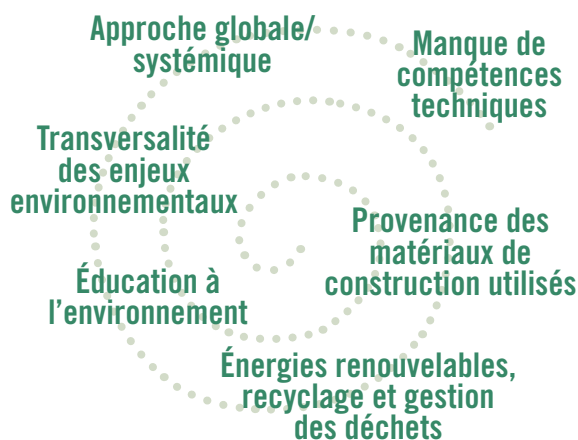
Le foncier est aussi appréhendé de manière large, dans le sens où certaines organisations travaillent sur des dynamiques parallèles en lien avec son utilisation à des fins de promotion d'une approche centrée sur le développement durable. Ainsi, à côté des opérations visant à faciliter la reconstruction ou la rénovation d'habitat, des initiatives sont promues en lien avec l'agroécologie ou l'utilisation rationnelle de l'eau.

« Nous mettons en œuvre des jardins agroécologiques avec les familles qui peuvent aussi utiliser le foncier pour produire des légumes issus de l'agriculture biologique. Nous travaillons également sur le recyclage des déchets. »<sup>117</sup>

FUNDASAL / Salvador

### Les types d'obstacles et de leviers à considérer pour adapter les projets aux contraintes naturelles

Comme évoqué plus haut dans cette étude, cette thématique transversale a été peu approfondie par les partenaires qui, tout en considérant l'importance de l'entrée environnementale et climatique dans leurs projets, n'ont pour la plupart pas encore défini d'approches, de stratégies ou modalités opérationnelles dédiées. Six blocs de contraintes et de leviers ont néanmoins pu être identifiés :



<sup>114</sup> / COTA, entretien individuel avec CARE FRANCE, 22-11-2018.

<sup>115</sup> / COTA, entretiens individuels avec le GERES, 29-11-2018 et 14-01-2019.

<sup>116</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

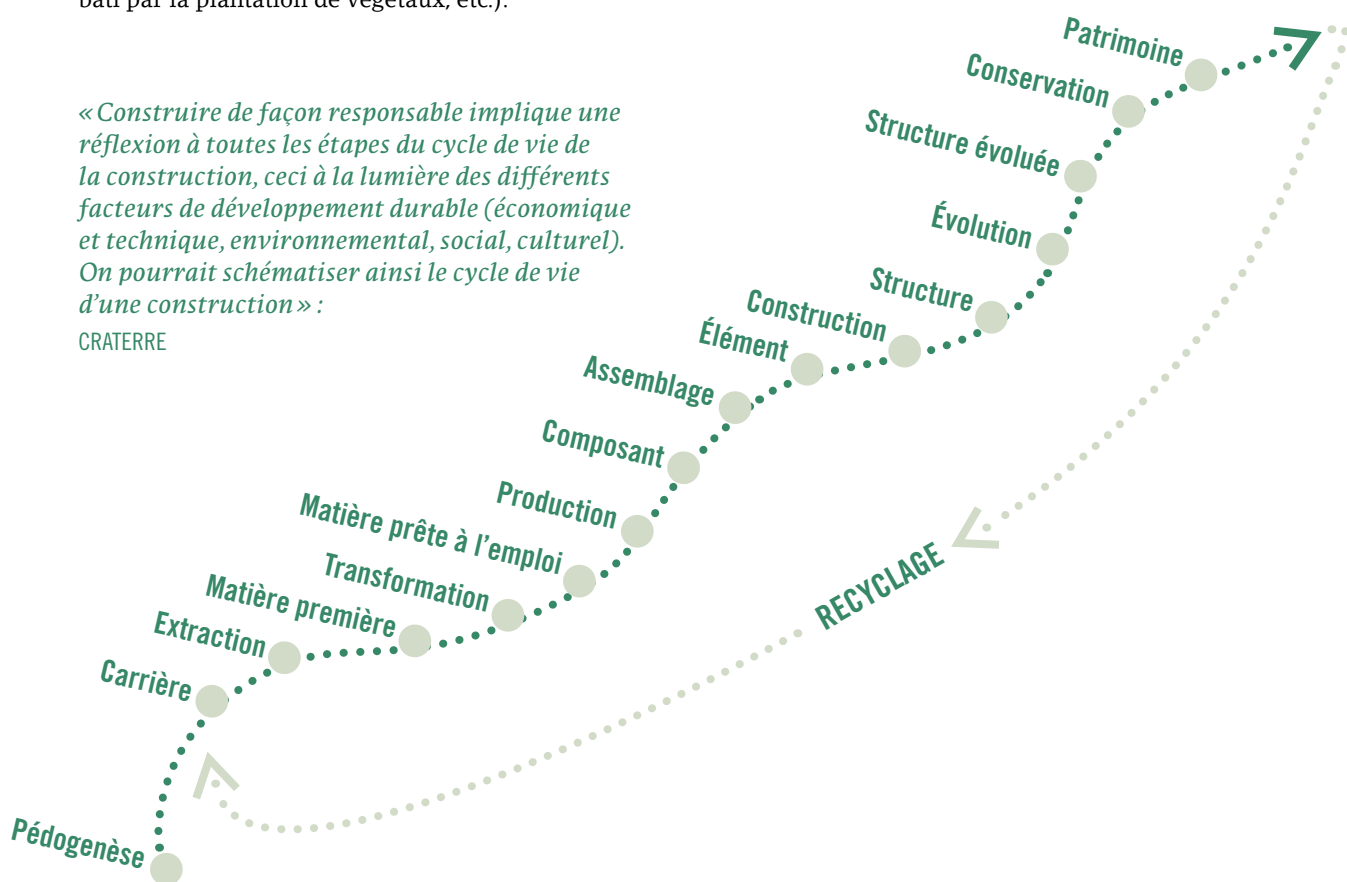
<sup>117</sup> / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019.

### Approche globale/sytémique

Concernant la nécessité d'une approche globale de la question, il a été mis en avant que la prise en compte des risques climatiques et la conscience des risques acquise par l'expérience (traumatisme) étaient des leviers essentiels dans l'intégration des enjeux environnementaux aux projets, particulièrement dans des zones touchées par des inondations, des séismes, ou d'autres types de catastrophes naturelles. D'autres leviers sont à prendre en compte : la reforestation, en lien avec l'utilisation du bois comme matériau de construction, ou l'existence de dynamiques d'analyse et de recherche des milieux physiques (comme par exemple la cartographie d'espaces non occupés, qui permet d'apprécier leur état environnemental). Il s'agit en définitive pour les organisations partenaires de structurer une forme « d'économie de l'environnement », dans l'optique d'investir et d'utiliser le milieu et ses ressources en veillant à mettre en place ou à accompagner des processus de régénération. Cette « économie de l'environnement », en plus de s'inscrire dans une logique de préservation du milieu, offre également des opportunités directes pour répondre aux défis de l'habitat (construction en matériaux locaux de qualité et accessibles financièrement, sécurisation du bâti par la plantation de végétaux, etc.).

*« Construire de façon responsable implique une réflexion à toutes les étapes du cycle de vie de la construction, ceci à la lumière des différents facteurs de développement durable (économique et technique, environnemental, social, culturel). On pourrait schématiser ainsi le cycle de vie d'une construction » :*

CRATERRE



### Manque de compétences techniques

Des obstacles se dressent cependant face à l'action des partenaires, dont certains ont été collectivement identifiés lors du séminaire de Dakar. Il semble, par exemple, exister un manque de compétences en matière de techniques de construction responsable.

Plus largement, les partenaires estiment ne pas suffisamment considérer les enjeux environnementaux actuels (de manière inconsciente le plus souvent), puisque d'autres priorités plus immédiates les occultent. Ces prédispositions défavorables n'aident pas forcément à tirer des leçons des événements climatiques et de leurs conséquences (sauf en cas de fort traumatisme). Par ailleurs, l'étalement et la concentration urbaine qui prévalent un peu partout dans les pays concernés par les projets, ne favorisent pas une intégration harmonieuse des communautés à leur environnement. Ces mécanismes engendrent des besoins importants et parfois urgents en termes de logement, ce qui ne laisse pas forcément tout l'espace et le temps nécessaires au développement de démarches approfondies de recherche ou de compréhension des interactions entre les habitants et le milieu.

### Transversalité des enjeux environnementaux

D'une manière plus globale, les partenaires de la Fondation s'accordent sur la nécessité de construire des projets qui prennent en compte les enjeux environnementaux de manière transversale. Au-delà de l'intention, partagée par tous – y compris les bailleurs –, cela peut se traduire de plusieurs manières. Tout d'abord, il est essentiel dans la phase de diagnostic (cf. fiches 1 et 2) d'appréhender ces enjeux et de comprendre comment ils sont perçus par les habitants eux-mêmes. Cela peut passer par une grille d'analyse territoriale, construite avec les habitants, qui permette de mieux comprendre ce qu'ils vivent et subissent, et quels peuvent être les potentiels risques auxquels ils sont confrontés. Cela permet ainsi de construire et de proposer une planification urbaine adaptée.

Les partenaires s'accordent également sur la nécessité d'identifier et de développer des méthodes de mesure d'impact environnemental des projets. Tout comme pour le genre, les dispositifs de suivi-évaluation dédiés au sein des projets sont aujourd'hui peu adaptés. Ainsi, les approches orientées changement apparaissent comme des leviers intéressants à mobiliser, au-delà des méthodes plus classiques utilisées par les partenaires aujourd'hui, telles que la mesure de l'empreinte écologique ou encore les outils de compensation carbone.

### Éducation à l'environnement

Pour appuyer la prise en compte de ces enjeux, les partenaires préconisent tous d'inclure dans les projets, si cela apparaît comme un besoin identifié, une dimension d'éducation à l'environnement, à tous les niveaux. Il s'agit ici non seulement de cibler les habitants, mais également toutes les autres parties prenantes : organisations porteuses du projet, partenaires, équipes, etc.

Par ailleurs, l'enjeu n'est pas d'adopter une posture « descendante », mais bien, là aussi en partant de la parole du « bénéficiaire », de co-construire une offre éducative et de formation qui permette d'une part, de faire prendre conscience de ces enjeux, et d'autre part, d'impulser des changements de comportements individuels et collectifs permettant d'y répondre. L'enjeu est ainsi d'aborder les questions environnementales de manière compréhensible et accessible, en s'appuyant sur des cas concrets et en partant des « mots des gens ». Ce faisant, l'objectif est ainsi d'accompagner, par des « choix informés » l'évolution culturelle quant à ces enjeux sur les territoires d'intervention. Certains partenaires préconisent même d'en faire des leviers de plaidoyer, permettant d'influencer des politiques publiques et des cadres réglementaires.

### Provenance des matériaux de construction utilisés

La plupart des organisations partenaires s'interrogent aussi sur les matériaux qu'elles utilisent : provenance, qualité, durabilité, coût, etc., sont autant d'éléments considérés pour choisir de recourir à tel ou tel matériau. L'origine des matériaux constructifs pose parfois question : produits par des multinationales – dont l'impact environnemental est colossal – importés de pays voisins selon des règles commerciales sur lesquelles les organisations n'ont aucune emprise, soumis à des fluctuations de disponibilité ou de coûts, etc. Certains des matériaux utilisés sont plus ou moins adaptés au milieu (tôle par exemple), mais sont constitutifs des habitudes et pratiques des habitants et sont donc difficiles à remplacer. Certains produits sont parfois utilisés illégalement (le bois, par exemple, qui peut être prélevé n'importe où et de n'importe quelle façon) alors que d'autres (le ciment, le béton) tendent à s'imposer dans certaines zones, sans réelle connexion avec les pratiques habituelles.

Plusieurs partenaires essayent ainsi d'utiliser des matériaux alternatifs, dont l'impact environnemental est moindre. Cela est notamment rendu possible par le développement de nouvelles technologies de construction. Ces matériaux coûtent cependant généralement plus chers. Certains partenaires préconisent ainsi de prévoir dès la conception des projets des budgets permettant de recourir à ces matériaux.

### Énergies renouvelables, recyclage et gestion des déchets

La prise en compte des enjeux environnementaux passe aussi, pour les partenaires, par une réflexion plus importante sur les énergies renouvelables, ainsi que sur le recyclage et la gestion des déchets ; peu de projets portés par les partenaires intègrent ces dimensions à ce stade. Cela s'explique principalement par un manque d'expérience et de compétences, et par le fait que ces aspects sont généralement moins prioritaires que la rénovation d'un logement digne, comme mentionné en introduction de la fiche. Il apparaît pourtant essentiel d'intégrer des volets dédiés dans les projets, ces leviers pouvant s'apparenter à des facteurs de durabilité (cf. fiche 2).

## Comment se traduit la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans les projets ?



### HABITAT-CITÉ / Haïti

#### Le reboisement au service de la préservation de l'environnement<sup>118</sup>

*En complément du travail sur l'habitat, l'organisation, avec son partenaire local OJUCAH, développe des activités de reboisement. Pour les deux associations, la présence des arbres est synonyme d'entretien et de développement de la vie dans la zone du projet. Plusieurs variétés d'arbres sont ainsi plantées et cela vise des finalités différentes : ressource énergétique (charbon de bois), alimentation (arbres fruitiers), génération de revenus par la vente du bois et/ou des fruits, etc.*

*La présence des arbres est aussi liée à la sécurisation de l'habitat face aux aléas climatiques. Le reboisement se pratique donc dans une approche globale qui resitue l'habitant au cœur du milieu naturel sur la zone qu'il occupe.*

*Néanmoins, les deux organisations ne sont pas dans une logique de reforestation et de recréation d'écosystèmes, ce qu'elles perçoivent comme une limite à une démarche environnementale plus globale et plus pérenne. Faut-il seulement planter des arbres ou reboiser réellement la zone ? Selon HABITAT-CITÉ, cette démarche de plantation pourrait être suivie d'un travail plus conséquent de recréation d'écosystèmes, en mélangeant les espèces et en favorisant le retour d'une certaine diversité végétale sur la zone. Pour ce faire, un travail de sensibilisation est nécessaire, afin de susciter une prise de conscience de la part des habitants sur la nécessité de recréer et de préserver cette diversité.*

*HABITAT-CITÉ et OJUCAH ont déjà posé des jalons en ce sens, en favorisant le contrôle du bétail pour protéger les espèces plantées et en encourageant une large participation communautaire aux journées de reboisement qui sont organisées chaque semaine en saison des pluies. L'un des objectifs de cette démarche vise également les pratiques constructives, en structurant une filière bois qui permette, à terme, de construire avec du bois local issu de ces plantations.*





## GRDR / Guinée-Bissau

### Valoriser les matériaux locaux et accessibles tout en se protégeant des pluies<sup>119</sup>

*La convention programme dans laquelle s'inscrit le projet du GRDR en Guinée-Bissau fixe des objectifs en termes de durabilité ; la prise en compte des facteurs environnementaux, pour sécuriser et consolider l'habitat dans le temps, est un moyen d'y répondre. CRATERRE a ainsi accompagné le GRDR sur la valorisation et le développement de techniques constructives locales, dans une optique durable ; les techniques de construction économes en ciment (souvent importé du Sénégal ou du Portugal) et valorisant les matériaux locaux (notamment la terre) sont privilégiées.*

*La prise en considération des pluies intenses qui caractérisent la zone, et de leurs conséquences, est centrale pour le GRDR. Les familles les plus démunies construisent en terre, le ciment étant coûteux ; il est donc important de trouver des mécanismes qui permettent de protéger l'habitat de l'eau sans recourir à la construction en parpaings. Pour éviter que les murs en terre ne se fissurent, des dalles anti-infiltration sont apposées entre la charpente et le bâtiment ; d'autre part, la véranda est souvent le premier espace réhabilité, car elle permet de protéger le bâtiment contre l'eau ; les poutres ne sont plus directement enfoncées dans le sol, mais en sont au maximum protégé ; enfin, les maisons sont enduites de terre et d'argile, puis peintes selon une technique assez simple à maîtriser. Cela permet de conserver aux murs en terre leur capacité à « faire respirer les pièces d'habitation », de ne pas stocker l'humidité et, d'un point de vue esthétique, de donner un cachet de modernité à ce type de constructions souvent déconsidérées.*



## GERES / Mongolie

### La prise en compte des changements environnementaux et climatiques au cœur du projet<sup>120</sup>

*Dans un contexte de grande vulnérabilité des habitants face à la pollution, l'objet même du projet porté par le GERES vise à proposer des approches énergétiques qui permettent de consommer moins et de limiter la pollution issue du chauffage individuel des habitations, via des solutions alternatives propres et locales (recherche de l'efficacité énergétique dans la construction), selon une approche globale. La pollution de l'air est un problème central à Oulan-Bator ; l'habitat individuel et les yourtes, non connectés aux réseaux (eau chaude par exemple) sont ceux qui polluent le plus, puisque les habitants recourent à leurs propres fours traditionnels, à charbon. Le projet du GERES vise notamment à conseiller les ménages pour aller vers des solutions techniques énergétiques qui répondent à leurs besoins tout en minimisant la pollution de l'air. Pour ce faire, le recours à des matériaux locaux n'est pas érigé en dogme, mais constitue une réponse possible.*

*L'isolation et la ventilation des habitations sont des points d'attention importants pour limiter la consommation d'énergie et la pollution atmosphérique, dans un contexte marqué par le déplacement progressif des familles d'un habitat en yourte vers un habitat en maison, ce qui représente également un moyen de réduire la pollution. Le GERES valorise, par exemple, la laine de mouton, mais demeure pragmatique et opère des choix adaptés à la réalité et aux moyens des familles, par exemple, lorsque les matériaux locaux coûtent beaucoup plus cher que les matériaux d'importation. L'organisation veille cependant à ne pas utiliser de matériaux « sales » ou potentiellement dangereux, et manifeste toujours le souci de regarder d'où proviennent ces matériaux, qui les produit, quels sont les risques sociaux et environnementaux, etc. Les marchés russes et chinois sont des solutions évidentes au vu de leur proximité, mais la qualité des matériaux n'est pas toujours au rendez-vous. Lorsque cela est possible, le GERES privilégie l'approvisionnement auprès de PME et d'autres petits acteurs économiques locaux, en recherchant toujours le meilleur équilibre possible entre le coût, la qualité et l'accessibilité des matériaux. L'organisation a décidé de fournir tous types de matériaux aux habitants, en mettant en avant leurs avantages et inconvénients, et en laissant les familles décider en connaissance de cause.*

*D'un point de vue technique, différentes solutions sont à l'étude et le GERES s'attelle à proposer aux familles un « catalogue » de solutions pour leur permettre de trouver celle qui est la plus adaptée à leurs besoins et à leurs moyens.*

## FUNDASAL / Salvador

### Le projet La Palma, une approche holistique qui considère l'importance de l'environnement<sup>121</sup>

*En amont du projet développé à La Palma, une commission de recherche de terrains a été créée pour identifier et acheter le terrain communautaire sur lequel le projet sera développé (propriété collective) ; étant situé dans une zone de biosphère, 50% de ce territoire a été conservé en tant que forêt afin d'en faire une zone d'écotourisme, témoignant, dès le début du projet, d'une lecture holistique associant préoccupations techniques, sociales et environnementales. La question environnementale fait donc pleinement partie du processus de travail de FUNDASAL. Au-delà de cette répartition du terrain entre zones habitables et zones laissées à la nature, l'organisation essaye de trouver des solutions concrètes pour permettre aux habitants de développer cette approche environnementale dans leur vie quotidienne. Des jardins agroécologiques sont mis en place afin que les habitants travaillent la terre et puissent avoir des tomates, des concombres ou d'autres produits naturels, le tout de manière biologique, ce qui est bénéfique autant pour le milieu que pour l'alimentation des familles.*

*FUNDASAL met aussi en place des activités de reboisement, s'occupe des rivières, construit des cuisines écologiques, mène des activités de promotion du recyclage, etc. La prise en compte des facteurs environnementaux est donc large et s'inscrit dans une vision du changement social, au sein de laquelle les relations entre l'humain (les habitants) et le milieu naturel sont centrales. Comme l'explique FUNDASAL, son projet ne vise pas le travail sur l'habitat comme une fin en soi, mais plutôt le développement de trajectoires de vie harmonieusement intégrées à l'environnement, au sein desquelles la maison n'est pas la destination, mais simplement une partie du chemin.*



<sup>121</sup> / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.



# FICHE 6

## La modélisation économique des projets

*Comment les organisations partenaires conçoivent-elles les modèles économiques des projets ? Quelles pratiques innovantes permettent, par différents leviers (mobilisation de partenaires, acquisition collective du foncier, etc.) d'assurer une pérennité des actions entreprises au-delà des projets menés ?*

Cette entrée thématique n'a pas été identifiée en tant que telle par le COTA et les participants au séminaire de Dakar. C'est seulement lors de la réunion du comité de suivi du 18 juin 2019 que cette préoccupation a été formalisée par le groupe qui a souhaité que les dimensions économiques et financières inhérentes aux projets capitalisés soient traitées à part entière (elles apparaissaient déjà en filigrane dans l'analyse d'autres thématiques). Le sujet a ensuite fait l'objet d'un traitement approfondi lors du séminaire d'Antananarivo.

### Qu'entend-on par « modélisation économique » ?

Nous nous référons ici à l'ensemble des stratégies et des modes opératoires développés par les organisations partenaires de la Fondation pour asseoir un modèle d'organisation du financement de leurs actions, qui finalement, génère de la valeur ajoutée localement. Cela passe essentiellement par des modes opératoires qui prennent en considération les flux et mécanismes économiques et financiers existant sur les territoires d'intervention. La volonté de travailler sur cet aspect précis rejoint en outre la volonté d'asseoir des modèles de financement durable, qui touchent l'ensemble du tissu économique et social local.



### Comment bien appréhender les ressorts économiques de l'activité constructive ?

Sur cet aspect, nous noterons que la plupart des organisations partenaires développent ou souhaitent développer une approche de type « filière » qui considère l'ensemble de la chaîne économique. La volonté de valoriser l'utilisation des matériaux locaux, ou d'agir

### Les points essentiels à retenir

- Construire des mécanismes financiers pérennes, au-delà d'une logique de « consommation de subventions » ;
- Rechercher un équilibre entre différentes sources de financement pour les projets (subventions, contribution des habitants, fonds propres, investissement, etc.) ;
- S'ouvrir aux mécanismes financiers, en dépassant les réticences de principe et les postures idéologiques pour apprivoiser les leviers financiers utiles et éthiques ;
- Sensibiliser les bailleurs traditionnels à ces mécanismes financiers ;
- Renforcer et répliquer largement les pratiques économiques communautaires gérées par les habitants, de type fonds rotatifs ou groupes d'épargne.

sur la professionnalisation des tâcherons, par exemple, participe de cette stratégie de valorisation des potentialités économiques locales, ce qui n'est pas toujours aisé.

« Nous avons développé une approche « métier » qui consiste à identifier des tâcherons pour les faire monter en compétences et leur permettre d'élargir leur offre de service dans les quartiers. Nous avons également travaillé avec une école d'ingénieurs pour réaliser un catalogue de services innovants, afin de pouvoir répondre au mieux aux enjeux de ces quartiers. Le contenu de ce catalogue est parfois trop avancé pour les tâcherons, mais il sera diffusé au niveau des écoles de formation. L'une des limites que nous avons pu observer est le paradoxe entre la nécessité d'une formation courte pour les tâcherons, afin de répondre à leurs besoins immédiats, et la nécessité pour ces personnes de monter plus profondément en compétences, dans une optique de durabilité. »<sup>122</sup>

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

« Un des axes de notre projet porte sur le développement économique, en soutenant le développement des filières liées à l'habitat. Nous participons à la formation de jeunes apprentis et nous appuyons également la création d'entreprises. De la même manière, nous avons, en partenariat avec CRATERRE, accompagné la formation de tâcherons aux cultures constructives. Ces ouvriers vont à leur tour former d'autres ouvriers. Enfin, nous travaillons à l'utilisation de matériaux locaux. Le sable est par exemple pris dans les carrières locales. »<sup>123</sup>

GRDR / Guinée-Bissau

« Le GERES s'est associé à la XAC BANK qui est la première banque certifiée des fonds verts pour le climat à obtenir des prêts verts pour l'efficacité énergétique, et a également établi un partenariat avec la MONGOLIAN BANK ASSOCIATION qui a récemment demandé au Fonds vert pour le climat un prêt afin que plus de banques puissent financer des projets à efficacité énergétique verte. La XAC BANK propose le prêt vert pour l'efficacité énergétique à un faible taux d'intérêt grâce au soutien du ministère de l'Environnement. Notre projet fait l'intermédiation entre la banque et les ménages pour les aider à accéder à ce prêt. De plus, le GERES travaille avec XACBANK pour améliorer l'offre de prêt et l'adapter à la réalité. »<sup>124</sup>

GERES / Mongolie

Par ailleurs, la valorisation des matériaux locaux pour les opérations de construction et de rénovation participe de la mise en avant du tissu économique local. Cependant, certaines contraintes limitent de fait la valorisation des potentialités économiques.

« Le recours à l'utilisation de matériaux locaux n'est pas une nécessité absolue. Nous essayons de valoriser la laine de mouton ainsi que l'utilisation des résidus des centrales à charbon. Il faut parfois faire des choix, car certains matériaux locaux sont beaucoup plus chers. »<sup>125</sup>

GERES / Mongolie

« Les projets doivent bénéficier aux populations locales au travers de la mise à disposition de solutions adaptées pour leur permettre d'avoir un logement décent, mais aussi en s'attachant à ce que les savoirs diffusés au cours des processus de reconstruction/réhabilitation soient utiles aux communautés dans la gestion de leur développement. Il ne s'agit donc pas de seulement fournir un toit aux habitants qui en ont besoin, mais aussi de faire en sorte que le maximum de l'argent dépensé pour loger ces personnes puisse alimenter les économies locales et renforcer durablement et utilement les compétences de proximité. C'est ainsi que les fonds investis participent réellement à l'éradication de la pauvreté qui demeure l'une des causes principales de la vulnérabilité des populations accompagnées par les organisations partenaires. »

CRATERRE

**122** / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

**123** / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.

**124** / COTA, entretien individuel avec le GERES, 14-01-2019.

**125** / COTA, entretiens individuels avec le GERES, 29-11-2018 et 14-01-2019.



## La participation financière des habitants, un levier à actionner avec précaution

Les organisations partenaires de la Fondation développent généralement des modèles de financement de l'action basés sur la participation des bénéficiaires, sous forme d'épargne le plus souvent. Des actions spécifiques d'accompagnement à l'épargne sont ainsi mises en œuvre, participant à la construction d'un modèle de financement durable qui mobilise et responsabilise les habitants. Ces systèmes d'épargne s'intègrent dans les mécanismes de microcrédit existant localement (soit via des entreprises spécialisées dans le microcrédit, soit via l'activation de mécanismes traditionnels de mutualisation de fonds permettant l'octroi de prêts). Pour certains acteurs qui recourent aux fonds rotatifs, l'ambition est de voir, à terme, l'État abonder ces fonds, car ils représentent un maillon important dans le processus de production de la ville.

*« Dans les quartiers informels de la banlieue de Dakar, c'est la Fédération des habitants qui organise l'épargne, sur base du modèle des tontines, qui a été amélioré et développé. Un fonds rotatif a été mis en place et permet de financer des opérations de construction.*

*Depuis 2019, nous avons lancé un nouveau volet avec des prêts destinés à des ouvrages qui ne touchent pas seulement une maison, mais qui concernent la gestion collective des eaux et des inondations. Le fonds est un outil pour faciliter la réponse aux besoins des habitants, 100% des membres de la Fédération peuvent y accéder, sous réserve d'avoir un projet intéressant et viable. Nous sommes également vigilants sur les remboursements individuels, pour maintenir un fonctionnement équilibré. »<sup>126</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

*« Nous décidons avec les familles d'une durée d'épargne avant le début des travaux et nous attendons ensuite que les familles atteignent le montant souhaité, ce qui peut se faire en décalage avec le début des travaux et peut générer des retards dans la mise en œuvre des chantiers. Il faut alors augmenter la partie « reconnaissance de dettes », ce qui n'est pas optimal. Malgré tout, les familles bénéficiaires de nos actions cofinancent les projets de reconstruction ou de rénovation via l'épargne. Ce qu'ils mettent de côté est déposé dans un institut de microfinance. »<sup>127</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

D'autre part, pour stimuler la participation financière des habitants, des activités génératrices de revenus sont mises en place, souvent à destination des franges de la population les plus marginalisées et/ou les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

*« Nous appuyons les initiatives économiques portées par les jeunes et les femmes. Pour cela, nous avons fait appel à des acteurs locaux et avons travaillé avec une banque pour appuyer les micro-projets via l'ouverture d'un compte épargne. Parallèlement, des formations en entrepreneuriat et commercialisation sont proposées. »<sup>128</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

<sup>126</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE, 09-11-2018.

<sup>127</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>128</sup> / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.

## Quels types d'obstacles et de leviers considérer dans la modélisation économique des projets ?

Lors du séminaire d'Antananarivo, les participants ont pu identifier les freins et les opportunités qui se présentent à eux pour traiter cette question. Ils ont mis en avant les blocs d'analyse suivants :



### L'épargne individuelle et collective

Le recours à l'épargne apparaît comme le mécanisme le plus développé à ce jour dans les projets. Elle peut être individuelle (accompagner un ménage à mettre de côté chaque mois une somme bien définie pour participer aux frais de réhabilitation, reconstruction) ou collective (mutualiser des ressources dans des groupes d'épargne et/ou des fonds rotatifs pour offrir des prêts avantageux aux ménages qui ont des projets liés à leur habitat). Les opérateurs considèrent que le passage à l'épargne collective est un levier essentiel pour accroître les effets de cette pratique et renforcer les dynamiques de coopération et de solidarité à l'échelle d'une communauté/d'un quartier. La gestion des fonds rotatifs par des structures d'habitants organisés, à l'image de la FSH au Sénégal, est une pratique encouragée.

Certains partenaires évoquent également la pertinence d'un travail de plaidoyer envers les autorités afin qu'elles abondent ce type de fonds, décalant leur éventuel appui

financier d'une logique de subvention à une logique de contribution à des mécanismes financiers créés par les habitants eux-mêmes. Le recours aux organismes de micro-finance a également été évoqué ; ENDA MADAGASCAR propose par exemple aux ménages qu'elle accompagne de déposer leur épargne dans un institut de microfinance, ce qui induit d'avoir une bonne visibilité sur la viabilité, l'éthique et le fonctionnement de ce type d'organismes.

### La création de valeur ajoutée

La création de valeur ajoutée fait notamment écho au travail par filière : en structurant des filières de production, transformation et utilisation (de matériaux de construction par exemple), il est possible de valoriser les ressources locales, de créer de l'emploi structuré et de gagner en durabilité. Cela induit de mobiliser des techniciens compétents et de les accompagner dans cette logique intégrée, ou bien de former des habitants aux pratiques constructives (tâcherons à Madagascar, femmes boss en Haïti), afin de développer un secteur au sein duquel évoluent des personnes qualifiées et ancrées dans la vie de la communauté.

Les opérateurs mettent en avant la difficulté de trouver le bon équilibre entre le temps que nécessite une vraie montée en compétences (et la structuration d'une logique de filière) et les besoins parfois immédiats des habitants, qui souhaitent générer du revenu par l'acquisition de nouvelles compétences et intervenir rapidement sur leur habitat. Les activités génératrices de revenus participent également de cette création de valeur ajoutée ; pour porter leurs fruits et apporter une réelle plus-value économique, elles doivent être pensées et accompagnées en recherchant la durabilité et un degré minimum de formalisation, afin de représenter une source de revenus régulière et significative pour les ménages et leur permettre d'abonder en partie les ressources destinées aux interventions sur l'habitat.

D'une manière générale, l'orientation proposée ici par les partenaires est de ne pas attendre une commande publique pour réagir, mais d'être proactifs et de produire par eux-mêmes les valeurs mobilisables dans l'évolution de l'habitat.

### L'acquisition de bâti et/ou du foncier

La modélisation économique des projets peut également s'appuyer sur l'acquisition de bâti ou de foncier afin de sécuriser les habitants dans leur bassin de vie, et de doter la communauté de moyens d'actions plus importants. Les organisations partenaires mettent ici en avant la



possibilité d'acquérir des terrains collectifs (ou qu'ils soient mis à disposition par la puissance publique) sur lesquels les habitants deviennent automatiquement propriétaires du bâti, le terrain restant la propriété de la communauté, de l'organisation partenaire, voire de la puissance publique dans le cas d'une mise à disposition (exemple d'URBASEN et de la FSH au Sénégal qui développent actuellement une initiative de ce type, ou de QUATORZE à Montreuil). Cela induit de bien cadrer les mécanismes de départ du logement : les partenaires doivent alors s'assurer que le bâti ne sera pas remis sur le marché par les habitants et restera dans le giron communautaire.

Cet axe de travail peut amener les partenaires à se positionner en « développeurs de la ville », en ce sens qu'ils deviennent pour partie promoteurs immobiliers, à des fins sociales et non lucratives, et influencent alors les mécanismes d'occupation de l'espace, de propriété, et de développement urbain.

### La diversification des sources de financement

La diversification des sources de financement des projets a été discutée par les participants et émerge comme un point central de la modélisation économique des interventions. Il s'agit pour les opérateurs de limiter la dépendance à certains bailleurs de fonds et de renforcer leur capacité à capter d'autres sources de financement, ou à produire eux-mêmes du financement (cf. création de valeur ajoutée). On remarque ici que la culture traditionnelle des organisations de solidarité internationale les rend généralement méfiantes et relativement inexpérimentées vis-à-vis de certains mécanismes financiers (créer des fonds d'investissement adossés à des fonds rotatifs classiques par exemple – on mentionnera ici des exemples comme SOLIFAP, le fonds d'investissement de la Fondation, qui acquiert des biens à moindre coût pour en faire du logement social, ou WECO INVEST, le fonds d'investissement pour l'habitat solidaire utilisé par QUATORZE –).

Il y a donc un enjeu fort qui émerge, celui de se réapproprier les mécanismes financiers à des fins sociales et non lucratives, sans idéologiser cette question par nature sensible et clivante. Il a pour cela été proposé de dialoguer avec les bailleurs classiques (type agences de développement) sur la nécessité de créer des modèles financiers mixtes (subventions publiques, investissements, contributions des habitants) qui prennent en compte l'ensemble de la chaîne d'intervention et financent notamment le temps d'écriture des projets

(ce temps, aujourd'hui payé sur fonds propres par les organisations, peut être réduit au minimum afin de limiter les coûts ; or, la construction de modèles économiques mixtes, souples et pérennes induit de prendre le temps en amont du projet). Il a également été proposé de valoriser l'investissement en temps des acteurs contributeurs au projet afin d'en réduire les coûts (on peut imaginer ici une contribution en temps des autorités locales, à défaut d'appui financier), ou bien d'investir une partie de l'argent déposé au sein des fonds rotatifs ou des groupements d'épargne pour le faire fructifier (attention ici aux risques importants en cas de mauvais placement).

Dans cette logique de diversification et d'intégration, les partenaires ont également mentionné la création de structures coopératives territoriales de développement qui pourraient favoriser la réflexion sur le sujet et la captation de fonds, l'ouverture aux acteurs spécialisés dans les mécanismes économiques à finalité sociale (microfinance, investissement solidaire, etc.), voire la formation des opérateurs par ce type d'acteurs, afin de monter en compétences sur le sujet et de disposer à terme d'une réelle capacité à dessiner des modèles économiques hybrides et durables.

Enfin, le développement des fonds propres des organisations partenaires, via le recours aux dons ou à la prestation de services notamment, représente un autre moyen mis en avant lors du séminaire d'Antananarivo pour diversifier les sources de financement et gagner en autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Nous soulignerons ici que cette réflexion concernait essentiellement les interventions en milieu urbain, largement majoritaires dans cette démarche de capitalisation ; il a été avancé que la réflexion concernant la modélisation économique en milieu rural était substantiellement différente, notamment du fait que les flux financiers y sont bien moindres.

## Dans les projets, le recours à l'épargne comme principale modalité économique

### ENDA MADAGASCAR / Madagascar Accompagner les familles vers l'épargne pour renforcer leur capacité à faire évoluer l'habitat

La question de l'épargne est fondamentale dans l'approche du projet ; ENDA MADAGASCAR l'appréhende comme un facteur de durabilité, dans la mesure où elle contribue à la sécurisation financière des ménages, améliorant leur capacité de projection vers l'avenir et leur capacité à faire face à d'éventuels coups durs. ENDA MADAGASCAR a constaté qu'avant d'intégrer le projet, les familles géraient leur revenu au quotidien sans poste de dépense précis et sans projection économique dans le temps. À travers l'accompagnement et la consolidation de leur épargne, ces familles parviennent progressivement à réaliser un projet de reconstruction ou d'amélioration de leur logement ; à terme, elles peuvent même parvenir à réaliser des projets personnels avec leur épargne, comme agrandir leur commerce, réaliser d'autres travaux sur la maison etc. Cette pratique est nouvelle pour les familles accompagnées, mais elles ont progressivement pris conscience que cela les aide à surmonter leurs difficultés financières. Quelques obstacles demeurent : difficulté à trouver le bon montant d'épargne, manque de confiance des habitants en leurs propres capacités pour réussir, travail journalier qui ne facilite pas l'organisation concrète de l'épargne, etc.



### QUATORZE / France La méthode WECO, levier de résorption pacifique de phénomènes de bidonvilles, avec les habitants et les pouvoirs publics

L'idée de la méthode est de proposer aux pouvoirs publics un modèle de résorption des bidonvilles capable de valoriser leurs actifs, tout en créant une offre de logement pour les populations vivant en bidonville. Il s'agit de financer la réhabilitation du patrimoine appartenant à la personne publique, par la vente de logements neufs créés pour l'occasion.

Chaque opération donne lieu à la création d'une société territoriale de projet, dont les pouvoirs publics sont sociétaires. Les sociétés territoriales, qui peuvent accueillir plusieurs projets, prennent la forme de sociétés coopératives d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable. Le modèle économique s'inspire de la holding : les sociétés territoriales, qui génèrent l'ensemble des revenus, sont présidées par un fonds d'investissement coopératif, dont la mission est de financer les opérations en faisant travailler des fonds issus de la finance solidaire, avec un rendement annuel de 2 à 3%.

Le principe de la méthode WECO repose sur la modélisation économique des opérations immobilières, comprises comme sources de revenus pour les organisations locales. L'objectif de cette modélisation est, in fine, de cofinancer d'autres postes que les seules opérations immobilières, dont, par exemple, le suivi social des personnes vivant en bidonville.

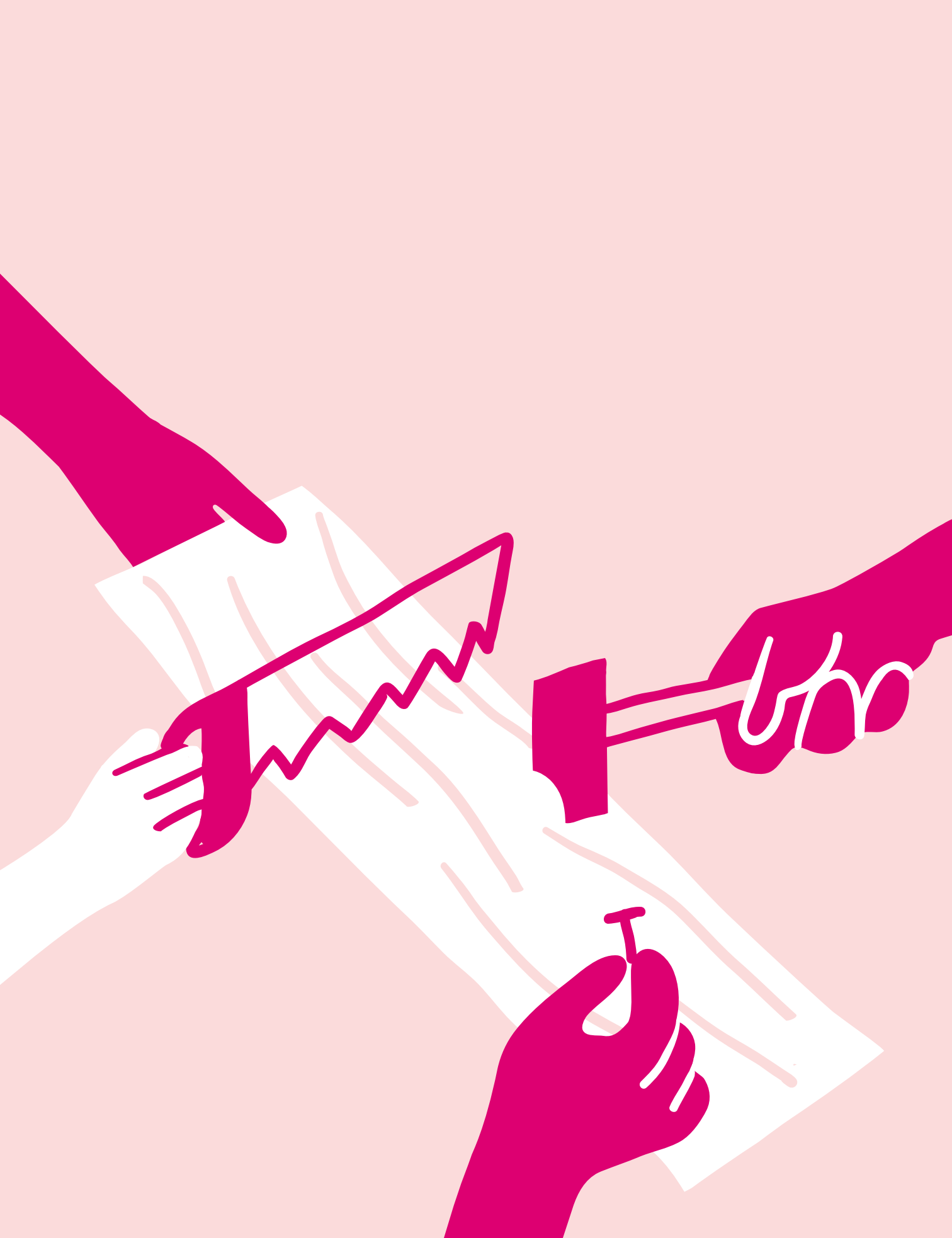


## URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal Le fonds rotatif comme exemple de la solidarité et de la structuration communautaires<sup>129</sup>

*La FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DES HABITANTS a développé un fonds rotatif qu'elle gère de manière autonome (avec l'appui d'URBASEN) et qui permet aux habitants de bénéficier de prêts pour la reconstruction de l'habitat, en accord avec les capacités de financement des familles. Ces prêts permettent de petites interventions, par exemple, pour refaire la toiture, les sanitaires, etc., et l'épargne peut également servir à consolider des activités génératrices de revenus. L'architecture financière de ce fonds, dont les groupes d'épargne de femmes sont au centre, matérialise une dynamique collective forte, puisque centrée autour de l'argent, nécessaire à la réalisation des projets des habitants.*

*La Fédération compte 97% de femmes parmi ses membres, car la pratique de l'épargne est plutôt une activité féminine au Sénégal. Le fonds est autogéré ; le groupe d'épargne valide ou non la demande de prêt des membres, puis les techniciens d'URBASEN interviennent pour étudier le projet de réhabilitation.*

*Concernant les mécanismes utilisés pour l'épargne, URBASEN laisse libre choix aux groupements dans la façon de gérer et de garder leur argent ; néanmoins, l'organisation s'assure que les groupements s'acquittent de l'épargne fédérale mensuelle et que les groupes fonctionnent bien. La solidarité et l'entraide font partie des principes qui régissent l'adhésion des groupements au sein de la FSH. Au début du projet de reconstruction (2015), un certain déficit de communication et de sensibilisation à l'importance et au fonctionnement d'un fonds rotatif autogéré de ce type, a eu pour conséquence qu'une partie des prêts accordés dans cette phase ont pris beaucoup de retard, voire ne seront jamais remboursés. Comme il s'agissait d'une nouvelle modalité d'appui, encore jamais expérimentée, cette phase d'apprentissage et de réajustement des stratégies et méthodologies était inévitable, et elle a permis de consolider le fonds tel qu'il fonctionne aujourd'hui.*



# FICHE 7

## Appuyer et développer les dynamiques collectives

*Comment les organisations partenaires concilient-elles les approches individuelles (travail sur l'habitat) et collectives (transformation des territoires) au sein de leurs projets ? Leurs interventions permettent-elles un passage à l'échelle, du ménage à la communauté, à même de pérenniser les résultats de leurs actions ?*

### Une notion qui recouvre des réalités diverses

Cet aspect se différencie, même s'il y est fortement lié, de la participation citoyenne prise dans son ensemble, dans le sens où la participation peut être individuelle et ne pas forcément franchir le stade du passage au collectif. Par ailleurs, des dynamiques collectives ne sont pas nécessairement « participatives ». Les dynamiques collectives peuvent, par exemple, se caractériser par l'action d'un petit nombre de personnes (participation) et le soutien d'un grand nombre d'habitants (collectif).

Si l'objectif est donc généralement d'accompagner la structuration de dynamiques collectives qui permettent de répondre à des besoins individuels des habitants, l'enjeu est surtout de renforcer l'implication réelle des habitants dans ces mobilisations.

Il est donc ici question de cerner les situations spécifiques qui permettent de passer de l'individuel au collectif. Cela peut se justifier par plusieurs cas de figure :

#### • Passer à l'échelle

Lorsqu'il s'agit, par exemple, de « passer à l'échelle » et d'essaimer des succès enregistrés sur des cas individuels pour tenter de les diffuser plus largement (en termes de cible ou de territoire d'action) ;

#### • Trouver des solutions durables

Lorsqu'il faut trouver des solutions durables à des problèmes qui se posent de façon générale. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit d'identifier des solutions alternatives à la délivrance de titres fonciers parfois trop coûteux ou difficiles à obtenir ;

### Les points essentiels à retenir

- Les dynamiques collectives sont des leviers essentiels pour renforcer à la fois la cohésion sociale et la durabilité des projets ;
- La participation et la mobilisation des habitants sont des leviers incontournables de leur implication dans le projet ;
- Il est important de faire confiance aux personnes ;
- Les organisations doivent avoir pour rôle d'accompagner et faciliter l'émergence de ces dynamiques diverses ;
- L'enjeu central est d'opérer le passage d'une réponse à des besoins individuels d'habitants, à la structuration de dynamiques collectives ;
- Il est essentiel de prendre en compte les personnes les plus vulnérables (« les invisibles »), afin de rendre les projets les plus inclusifs possibles.

### • Revendiquer un droit auprès des autorités publiques

Lorsqu'il s'agit de revendiquer un droit auprès d'autorités publiques (droit à un logement digne, droit à la ville), ce qui nécessite souvent une assise collective afin d'infléchir les orientations des décideurs ;

### • Renforcer la cohésion sociale

Lorsqu'il s'agit de renforcer la cohésion sociale d'un territoire et de prendre en compte les personnes les plus vulnérables (« les invisibles »), afin de rendre les projets les plus inclusifs possibles ;

### • Défendre une conception du « vivre ensemble »

Lorsqu'il s'agit, dans le cas d'organisations militantes, de défendre une conception du « vivre ensemble ». C'est le cas pour promouvoir des modes de gestion de l'espace basés sur le collectif ou pour définir des modes alternatifs « d'habiter ensemble » (habitats partagés notamment).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'accompagnement et le développement de dynamiques collectives se heurtent globalement à un paramètre fondamental de la gestion en mode projet, à savoir le temps. En effet, la construction de dynamiques collectives autour d'objectifs qui rassemblent peut prendre du temps, plus de temps que la courte durée de vie d'un projet, car il s'agit d'un travail profond et structurant basé sur l'envie, la confiance, la disponibilité, l'atteinte d'objectifs de moyen terme, etc. Cet enjeu interroge de fait fondamentalement « l'approche projet » dans la construction des dynamiques collectives. À partir de là, plusieurs pratiques qui dépendent très fortement de la culture du collectif sont à l'œuvre.



### L'apport du collectif dans les activités constructives

L'impulsion de dynamiques collectives autour des cultures constructives répond notamment à l'enjeu du passage à l'échelle, en favorisant l'essaimage de pratiques constructives testées chez des individus. Des dynamiques de mobilisation autour d'actions de démonstration, de sensibilisation ou d'échanges entre pairs sont alors mises en place (convaincre par l'exemple).

*« Notre partenaire OJUCAH organise des rencontres mensuelles au sein de la communauté pour que les gens puissent partager leurs problèmes, leurs remarques, leurs avis. Ils présentent des doléances, ce qui a changé pour eux.*

*Des actions de sensibilisation sont également organisées sur les chantiers. Par exemple, nous avons construit une maison pour personnes handicapées et nous avons réuni la communauté pour montrer comment cela fonctionne.*

*Les habitants s'intéressent aux techniques développées et s'en inspirent. »<sup>130</sup>*

HABITAT-CITÉ / Haïti

### Des liens évidents entre participation citoyenne et dynamiques collectives

Comme indiqué précédemment, la participation n'est pas automatiquement collective. Elle peut être individuelle et consister, par exemple, en une participation financière d'un ménage à la construction ou à la rénovation d'un logement. Néanmoins, la recherche d'une forme de collectif est un enjeu déterminant pour légitimer le choix des bénéficiaires d'une opération de construction ou de rénovation. Les partenaires de la Fondation souhaitent en effet baser ce choix sur une approche consensuelle, privilégiant naturellement le collectif d'habitants à l'individu isolé, ou s'appuyer sur des leaders locaux.

Pour cela, certaines organisations impulsent des dynamiques collectives en s'appuyant sur des individus moteurs, dynamiques, en capacité d'être leaders. Cette démarche n'est pas sans risque, car elle peut favoriser des intérêts personnels ou créer des déséquilibres relationnels au sein d'une communauté (limites liées

aux modèles des « leaders », parfois confortés dans des rôles de « courtiers du développement »<sup>131</sup>). Par ailleurs, certaines organisations constatent que si les dynamiques ne sont pas réellement portées par les habitants, elles peuvent rapidement devenir artificielles et perdre ainsi en crédibilité et en légitimité.

*« Nous identifions et formons des gens motivés et leaders. Sur cette base, nous créons des groupes PASSA<sup>132</sup> que nous réunissons tous les mois. Le groupe explique l'historique du quartier, en fait un plan et identifie les familles à accompagner. L'objectif est de renforcer la communauté et le lien social.*

*En théorie, la méthode est bonne, mais dans la mise en œuvre ce n'est pas si facile, car on veut veiller à ce que ces personnes soient représentatives, ce qui n'est pas toujours le cas. Il faut faire attention à ne pas confondre le développement de groupes communautaires et une démarche de participation citoyenne réussie.»<sup>133</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

*« Nous avons une approche propre : nous construisons le premier prototype avec une famille et, sur cet exemple, nous amenons d'autres familles à découvrir ce que nous avons fait pour qu'elles le fassent à leur tour. Le concept est « Learn it, do it ».»<sup>134</sup>*

FUNDASAL / Salvador

Certains partenaires s'appuient sur des dynamiques collectives existantes ou bien sur des leaders confirmés ou en devenir.

*« L'important pour nous est d'identifier des leaders qui existent et d'en faire émerger d'autres. FUNDASAL a, par exemple, une grande expérience dans la formation de leaders. Ce qui est intéressant, c'est de former l'ensemble des habitants pour faire émerger de nouvelles figures.»<sup>135</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua – Salvador

*« Le GERES et son partenaire local, le GER COMMUNITY MAPPING CENTRE, ont organisé des discussions de groupe dans les quartiers ciblés par l'intervention pour discuter des résultats de référence du projet et des solutions d'efficacité énergétique. Le GCMC a identifié les dirigeants des quartiers pour devenir des ambassadeurs du projet. Ils ont bénéficié d'une subvention de 80% pour mettre en œuvre les solutions du projet, à condition de les promouvoir au sein du quartier.*

*Le projet vise à promouvoir des « solutions de bricolage » au sein de la communauté et à former les ménages avec les artisans sélectionnés, pour mettre en œuvre l'isolation la plus élémentaire, c'est-à-dire l'isolation de la toiture.»<sup>136</sup>*

GERES / Mongolie

**131** / Référence aux travaux de PO de Sardon, op. cit.

**132** / Méthode initiée par la Croix Rouge – Participatory approach for self shelter awareness.

**133** / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

**134** / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019.

**135** / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

**136** / COTA, entretien individuel avec le GERES, 06-02-2019.

La volonté de travailler le collectif et de l'intensifier est aussi considérée comme un levier de transformation sociale au niveau d'un quartier, et pas seulement au niveau d'une unité d'habitation. Le logement devient ainsi un « prétexte » pour renforcer le lien social, lutter contre certains phénomènes tels que l'insécurité, les incivilités et renforcer l'organisation et l'utilisation de l'espace et des services publics. Dans ce cas, la recherche d'une mobilisation collective est un objectif à part entière.

*« Nous pensons qu'un projet centré sur l'habitat est aussi une manière de faire du lien entre les gens, entre les générations. Nous nous rendons compte que le projet peut générer des effets positifs en termes de solidarité. Le logement est important, mais n'est pas notre seul objectif. »<sup>137</sup>*

FUNDASAL / Salvador

*« Il est important de développer une vision globale du quartier et de ne pas se limiter à une perception individuelle de l'espace. Nous avons donc commencé par travailler sur une carte participative qui soit compréhensible pour les gens. La volonté est de remettre les habitants d'un quartier au cœur du processus. »<sup>138</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

La recherche de dynamiques collectives est également un élément essentiel pour les projets qui se donnent des objectifs de plaidoyer auprès des décideurs publics.

En effet, le passage de l'individuel au collectif est un enjeu de taille pour donner toute sa puissance et toute sa légitimité à un processus de plaidoyer. Éveiller ou accompagner une conscience politique collective à même de porter des actions de plaidoyer nécessite une approche progressive et bien balisée.

*« ENDA MADAGASCAR a commencé à organiser les premières rencontres communautaires, un peu plus tard que prévu initialement dans le projet sans objectifs précis, l'idée étant de réunir habitants et chefs de quartier pour définir le rôle de chacun, les priorités d'action dans le quartier, identifier les mesures qu'ils aimeraient prendre en tant que communauté, etc. Par ce biais, nous souhaitons comprendre les dynamiques existantes, savoir comment s'entendent les habitants et les autorités, s'il y a une relation préexistante, etc. »*

*Pour réunir les habitants, nous nous sommes appuyés sur des structures existantes, par le biais d'un de nos partenaires notamment, qui a mis en place des cellules de veille (groupes d'habitants autonomes). Il y a des risques à une telle démarche : si on introduit les sujets, on oriente les débats ; il faut plutôt laisser parler les gens, car on ne peut pas créer de la participation sur commande.*

*À l'échelle des quartiers, aujourd'hui il faut demander l'autorisation à l'État central pour réunir les gens et sur des sujets sensibles comme celui de l'habitat, ça peut être compliqué. Il y a un gros potentiel dans ces quartiers, à condition de réussir le passage à l'échelle (de la famille au quartier), tout en veillant à maintenir une approche locale.*

*Nous avons une approche assez familiale pour le moment, mais notre souhait est d'aller vers une lecture des pratiques qui soit plus communautaire, mais nous n'avons pas l'habitude de travailler sur des approches plus collectives, dépassant le cadre de la famille. »<sup>139</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Ces différents aspects renvoient tous à une ingénierie spécifique : la construction progressive de dynamiques participatives qui peuvent enclencher un véritable changement sur le moyen/long terme.

<sup>137</sup> / COTA, entretien individuel avec FUNDASAL, 12-03-2019.

<sup>138</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>139</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.





## Le recours au collectif, un moyen de contribuer à la sécurisation foncière ?

Le développement de dynamiques collectives autour de la sécurisation foncière est globalement envisagé sous deux aspects par les organisations partenaires de la Fondation. D'abord, le collectif peut constituer une alternative à la délivrance de titres fonciers individuels. Cela peut avoir l'avantage d'être moins coûteux, d'être plus simple (octroi de titres fonciers « en bloc ») et de proposer un équilibre entre le principe de propriété individuelle et la considération de l'intérêt collectif, celui d'un quartier par exemple.

*« Nous réfléchissons à l'acquisition d'un terrain collectif par la Fédération des habitants. Les personnes qui s'y installeraient deviendraient propriétaires du bâti, mais pas du sol, qui resterait une propriété collective pour éviter toute forme de spéculation. Si une personne ou une famille voulait quitter cet endroit, elle ne pourrait revendre le logement qu'à la FSH, et ne pourrait pas le mettre en location.*

*Nous nous sommes inspirés des Community land trust, pour dissocier le bâti et le foncier. Nous avons des pistes concrètes de négociation avec plusieurs communes pour le terrain.*

*Beaucoup de membres de la Fédération ne sont pas propriétaires, il est donc difficile pour eux d'être bénéficiaires du fonds rotatif. Cette disposition le permettrait. »<sup>140</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

La notion de collectif peut également intervenir dans les cas de terrains morcelés à la suite d'un héritage. Cette situation est fréquente dans les projets et peut conduire à un morcellement extrême des territoires, ce qui peut rendre difficile tout type d'intervention (intervention sur le bâti, intervention sur la voirie et l'espace public). Une approche collective est ainsi considérée comme un moyen efficace pour lutter contre le morcellement des terrains et pour faciliter les interventions.

*« Nous accompagnons les familles pour la régularisation foncière et administrative. La sécurisation du foncier conditionne pour nous une construction en dur.*

*Nous avons cependant de petits terrains, car les parcelles sont morcelées au moment de l'héritage. L'obtention de permis de construire se révèle très compliquée avec de petits terrains ; nous avons donc eu l'idée de les regrouper. »<sup>141</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Enfin, une dynamique collective peut constituer un puissant moyen pour faire du plaidoyer auprès de l'État afin que ce dernier reconnaisse la propriété et accorde des titres fonciers. Le collectif est ici un moyen de revendication pour l'obtention d'un droit.

*« Au Nicaragua, le quartier de Solidaridad a occupé des terres. À la suite de cela, chacun a obtenu un titre de propriété individuelle. »<sup>142</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

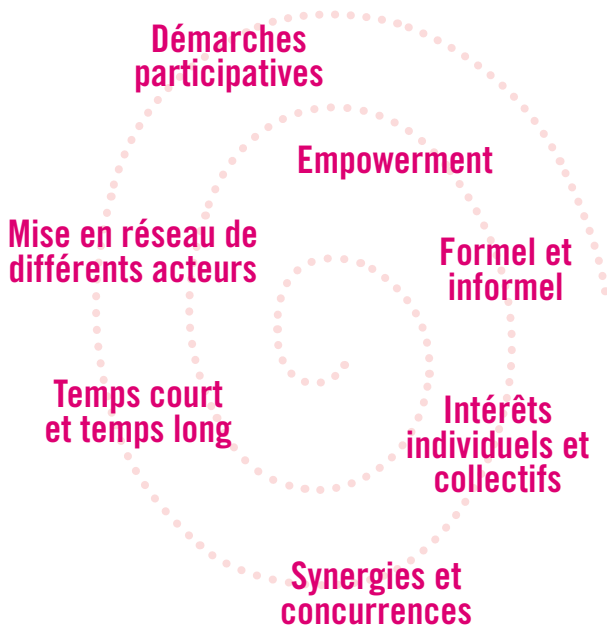
<sup>140</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE 09-11-2018.

<sup>141</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>142</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

## De multiples types de leviers à actionner et d'obstacles à dépasser pour créer et accompagner des démarches collectives

Sept points de réflexion permettent ici d'organiser les contraintes et les opportunités qui se présentent aux organisations partenaires pour aborder cette thématique.



### Démarches participatives

Les démarches participatives ont été interrogées par les partenaires : est-ce une nécessité ? La participation est-elle une clé essentielle de la réussite ? S'agissant de créer ou de consolider des dynamiques collectives, sans être un moyen exclusif, la participation des personnes et des groupes demeure très importante, à condition de s'assurer de la dimension démocratique de ces dynamiques. Le rôle des OSC est alors d'outiller et d'accompagner ces groupes dans la prise de décisions adaptées. Plusieurs leviers permettent de l'aborder favorablement : une bonne connaissance des situations familiales permet d'encourager une participation adaptée aux réalités de la famille et d'opérer des regroupements de personnes (d'un point de vue relationnel notamment) au sein des espaces collectifs ; les dynamiques communautaires préexistantes sont également un appui central, puisqu'elles disposent d'une légitimité et d'un vécu qui sont souvent respectés par les habitants. Certaines organisations recommandent par ailleurs

d'utiliser des modes d'interventions atypiques, pour attirer l'attention, et de sortir des pratiques très « classiques » de mobilisations collectives.

En partant de cet existant composé de la situation des familles et des groupes, et en s'appuyant sur une analyse préalable des enjeux relationnels liés à ces dynamiques collectives, les organisations facilitent leur développement. Pour beaucoup, l'enjeu est surtout d'adopter une stratégie transversale dans l'accompagnement des dynamiques collectives, plutôt que de multiplier de petites actions sans liens. En revanche, il peut être difficile de fédérer de manière efficace des personnes et/ou des ménages dont les intérêts ne sont pas nécessairement convergents, ou encore de mobiliser certaines personnes dans ces démarches (les plus exclues par exemple). Sur ce dernier point, certaines structures comme URBASEN recommandent d'utiliser des équipes mobiles pour identifier au mieux les personnes dites « invisibles ».

### Empowerment

L'empowerment, ou renforcement du pouvoir d'agir, est facilité par plusieurs leviers. Certaines organisations s'appuient sur des structures collectives (groupement d'habitants et/ou d'épargne) pour financer des processus de reconstruction/réhabilitation individuels ; d'autres renforcent les capacités d'action des habitants ou de certains groupes d'habitants (les femmes par exemple), en accompagnant leur formation professionnelle ou technique et leur montée en compétences ; les familles peuvent être amenées à participer au chantier de leur maison, prenant ainsi des responsabilités et acquérant des savoir-faire à même de les renforcer ; en définitive, en veillant à offrir aux habitants la possibilité de participer, de contribuer et d'engranger de nouveaux savoirs, savoir-être ou savoir-faire, les partenaires peuvent mobiliser l'empowerment à des fins d'émancipation individuelle autant que pour renforcer des dynamiques collectives.

Des obstacles se dressent néanmoins, notamment un certain déficit d'expertise dans les méthodes de mobilisation et d'animation communautaires, ou encore dans l'accompagnement de type familial. Ces approches nécessitent expérience et compétences en matière d'animation, d'éducation populaire, d'accompagnement social, de coaching, et toutes les organisations partenaires ne disposent pas nécessairement des profils adaptés.

### Mise en réseau de différents acteurs

L'accompagnement et la consolidation de dynamiques collectives passent également par la mise en réseau et

le dialogue entre acteurs. Les organisations partenaires ont globalement bien identifié cette nécessité. Des facteurs peuvent faciliter cette mise en réseau, comme par exemple une lecture « ouverte » du territoire (dialoguer avec des acteurs externes au microcosme du quartier ou du village, voire avec les diasporas), reconnaître les spécificités des différents acteurs et ne pas chercher le consensus à tout prix (les différences de points de vue sont constructives si elles sont assumées et respectées), ou encore recourir à des modalités de dialogue et d'expression décalées ou innovantes (artistiques par exemple) pour permettre aux différents acteurs d'exprimer leur point de vue de manière moins défensive, en faisant plutôt valoir leur vision des enjeux de territoire.

### Intérêts individuels et collectifs

Travailler sur les dynamiques collectives induit également de trouver un équilibre entre les intérêts individuels et collectifs. Parmi les leviers évoqués, les participants mentionnent : la construction d'une vision commune du quartier et de son évolution entre les différents acteurs (habitants, associations, pouvoirs publics), qui permet de transcender l'entrée individuelle (amélioration de l'habitat) ; le travail sur la création ou la réhabilitation d'espaces et d'équipements collectifs (assainissement, voirie, lieux de rencontre). La solidarité, souvent existante sous des formes et des réseaux multiples dans les zones d'intervention des projets, représente également une base essentielle pour le passage de l'individuel au collectif.

Les partenaires ont aussi identifié quelques obstacles, essentiellement relatifs aux forts besoins individuels qui occultent parfois une vision lucide de l'intérêt du collectif (habitat insalubre, délabré ou indigne qui est une préoccupation trop forte pour appréhender ce qui existe autour, recours au collectif de manière intéressée pour un accès au financement par exemple, etc.).

### Formel et informel

Un autre enjeu est d'articuler les dimensions informelles et formelles des dynamiques collectives. L'informel est en effet le plus souvent une base forte pour travailler au renforcement de ces dynamiques : les réseaux de solidarité non structurés existent dans beaucoup de quartiers et fonctionnent souvent assez bien. Il est donc intéressant pour les partenaires de réfléchir à des modalités de travail inspirées de ces réseaux et fonctionnements informels. Par exemple, si des démarches spontanées de participation à la reconstruction/rénovation de l'habitat d'un voisin sont identifiées, elles peuvent représenter

un levier pour structurer des dynamiques collectives plus solides et plus pérennes. Ceci n'est néanmoins pas une nécessité, car il arrive que les dynamiques spontanées et informelles soient les plus adaptées et les moins contraignantes pour les habitants.

Par ailleurs, dans certains contextes, la faiblesse des pouvoirs publics peut également être un facteur facilitant, puisqu'elle laisse un espace vide dans lequel les habitants peuvent s'engager et s'organiser de manière collective pour répondre à leurs besoins (de manière formalisée ou non). Le point de blocage essentiel relevé lors du séminaire de Dakar avait trait à l'informalité dans son ensemble, qui devient un facteur pénalisant lorsqu'il s'agit de faire reconnaître ou légitimer des démarches collectives (sans associations structurées, sans existence juridique ou légale, les collectifs d'habitants peuvent être ignorés par les autorités ou être dans l'impossibilité de solliciter un appui financier externe).

### Temps court et temps long

L'articulation entre temps court et temps long s'appuie également sur une somme de contraintes et de leviers. Si la récurrence des financements, et donc des projets, représente un facteur facilitant dans la consolidation de dynamiques collectives, il existe néanmoins une disjonction entre le besoin qualitatif de dialogue, de rencontre et de collaboration qu'exigent les dynamiques collectives et les besoins urgents qui existent en matière d'habitat.

Certains contextes sont marqués par des formes d'autoritarisme politique ou social, sur des temporalités plus ou moins longues, qui peuvent aussi faire obstacle au développement de la culture collective. Enfin, la nature et l'orientation des projets autour de l'habitat, qui ont souvent une forte dimension technique, ne laissent pas nécessairement la place à des démarches qualitatives et lentes qui sont pourtant nécessaires pour créer des dynamiques collectives solides.

### Synergies et concurrences

Les partenaires ont enfin relevé que synergies et concurrences entre acteurs d'un même territoire sont difficiles à démêler. Développer des alliances et partenariats entre acteurs très différents (issus du secteur privé marchand, de la sphère publique, du monde associatif) est un moyen de créer des synergies porteuses d'innovation (chacun apportant son regard et ses méthodes), mais cela cristallise parfois les tensions autour d'intérêts divergents.

## Dans les projets, des dynamiques collectives plus ou moins encadrées et plus ou moins abouties



### PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge Les groupes PASSA, un outil de mobilisation et de responsabilisation communautaire<sup>143</sup>

*L'un des objectifs du projet est de structurer les habitants et de les mobiliser autour de groupements citoyens, les groupes PASSA, qui existent depuis 2016. Pour les constituer, PE&D identifie des habitants très impliqués dans la vie du quartier et les forme pendant une semaine à la conduite de diagnostics de vulnérabilité de l'habitat ; par la suite, ce sont eux qui réalisent ces diagnostics, pour choisir les maisons à rénover.*

*Les groupes PASSA se réunissent chaque mois et les réunions sont étendues à tout le quartier trimestriellement. Chaque semestre, une réunion est organisée avec les autorités locales pour faire le lien avec les demandes qui émanent du quartier. Ces rencontres sont l'occasion de faire de la sensibilisation. Les groupes PASSA sont en contact permanent avec le reste du quartier et tout le monde est libre de les rejoindre ou de les quitter. PE&D constate que les habitants viennent initialement par curiosité et que progressivement, leur appartenance à ce groupe et leur présence aux réunions devient une habitude ; la mobilisation dans cet espace collectif engendre une forme de reconnaissance et de valorisation qui est appréciée.*

*La participation reste à géométrie variable ; sur les 4 zones où PE&D travaille, 2 connaissent une participation croissante, avec une moyenne de 30 personnes présentes aux réunions PASSA. Dans l'un des quartiers, la dynamique est plus timide et dans le dernier, elle est plutôt laborieuse.*

*Dans ces deux dernières zones, PE&D a identifié un degré de pauvreté moins élevé et une présence plus importante d'ONG, ce qui génère davantage de passivité de la part des habitants ; dans les deux zones où les groupes PASSA fonctionnent mieux, PE&D est la seule organisation à intervenir.*

*D'une manière générale, les autorités locales n'accordent pas encore une grande importance aux groupes PASSA ; de plus, certaines dérives potentielles ont été identifiées par PE&D, notamment en termes de leadership. Dans une des zones d'intervention, par exemple, une minorité chrétienne réside dans le quartier ; le chef du groupe PASSA, élu par les habitants, est également le leader de la paroisse et beaucoup des membres du groupe sont chrétiens, ce qui laisse craindre une forme de noyautage communautaire et confessionnel du groupe par une frange de la population qui n'est pas totalement représentative du quartier.*

## YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

### Consolider les dynamiques collectives pour répondre aux défis du quartier<sup>144</sup>

*Le projet porté par YAAM SOLIDARITÉ s'inscrit dans un environnement favorable en matière de développement de dynamiques collectives ; il peut s'appuyer sur des démarches associatives locales, particulièrement en ce qui concerne les jeunes et les femmes. YAAM SOLIDARITÉ propose ainsi un appui à l'organisation de groupes de représentation des habitants, notamment pour leur offrir un statut « d'entités légitimes » pour organiser le dialogue avec les représentants institutionnels. Ce travail communautaire présente certaines limites, par exemple, l'émergence de leaders cherchant à valoriser leur intérêt propre plutôt que celui du groupe.*

*YAAM SOLIDARITÉ a initié une réflexion autour de travaux communautaires afin de générer des dynamiques collectives au sein du quartier. Les habitants sont consultés sur des problèmes récurrents (assainissement, voirie) et sont mobilisés dans la recherche de solutions. Ces démarches de concertation/mobilisation ont, par exemple, permis de reblayer la route d'accès au quartier de Boassa. Un travail de cartographie participative, destiné à faire prendre conscience aux habitants de la physionomie et de l'organisation de leur quartier pour encourager leur participation à son aménagement, a également été réalisé.*

*YAAM SOLIDARITÉ constate que si les habitants restent avant tout intéressés par leur maison, le travail de sensibilisation et de concertation mis en place leur a fait prendre conscience des enjeux collectifs et communautaires à l'échelle du quartier qui se sont traduits par des initiatives concrètes d'actions sur la voirie, l'accès à l'eau, l'assainissement, l'aménagement d'espaces publics et l'agriculture urbaine.*





# FICHE 8

## Les opérations entre opérateurs et autorités locales

*Quels types de relations les partenaires développent-ils avec les autorités locales de leurs zones d'intervention ?  
En font-ils un levier pour s'ancrer davantage sur les territoires et renforcer leurs actions de plaidoyer ?*

### Les autorités locales, une entité aux multiples visages

Le concept « d'autorité locale » recouvre plusieurs catégories d'acteurs, tous dépendants de ce que l'on appelle « l'État » au sens large et implantés au niveau des différents échelons territoriaux et administratifs. Ces acteurs disposent d'un pouvoir réglementaire légalement reconnu (constitution, lois). On peut ainsi, par exemple, qualifier d'autorité locale :

#### • Le chef traditionnel

Un chef traditionnel qui exerce une autorité morale et/ou réglementaire sur un quartier (première instance de résolution des conflits, en charge de la collecte de certains impôts et taxes, garant de la propriété coutumière, première instance de règlement des successions, etc.). Dans certains pays, le statut du chef traditionnel est inscrit dans la loi. Il est parfois considéré comme un « auxiliaire de l'administration » (c'est le cas dans certains pays d'Afrique de l'Ouest) ;

#### • Le responsable élu

Un responsable élu d'une assemblée ou d'une entité démocratique infra-étatique (une région, une province, un district fédéral) jouissant d'une personnalité propre, d'un budget autonome et de la liberté d'administration, dans un champ de compétences défini par la loi. Cela peut être un maire et ses conseillers élus, un président de conseil régional/départemental/provincial, une assemblée fédérale, etc. Quelle que soit la dénomination, ces personnes disposent d'une « autorité » dans le sens où ils ont la responsabilité de gérer/administrer l'espace qui est de leur ressort territorial et thématique (planification urbaine, règlement d'urbanisme, développement local) et de veiller à ce que l'organisation et la gestion de cet espace garantissent la sécurité et la salubrité publiques ;

### Les points essentiels à retenir

- **Connaître et comprendre l'agenda politique pour s'y intégrer quand c'est pertinent et pour ne pas se laisser influencer par lui lorsque cela représente une menace ;**
- **Dialoguer avec les autorités locales et partager des espaces communs pour favoriser leur implication et donner à voir les résultats des projets ;**
- **Passer à l'échelle avec l'appui des autorités (rôle de catalyseur des projets développés, de leurs résultats et de leurs effets) ;**
- **Renforcer les compétences des autorités locales, dans une logique d'implication plus grande et de durabilité.**

#### • Le représentant de l'État central

Un représentant de l'État central (ou d'un état fédéré dans le cas d'un État fédéral) au niveau local qui bénéficie également d'une autorité de type réglementaire (pouvoir de faire appliquer la loi). Contrairement aux autorités locales citées précédemment, un représentant de l'État n'a pas de personnalité propre puisqu'il constitue un démembrement de l'État central (ou son extension sur un territoire infra). Il exerce son autorité par délégation de l'État central et non sur la base du principe de « libre administration ».

Par essence, les partenaires de la Fondation interviennent sur un champ de compétences (logement, urbanisme, planification urbaine, services publics de base tels que l'eau et l'assainissement) relevant en tout ou partie des prérogatives du secteur public. C'est ainsi, et tout naturellement, que les partenaires se questionnent sur la nature des relations à développer avec les autorités locales, aux différents échelons de territoire et de pouvoir. Entre « partenaires » des pouvoirs publics et « force de plaidoyer », pour la revendication de droits, voire « contre-pouvoir », la gamme de positionnements peut être très variée et dépendre non seulement de l'objet/mission sociale de l'organisation, mais aussi de la façon dont l'autorité locale souhaite et entend exercer le pouvoir et mettre en œuvre ses missions de service public. Dans l'absolu, plusieurs formes existent : certaines autorités locales souhaitent faire en direct et piloter elles-mêmes, d'autres souhaitent déléguer la gestion des services publics et certaines envisagent la mise en œuvre des services publics en partenariat avec la société civile ou le secteur privé.



### **Une implication variable des autorités locales dans les processus constructifs**

L'autorité locale est le garant du respect de la loi dans les différents secteurs d'intervention des projets ; cela s'applique aux règles et normes relatives aux choix constructifs et aux modalités d'accès aux logements promus par les partenaires. Or, ces normes représentent souvent un héritage venu d'ailleurs, adapté au secteur formel de la construction (produits industriels, opérateurs enregistrés formellement), alors que la plupart des partenaires de la FONDATION ABBÉ PIERRE œuvrent dans des espaces largement caractérisés par l'informel. La relation avec les autorités locales sur le sujet spécifique de l'habitat en secteur informel, et donc en lien avec les pratiques constructives locales, est essentielle pour ne pas risquer un blocage des projets, notamment du fait de non-conformité avec la loi. Il est donc nécessaire d'associer les autorités aux projets mis en œuvre afin qu'elles soient informées et participent ; certains opérateurs soulignent ici un fort intérêt des autorités locales pour les résultats auxquels les projets peuvent aboutir, mais un manque d'investissement certain, parfois dû à un important turnover (calendriers électoraux, alternance politique) et parfois dû à des vides normatifs, ce qui ne permet pas d'encadrer la promotion des

solutions développées par les habitants. Dans certains cas la collaboration va plus loin, par exemple, pour développer des stratégies de renforcement des capacités du personnel administratif/public en ingénierie de la construction afin que les autorités communales s'approprient le projet.

*« Nous avons pu bénéficier de la mise à disposition d'un ingénieur qualifié de la préfecture, qui a lui-même pu être renforcé dans ses compétences grâce à CRATERRE. »<sup>145</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

### **Un interlocuteur important dans les dynamiques de participation citoyenne**

Dans leur ensemble, les partenaires attendent des autorités locales qu'elles investissent le dialogue autour des questions d'habitat, qu'elles fassent preuve d'engagement et qu'elles assument un leadership de conviction, à défaut d'avoir toujours les moyens humains et matériels pour prendre à leur charge les dynamiques impulsées par les projets. Dans la pratique, le niveau et la nature des relations avec les autorités locales dépendent en grande partie des capacités de ces dernières à agir. En effet, certaines sont très faibles (sans beaucoup de personnel ni de budget), d'autres sont fortement liées à l'État central, sans grande marge de manœuvre (les processus de décentralisation étant très récents ou encore très faibles). Enfin, certains contextes sont marqués par une forte instabilité politique, ce qui rend la collaboration avec les autorités très fluctuante.

*« Nous travaillons avec les autorités locales même si nous avons une administration très faible, dépourvue de moyens. Nous sommes confrontés à une instabilité politique depuis la guerre de 1998, et ce, malgré des élections normales tenues en 2012. Tout est centralisé dans le pays, la préfecture dépend directement de Bissau et elle n'a pas beaucoup de moyens. Et c'est d'autant plus complexe que le GRDR, dans sa démarche, accompagne principalement la décentralisation et les autorités locales. »<sup>146</sup>*

GRDR / Guinée-Bissau

<sup>145</sup> / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.

<sup>146</sup> / COTA, entretien individuel avec le GRDR, 21-11-2018.



Pour beaucoup de partenaires, la collectivité locale constitue une porte d'entrée importante (voire obligée) avec laquelle il faut collaborer ou même entrer en partenariat pour atteindre un même objectif. Les opérateurs estiment ainsi qu'il est nécessaire de présenter les projets et leurs résultats aux autorités afin d'obtenir leur soutien, de les inviter à des événements, à des visites de terrain, pour favoriser leur implication, et même de contractualiser des collaborations bien définies pour s'assurer d'un certain niveau d'implication, en recherchant un alignement des projets avec les priorités des autorités (lorsque cela est possible et n'est pas contraire aux orientations politiques que les organisations donnent à leurs interventions). Recourir à la contractualisation représente un bon moyen de se prémunir des changements et alternances politiques, si la durée du contrat n'est pas calquée sur celles des mandats.

Malgré tout, les alternances politiques ou les périodes de campagnes électorales sont souvent des facteurs d'instabilité partenariale, difficiles à maîtriser. Une autre solution réside dans la création de groupes de travail mixtes autour des projets, permettant aux autorités de contribuer formellement à des initiatives dont elles n'assurent pas le pilotage.

*« Nous travaillons avec la Direction de la protection de l'enfance et avec les municipalités. Nous entretenons de bonnes relations avec les services de la mairie, mais il faut les impliquer davantage et gagner en efficacité. Le service social en charge de la protection de l'enfance est mobile dans tout le département ; nous avons des réunions avec les mairies pour développer une bonne relation avec les services sociaux car, finalement, c'est la mairie qui décide qui sera bénéficiaire du projet. »<sup>147</sup>*

CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

*« Notre entrée c'est la collectivité. Nous travaillons, par exemple, avec le comité de quartier qui est l'organe de plaidoyer intégrant des représentants de la mairie et de la chefferie traditionnelle. »<sup>148</sup>*

YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

*« Nous devons organiser des rencontres entre les habitants et les autorités locales. Nous sommes attentifs au risque de récupération à des fins politiques, ce qui nous amène à considérer fortement le calendrier électoral pour planifier ce type d'action. »<sup>149</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Dans certains cas, associer étroitement les autorités locales au projet est une nécessité, dans la mesure où la stratégie de pérennisation des activités repose en tout ou partie sur une reprise en main par la collectivité locale. Cela limite parfois les capacités des organisations à se positionner en contre-pouvoir, malgré une volonté forte et partagée de la part des partenaires d'interpeller et de responsabiliser les autorités sur les questions d'habitat, pour faire valoir le droit au logement digne des personnes et des familles accompagnées.

*« Dans certains quartiers à Phnom Penh, nous avons des élus dans les groupes PASSA. Nous envisageons aussi de tenir des réunions régulières, trimestrielles, par exemple, avec les autorités locales. C'est à la ville de traduire en actions les attentes des groupes PASSA. À ce jour, environ 20% des demandes ont été satisfaites. Les relations humaines sont de bonne qualité. »<sup>150</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge

<sup>147</sup> / COTA, entretien individuel avec CARE FRANCE, 22-11-2018.

<sup>148</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>149</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

<sup>150</sup> / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

« Nous avons la volonté de ne pas aller à la confrontation avec les autorités locales. Notre projet vise à donner un package “clé en main” au gouvernement pour continuer l’action. En effet, en Mongolie, en raison notamment de la culture nomade traditionnelle, il n’existe pas de culture de réseau communautaire. Néanmoins, sous l’influence soviétique, les autorités locales ont joué un rôle important pour créer ce réseau communautaire qui existe encore aujourd’hui dans le quartier de yourtes d’Oulan-Bator.

Les quartiers sont divisés en micro-quartiers (khoodos) et il existe une cellule plus petite appelée kheseg. Les dirigeants de kheseg sont la plus petite représentation gouvernementale et la plus proche de la communauté, ils sont chargés de collecter des données et de faire des enquêtes dans leurs quartiers. Ils connaissent très bien les personnes vivant dans la communauté. Le projet compte sur ces leaders de kheseg pour impliquer les ménages et organiser des réunions. »<sup>151</sup>

GERES / Mongolie



### Les autorités locales au cœur des mécanismes de sécurisation foncière

Pour la majorité des organisations, les autorités locales sont des interlocuteurs « de fait » dans la mesure où elles sont les seules habilitées à délivrer des autorisations ou titres de propriété, jouant ainsi un rôle clé dans les processus de sécurisation foncière des habitants. Cette obligation peut amener les organisations à associer les autorités locales dès l’amont du projet afin de faciliter la délivrance de toute forme d’autorisation (permis de construire notamment). Cela peut aussi générer des relations complexes, entre affirmation d’une autorité qui exerce un pouvoir règlementaire de type descendant (délivrance de titres et autorisations) et volonté de développer des relations plus horizontales de type « partenariat ».

L’équilibre entre les deux est souvent difficile à trouver et dépend beaucoup du mode d’exercice du pouvoir par l’autorité locale (descendant ou à l’écoute) et des

missions de service public qui lui sont assignées (les compétences réelles qu’elles exercent).

« Le conseil municipal donne son avis pour le projet. Il donne son plein consentement et participe activement. Ce sont les autorités locales qui délivrent les autorisations pour la construction des maisons. »<sup>152</sup>

HABITAT-CITÉ / Haïti

« Nous essayons toujours d’intégrer les collectivités locales aux activités dans les 3 pays où nous intervenons. Cependant, les relations sont complexes, car la mairie peut être partenaire d’une action, mais elle peut aussi être celle qui expulse. Les mairies ont parfois fait échouer des projets, comme au Nicaragua.

De plus, même quand on essaie d’impliquer les mairies, nous ne sommes pas sûrs que cela dure du fait des élections qui peuvent tout faire changer. Les mairies sont des partenaires incontournables, mais c’est parfois tendu. »<sup>153</sup>

HABITAT-CITÉ / Nicaragua – Salvador – Haïti

« Au niveau territorial des « micro-districts », nous sollicitons la collaboration des autorités locales dans la conduite des diagnostics.

Nous définissons des territoires cibles selon des critères précis, et la relation que nous entretenons avec les autorités est pour nous un moyen de répliquer ces initiatives et de les faire changer d’échelle. »<sup>154</sup>

GERES / Mongolie

151 / COTA, entretiens individuels avec le GERES, 29-11-2018 et 14-01-2019.

152 / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

153 / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

154 / COTA, entretien individuel avec le GERES, 27-11-2019.

Enfin, nous notons que certaines organisations se substituent quasiment intégralement aux autorités locales, notamment pour la délivrance de documents fonciers considérés comme des alternatives à l'obtention d'un titre de propriété.

*« Aujourd'hui, nous produisons des attestations d'occupation foncière. Avant, nous les faisons cosigner par la commune, mais c'est un processus très long. Aujourd'hui, on produit cette attestation en prise directe avec le propriétaire, à travers URBASEN et la Fédération uniquement.*

*Avant d'intégrer une commune, les membres de la FSH sur place prennent contact avec la mairie, puis URBASEN signe une convention. La mairie a souvent peur des habitants organisés, URBASEN représente une forme de caution. URBASEN rend des services aux communes (cartographie par drone par exemple), ce qui favorise la relation et permet d'obtenir certaines choses. »<sup>155</sup>*

URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

### **Développer la relation avec les autorités locales : types d'obstacles et de leviers à considérer**

Les partenaires ont identifié 5 blocs de leviers et d'obstacles qui conditionnent selon eux leurs relations avec les autorités :



### **Légitimité de fait des autorités**

La légitimité « de fait » des autorités qui ont un ancrage électif, constitutionnel, historique ou institutionnel, peut permettre aux organisations d'actionner certains leviers pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets. L'État est légitime pour intervenir ; il est donc parfois « obligatoire » de collaborer avec lui (pour la reconnaissance foncière ou le droit de construire par exemple). Dans certains cas, il est possible de saisir cette opportunité pour montrer aux autorités, par l'exemple, que ce que les partenaires proposent fonctionne. Néanmoins, travailler en articulation avec les pouvoirs publics présente une limite majeure pour les partenaires, qui est celle de la substitution : les opérateurs peuvent se retrouver en situation d'assumer des prérogatives de la puissance publique, sans en avoir le mandat ni les moyens.

### **Faiblesses des autorités et renforcement des capacités**

La faiblesse des pouvoirs publics décrite ci-dessus peut présenter l'avantage d'ouvrir des espaces de proposition et de créativité pour les opérateurs. Lorsque le cadre relationnel est bienveillant, cela peut même être un levier pour entraîner les pouvoirs publics dans des collaborations intéressantes pour toutes les parties (habitants, opérateurs, pouvoirs publics). Dans certains contextes, les autorités laissent l'aménagement se faire à l'initiative des habitants et des opérateurs, faute de pouvoir assumer ce rôle ; il arrive souvent que certains des partenaires disposent de davantage d'informations et d'une bien meilleure connaissance des zones d'intervention que les autorités en charge de l'administration de ces territoires, et à ce titre, ils souhaitent être des acteurs clés du développement du territoire sur lequel ils interviennent, au même titre que les pouvoirs publics.

La faiblesse des autorités génère plusieurs obstacles pour les partenaires : manque d'implication des élus locaux, difficulté à pérenniser les dynamiques des projets en cas d'instabilité politique, faibles capacités d'appui et d'accompagnement des autorités en raison de leurs propres faiblesses, déficit dans l'analyse et la compréhension des enjeux liés à l'habitat sur leur territoire, etc. Il est alors souvent envisagé d'accompagner le renforcement de capacités des pouvoirs locaux : information des personnels sur les situations vécues par les habitants, formations techniques (avec éventuellement appui d'organismes internationaux), etc. On peut retrouver ici les modalités de contractualisation et de partage d'objectifs évoquées plus haut.

## Relations et jeux de pouvoir

Le rapport aux autorités se caractérise également, pour les partenaires, par une intégration à des jeux et relations de pouvoirs qui représentent une somme d'opportunités et de contraintes. Dans le cas où l'opérateur local, sur le terrain, est intégré au jeu politique, il peut développer des relations de proximité avec les autorités, à même de favoriser un dialogue avec les habitants voire leur implication dans le projet, et jouer de ces relations politiques.

Par ailleurs, la porosité entre les différents niveaux de pouvoir dans certains contextes peut permettre aux acteurs de terrain d'entrer plus facilement en contact avec des représentants politiques à différents niveaux décisionnels (niveau local qui permet d'ouvrir des portes au niveau des ministères nationaux par exemple). Les opérateurs évoquent aussi la possibilité de chercher des appuis politiques étrangers (ambassadeurs, représentants permanents d'autres pays) pour détourner à leur profit le jeu diplomatique-politique et mettre les autorités locales « sous pression ». Ceci est néanmoins à double tranchant, car une trop grande immixtion des opérateurs dans le jeu politique peut aussi les éloigner des besoins et intérêts des habitants, ou favoriser la récupération politicienne des dynamiques communautaires et associatives qui existent dans certains quartiers ou villages.

Ces jeux de pouvoir se confrontent aux limites du clientélisme (parfois même pour la sélection des bénéficiaires d'un projet ou d'une intervention) et peuvent mettre les responsables de projet dans des situations inconfortables, tiraillés entre la réponse aux besoins des habitants et les pressions politiques émanant des autorités. Dans ce cas de figure, certains opérateurs identifient comme levier le recours à une légitimité technique (« *je suis avant tout un opérateur technique engagé sur la question de l'habitat* »), afin d'estomper la dimension « politicienne » de l'action. La question des leaderships locaux (pouvoir traditionnel, pouvoir politique légitimement acquis, mais trop longtemps conservé, etc.) se pose ici : comment obtenir l'appui ou la médiation de ces leaders sans se compromettre ? Comment les faire évoluer vers un statut « d'ambassadeur » des initiatives développées, pour gagner en légitimité et en visibilité ?

D'autres limites se présentent parfois aux opérateurs, telles que la mauvaise gouvernance ou la corruption. Il peut également arriver dans certains contextes que les pouvoirs publics n'aient pas d'intérêt à l'amélioration des conditions de vie des franges démunies de la

population, par manque de volonté politique ou par crainte d'une remise en cause de leur statut. Cela peut engendrer une forme de méfiance, voire de défiance, de la part des habitants envers les autorités locales ou nationales. Les partenaires ont également relevé un autre obstacle qui a trait à la perception du monde ONG par les autorités locales dans certaines zones d'intervention. En effet, certaines autorités locales ressentent une forme de méconnaissance et de méfiance vis-à-vis des ONG (vues, par exemple, comme des organisations qui captent les fonds à leur place), ce qui ne favorise pas l'établissement de bonnes relations de travail.

## Utilisation politique des résultats des projets

Les partenaires ont évoqué, lors du séminaire d'Antananarivo, l'utilisation politique des résultats de leurs projets. Il peut s'agir de définir des *memorandum of understanding* avec les autorités locales, sur base de termes de référence précis et en veillant à garder la propriété des éléments apportés (copyright), d'impliquer les media dans la valorisation des actions menées pour contraindre le pouvoir politique à prendre en compte ces dynamiques, ou encore d'appuyer l'élaboration des projets sur des critères précis et justifiés qui font écho aux orientations politiques des autorités en place, pour rendre évidente leur implication dans des projets qui servent leur feuille de route (en veillant à maintenir une certaine indépendance et à ne pas se ranger derrière des orientations politiques par facilité ou intérêt ; il est fondamental pour les opérateurs de rester neutres et non partisans).

## Plaidoyer auprès des autorités

Le plaidoyer représente un élément central dans la relation développée par les partenaires avec les autorités. Il permet de structurer l'information recueillie sur le terrain pour la porter auprès des décideurs et il est un moyen de valoriser l'action des opérateurs tout en renvoyant les autorités à leurs responsabilités. Pour les organisations partenaires, c'est aussi un moyen de « montrer l'exemple », en portant à la connaissance des autorités des réponses expérimentées dans leurs projets aux problèmes rencontrés par les habitants de leur zone d'intervention. Ce travail de plaidoyer se heurte à certains obstacles, comme le refus des pouvoirs publics de « valider » les éléments qui leur sont proposés, le refus d'agir à la suite d'interpellations précises, etc.

## Les relations entre partenaires et autorités locales dans les projets : entre proche collaboration et compensation de lacunes

### QUATORZE / France

#### S’immiscer dans les interstices municipaux pour interpeller par l’exemple<sup>156</sup>

Dans le cadre du projet WECO MONTREUIL, l’idée de capter le bâti vacant appartenant à la personne publique pour reloger les personnes habitant le bidonville a été impulsée par QUATORZE, afin de faire comprendre à la mairie qu’on peut établir un lien entre patrimoine vacant et personnes à la rue. Une SCIC a été montée avec la mairie qui apporte son capital immobilier (transfert de son droit de propriété à la coopérative), ce qui permet de faire de petites opérations immobilières (réhabilitation pour du relogement, construction d’une autre maison sur la même parcelle). Les coûts de construction étant moindres que les coûts fonciers, QUATORZE réinjecte la marge réalisée dans la réhabilitation des logements.

Cette approche vise également deux objectifs plus larges : contribuer à résorber le bidonville de Montreuil à l’horizon 2020 et enclencher un effet incitatif par l’exemple, pour encourager d’autres municipalités à se lancer dans ce type de démarches. Selon QUATORZE, il n’est pas nécessaire de maîtriser le foncier pour travailler à l’amélioration des conditions d’habitat ; en découplant le bâti et le foncier, on peut utiliser un volume sans nécessairement acquérir le sol.

Les enjeux juridiques du projet que QUATORZE mène à Montreuil se situent à plusieurs niveaux. D’abord, il s’est agi de sécuriser le bail au nom d’une association créée de manière ad hoc, afin d’éviter une expulsion décidée par la préfecture de police. Ensuite, l’accès aux droits des habitants a été l’un des enjeux majeurs du projet, pour permettre leur insertion socio-professionnelle. Enfin, la recherche juridique, au niveau du droit des sociétés autant que du droit immobilier, a permis de monter un projet de promotion immobilière basé sur un mécanisme de découplage du foncier et du bâti, à l’image des Community Land Trusts.



### URBAMONDE, URBASEN et la FSH / Sénégal

#### La création d’un statut intermédiaire de reconnaissance foncière, une étape vers la légalisation ?<sup>157</sup>

« À la légalité que prône l’État, nous opposons la légitimité d’habiter »

Dans la banlieue de Dakar, et notamment à Pikine, il n’existe pas pour le moment de risque immédiat d’éviction des habitants. Grâce à sa collaboration avec les municipalités et notamment son apport sur le cadastre (travail de cartographie réalisé avec des drones), URBASEN a pu contribuer à développer une sorte de droit foncier intermédiaire assez original (délivrance d’attestations d’occupation foncière) qui peut être considéré comme une étape intermédiaire vers la légalité pleine et entière. Ces attestations sont délivrées par URBASEN et la FSH, ainsi que par la mairie dans certains cas, qui met le dernier cachet ; elles ne sont fournies qu’aux personnes qui sont intégrées au programme de réhabilitation. Pour certaines zones d’intervention, les prérequis pour l’élaboration des attestations d’occupation foncière ont été allégés du fait d’un certain blocage au niveau des communes, diminuant ainsi potentiellement leur impact en tant que documents intermédiaires vers la régularisation foncière, car non validés par les autorités étatiques. Les organisations partenaires développent aussi le journalisme communautaire : des membres de la FSH ont été formés et les activités sont couvertes par ces équipes média, dans le but de raconter elles-mêmes leur propre histoire. Cette pratique est inspirée de ce que fait Slum Dwellers International via le programme Know your city (programme de journalisme communautaire entre jeunes) et cela contribue à valoriser la « légitimité d’habiter » de ces personnes.

<sup>156</sup> / COTA, entretien individuel avec QUATORZE, 28-01-2019 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>157</sup> / COTA, entretien individuel avec URBAMONDE 09-11-2018 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.



## PADEM / Mongolie

### Concertation et plaidoyer « direct » mené par les opérateurs locaux<sup>158</sup>

*Les représentants des pouvoirs publics (administration locale, travailleurs sociaux, directeurs et personnel d'établissements scolaires, etc.) sont en partie impliqués dans les actions mises en œuvre par les quatre partenaires de PADEM ; ils apportent un soutien financier aux projets, offrent un accès à des salles de réunion, effectuent des travaux complémentaires pour les projets ou participent au suivi des travaux. Sur le volet d'activités porté par l'organisation PTA, il existe, par exemple, un lien avec le ministère de l'Éducation et sur le projet porté par MNFB avec des personnes aveugles, la fabrique dans laquelle ces personnes travaillent appartient à l'État mongole. Sur les autres projets (HLO et MONES), un travail de collaboration avec les autorités locales est mené, notamment par le partage d'informations relatives à l'aménagement des quartiers de yourtes et l'inclusion des fonctionnaires locaux dans les actions de formation menées. PADEM et ses partenaires s'appuient sur l'intérêt des autorités pour les populations de ces quartiers périphériques, qui sont une vraie préoccupation pour elles.*

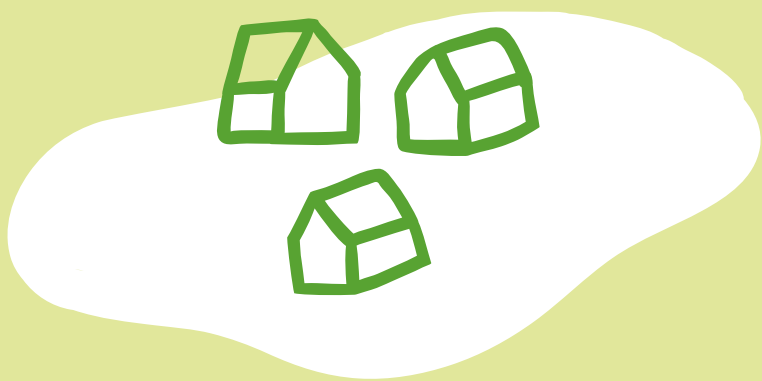
*Malgré ces espaces de dialogue et de collaboration, PADEM a constaté qu'il est difficile de sensibiliser les autorités locales en Mongolie, qu'elles attendent beaucoup des organisations étrangères, qu'il y a une vraie distance entre les pouvoirs publics et la population et que des phénomènes de corruption et de clientélisme demeurent. Pour accepter d'être pleinement intégrées à des dynamiques comme celle portée par PADEM et ses partenaires, les autorités s'attendent à une participation financière importante de la part des organisations étrangères. Au vu de ce constat et par respect de la légitimité et de l'ancrage local de ses partenaires mongols, PADEM favorise le plaidoyer direct de leur part, et ce, afin d'éviter toute interférence et toute influence d'un acteur étranger au territoire d'intervention. Les ONG locales sont, de plus, habituées à travailler sur du long terme et chaque organisation partenaire développe des contacts à différents niveaux.*

## CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

### Un projet qui compense les lacunes des pouvoirs publics ?<sup>159</sup>

*Le projet se distingue par la relation très privilégiée qu'il entretient avec les pouvoirs publics. Le partenariat est important et SERA ROMANIA est reconnu comme un partenaire important des autorités publiques, qui vient en appui aux services de la protection de l'enfance et aux municipalités. De fait, la concertation et la communication entre l'organisation, les familles et les autorités (Direction de la protection de l'enfance, municipalités) sont très bonnes. Concrètement, ce sont les mairies qui décident qui sera bénéficiaire du projet, sur base de plusieurs évaluations réalisées en amont ; SERA ROMANIA essaie d'éclairer la prise de décision et de travailler avec toutes les familles pour lesquelles des informations ont été recueillies. Par ailleurs, les assistants sociaux de la mairie et de la commune participent aux visites de terrain avec SERA ROMANIA, qui forme les équipes du département service social en charge de la protection de l'enfance. Celles-ci sont ainsi mobiles dans tout le département. Concernant la réintégration d'un enfant dans sa famille, un avis de justice est nécessaire, ce qui induit alors pour SERA ROMANIA de collaborer avec d'autres institutions. Si la relation aux autorités est donc plutôt favorable, ce positionnement est en grande partie dû aux relations et expériences personnelles du responsable de l'association. SERA ROMANIA et CARE FRANCE ont d'ailleurs conscience du fait que cette bonne collaboration ne pourra se pérenniser et se consolider qu'en impliquant davantage les mairies dans les actions à destination des familles, pour gagner en portage institutionnel et en efficacité. À ce jour, les mairies n'ont pas de ligne budgétaire pour accompagner les familles sur la problématique de l'habitat. Le projet fournit ces moyens, au moins ponctuellement ; à l'issue des 18 mois de mise en œuvre, les services publics sont censés reprendre les activités assurées par CARE FRANCE et SERA ROMANIA.*







# FICHE 9

## Les cadres juridiques, administratifs et réglementaires

*Comment dépasser les contraintes induites par les corpus de normes, pour les transformer en opportunités, voire les faire évoluer pour qu'ils deviennent des instruments au service de la promotion du droit à un logement digne ?*

### Un corpus de règles à connaître et à maîtriser

Les cadres juridiques, administratifs et réglementaires constituent l'ensemble des dispositions contenues dans la constitution d'un pays (loi fondamentale), dans les lois, dans les décrets d'application des lois ainsi que dans tous les textes visant à expliciter une procédure à suivre (circulaires par exemple). Généralement, les secteurs du foncier, du logement, de l'urbanisme et de la construction font l'objet de normes et de standards qui suivent des procédures (octroi d'un permis de construire, délivrance d'un titre foncier ou d'assainissement) inscrites dans des lois et règlements dont le niveau de contrainte peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture d'administration à l'autre, d'une thématique à l'autre (par exemple, l'accès au foncier est généralement très réglementé alors que la planification du territoire peut être moins contraignante dans certains cas).

Généralement, les acteurs sont confrontés à une multiplicité des échelles et des interlocuteurs dépositaires des cadres juridiques et législatifs, dont les documents de référence s'opposent parfois (par exemple, les plans locaux d'urbanisme et les plans de prévention des risques). Par ailleurs, dans de nombreux contextes, ces cadres juridiques sont très dépendants du droit « coutumier » et des pratiques traditionnelles pour lesquels il existe peu de documents de référence. Ces cadres administratifs et réglementaires tirent leur légitimité théorique de la volonté de maîtriser les territoires et leurs potentiels, de les préserver, d'en assurer une exploitation/utilisation rationnelle, de garantir l'équité entre habitants pour l'accès à la terre et à la propriété bâtie et pour assurer la sécurité, la salubrité et le bien-être. Ces cadres sont dès lors incontournables, puisque s'imposant à tous par force de loi. Ils permettent de réguler le « vivre ensemble », en définissant des règles d'utilisation et d'appropriation de l'espace. Cependant,

### Les points essentiels à retenir

- Comment composer avec les normes et règles et comment les faire évoluer ?
- Les leviers de changement sur le cadre juridique ;
- L'accès à un habitat digne et la réduction des vulnérabilités ;
- La définition d'un habitat digne est complexe et dépendante des contextes d'intervention ;
- Dresser une base de données globale des cadres juridiques.

comment opposer la légitimité des occupations face à une légalité imposée par l'État ? Les organisations doivent-elles alors se contenter d'appliquer les règlements, ou peuvent-elles être des acteurs de transformation et d'évolution des règles et normes, par le plaidoyer notamment ? L'enjeu est fort, car le positionnement d'une organisation vis-à-vis de la loi détermine en grande partie ses relations et son positionnement vis-à-vis de la puissance publique (cf. fiche 8).

### Les points essentiels en détail

L'enjeu majeur, c'est de savoir comment composer avec les normes et règles et comment les faire évoluer, car elles sont souvent constitutives d'un État de droit. Cela interroge, par exemple, le rapport à une norme qui dans un contexte particulier est inapplicable et inappliquée.

Cela pose aussi la question du positionnement d'une organisation vis-à-vis d'une norme qui peut paraître injuste ou inadaptée au contexte et aux habitants.

Plus globalement, il semble nécessaire pour les organisations de s'interroger sur quels peuvent être leurs leviers de changements sur le cadre juridique, et ainsi adapter leurs stratégies de plaidoyer en conséquence. Il est important d'aborder l'enjeu d'accès à un habitat digne d'un point de vue plus global, notamment en considérant la réduction des vulnérabilités. La définition d'un habitat digne est complexe et dépendante des contextes d'intervention. Les organisations sont elles-mêmes prescriptrices de normes et de cadres juridiques. Il est donc essentiel que les normes qui pourraient définir ce que recouvre un logement digne soient co-construites avec les habitants eux-mêmes. Il semble pertinent de dresser une base de données globale des cadres juridiques dans lesquels s'inscrivent les projets portés par les partenaires de l'étude de capitalisation, qui intègre également les enjeux liés aux pratiques culturelles coutumières/traditionnelles.



### **Les cadres juridiques, administratifs et réglementaires : la principale porte d'entrée vers la sécurisation foncière**

La relation entre les cadres administratifs et réglementaires et la problématique foncière est majoritairement abordée par les organisations partenaires de la Fondation sous deux angles : tout d'abord, c'est sous l'angle du plaidoyer qu'elle est considérée, pour une adaptation des cadres normatifs aux situations vécues par les habitants de quartiers dits « précaires ».

*« La problématique de l'informel dans le foncier a amené la question du plaidoyer pour l'évolution des normes. Les habitants ne sont pas légalement installés. Nous avons eu d'abord une entrée technique et progressivement, nous nous sommes intéressés à la problématique foncière en commençant par mieux comprendre les cadres juridiques. Notre ambition est de continuer à mener des actions de plaidoyer pour permettre aux habitants du quartier d'inscrire leur installation dans le cadre réglementaire. »<sup>160</sup>*

CRATERRE et YAAM SOLIDARITÉ / Burkina Faso

C'est ensuite l'angle de l'héritage qui est questionné et plus spécifiquement la question de savoir quel droit s'applique en la matière (prévalence du droit coutumier sur le droit moderne ?). Cette question est d'autant plus importante qu'elle induit, dans certains contextes, des opérations de morcellement très poussées, rendant le foncier difficile à valoriser et à exploiter. Ce morcellement extrême peut alors entrer en contradiction avec le droit (par exemple, refus d'autorisation de construire sur des parcelles qui ne respectent pas les surfaces minimales requises).

*« Les parcelles sont souvent morcelées au moment de l'héritage. Nous avons alors de très petits terrains. De fait, l'obtention de permis de construire est rendue difficile car les parcelles ne respectent pas les normes. Ce qui est difficile pour nous sur ce sujet, ce sont les conflits entre les cohéritiers du terrain. Quand on identifie une famille qui se déclare propriétaire, il faut retrouver les cohéritiers et formaliser leur accord. On a des abandons, des familles qui quittent le projet pour ces raisons. C'est un cas fréquent. »<sup>161</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

Plus globalement, l'enjeu de la sécurisation foncière s'appréhende à travers le rôle souhaité de l'État dans le processus. Si pour certains acteurs, le rôle de normalisation de l'accès au foncier est un levier de sécurisation de celui-ci, d'autres organisations, comme URBASEN au Sénégal, s'interrogent sur un processus qui pourrait être envisagé sans aucun rôle de l'État.

À l'inverse, en France, la propriété n'est pas forcément un levier de sécurité. L'acquisition du foncier est de toute façon hors d'atteinte pour bon nombre d'habitants et cela pousse les associations à innover et à expérimenter de nouvelles pratiques. Celle qui consiste à diviser la propriété du foncier et la propriété du volume d'habitation en est un exemple : le ménage achète la construction et le bâtiment, le foncier restant la propriété de la puissance publique. Il est possible de citer également l'exemple de la propriété collective, qui consiste à mutualiser l'achat du foncier entre plusieurs groupes d'habitants.

Enfin, pour certains acteurs, la sécurisation foncière n'est pas forcément la finalité des projets, mais plutôt un levier d'accès à un logement digne.

<sup>160</sup> / COTA, entretien individuel avec YAAM SOLIDARITÉ, 17-01-2019.

<sup>161</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.



## Rendre les dispositions accessibles aux citoyens et les faire évoluer en fonction de leurs réalités

Sur cet aspect bien précis, il semble que les organisations partenaires de la Fondation travaillent d'abord à mieux expliquer le droit, à le rendre accessible à une frange de la population parfois très éloignée de ce type de considérations et surtout éloignée de l'administration publique qui peut « faire peur » et décourager sur de nombreux aspects (condescendance des fonctionnaires, coût et durée des procédures, etc.). Pour plusieurs organisations, ce travail avec les habitants s'inscrit dans un accompagnement administratif plus large d'accès aux droits, au-delà du foncier. Et c'est généralement pensé comme un levier de dynamiques collectives, notamment pour lutter contre les expulsions. Ce travail est par ailleurs souvent constitutif d'une démarche plus large dont l'objet est de structurer un plaidoyer pour promouvoir une évolution du droit qui tienne compte des réalités et des usages de quartiers qui se sont auto-développés (soit parce que les cadres sont tout simplement inapplicables, soit par non-connaissance de ces deniers). L'enjeu est ici de rendre les habitants acteurs des actions de plaidoyer permettant de faire évoluer les cadres juridiques et législatifs qui impactent leurs conditions de vie. Les organisations s'accordent sur l'importance de les accompagner « à faire » et de « ne pas faire à la place de » (cf. fiche 7).

*« Les familles méconnaissent souvent les textes, les procédures. Elles ont tendance à penser que tant qu'elles vivent sur le terrain, celui-ci leur appartient. Pour celles qui ont conscience de devoir régulariser leur situation, la complexité et la lourdeur des procédures, les coûts élevés et les préjugés dont elles font l'objet lorsqu'elles se présentent devant un service public les découragent. »<sup>162</sup>*

ENDA MADAGASCAR / Madagascar

*« Relativement à la propriété foncière, on ne sait pas toujours de quoi nous parlons. Il semble exister plusieurs variantes de la propriété. Des familles ont un titre, mais rien pour le prouver. Le plus souvent, nous travaillons avec des familles installées illégalement. Nous visons déjà la reconnaissance de ces familles sur le site, pour les aider à faire valoir, mais aussi à reconnaître leurs droits. »<sup>163</sup>*

PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT / Cambodge



## L'influence de l'évolution des normes sur les activités de construction

L'expérience des partenaires montre que leur action peut permettre des avancées ou des modifications de la législation ; par la pratique et l'usage, des dispositions peu ou pas adaptées peuvent ainsi évoluer.

*« En 2011, nous avons travaillé sur un quartier pour de la reconstruction en béton. Nous étions dans une configuration où le choix de la couleur de la maison était fait en fonction du bailleur : à chaque bailleur sa couleur. Nous avons proposé aux habitants de choisir la couleur de leur maison, ce qui remettait en cause un principe qui ne nous semblait pas adapté. Maintenant c'est une loi, chacun peut librement choisir la couleur de sa maison. »<sup>164</sup>*

HABITAT-CITÉ / Nicaragua

*« Le BUILDING ENERGY EFFICIENCY CENTER, partenaire local du GERES, appartenant à l'Université des sciences et technologies de Mongolie, a développé le code technique mongol de l'efficacité énergétique, les audits énergétiques officiels des bâtiments et le contenu des formations d'auditeurs énergétiques en Mongolie.*

*La MONGOLIAN NATIONAL CONSTRUCTION ASSOCIATION, un autre partenaire du GERES, est actuellement chargée d'accorder des autorisations de construction aux entreprises au nom du ministère de la Construction.*

*Le projet vise à créer une nouvelle branche de petites et microentreprises nationales d'efficacité énergétique certifiées, ainsi que des audits énergétiques et un étiquetage simplifiés spécifiques pour les maisons dans les Ger districts. Pour ce faire, les résultats du projet doivent être intégrés dans le règlement actuel. Le partenariat avec les principales parties prenantes impliquées dans le processus facilitera les choses. Cela est également nécessaire pour étendre le projet. »<sup>165</sup>*

GERES / Mongolie

<sup>162</sup> / COTA, entretien individuel avec ENDA MADAGASCAR, 30-10-2018.

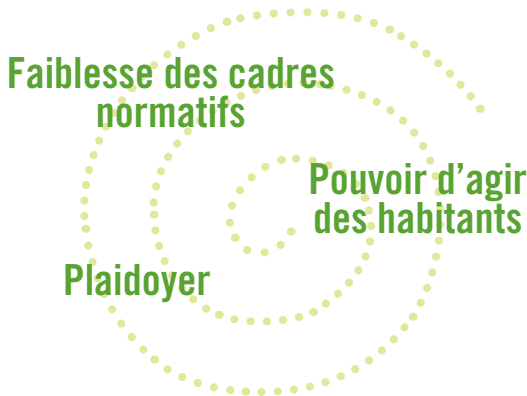
<sup>163</sup> / COTA, entretiens individuels avec PLANÈTE ENFANTS & DÉVELOPPEMENT, 06-11-2018 et 03-12-2018.

<sup>164</sup> / COTA, entretiens individuels avec HABITAT-CITÉ, 29-10-2018 et 06-02-2019.

<sup>165</sup> / COTA, entretien individuel avec le GERES, 06-02-2019.

## Des types d'obstacles et de leviers à prendre en compte pour composer avec les normes et les faire évoluer

Sur cette thématique, les partenaires ont identifié 3 blocs de leviers et d'obstacles lors du séminaire de Dakar, complétés lors du séminaire d'Antananarivo par des éléments d'opérationnalisation.



### Faiblesse des cadres normatifs

La faiblesse des cadres juridiques, administratifs et réglementaires présente des contraintes, mais aussi des opportunités. Les flous administratifs ou juridiques peuvent permettre d'expérimenter et d'apporter de nouvelles solutions (reconnaissance foncière intermédiaire entre l'illégalité et la propriété par exemple), mais l'absence de cadre légal peut à l'inverse bloquer les opérateurs dans la mise en œuvre des projets. Pour faire face à cette faiblesse normative et administrative, des leviers sont mobilisables : cartographier les espaces pour identifier des parcelles – idéalement par les habitants – élaborer des statuts fonciers nouveaux ou intermédiaires, sensibiliser les familles à leurs droits et aux dispositions légales existantes, développer des stratégies de plaidoyer, etc.

Certaines organisations recommandent la création d'une base de données globale, partagée et itérative, alimentée par les acteurs, qui permettrait de documenter les cadres juridiques, administratifs et réglementaires de chaque pays d'intervention. En revanche, certains obstacles importants demeurent tels que le manque de volonté politique, l'inadéquation entre certaines dispositions légales et les situations vécues par les habitants, la non-application de certaines lois, l'absence de concertation entre autorités et habitants, ou encore la persistance de pratiques coutumières et traditionnelles en parallèle et/ou de manière imbriquée avec les textes et normes actuels.

### Pouvoir d'agir des habitants

Travailler sur le pouvoir d'agir des habitants représente un moyen de répondre aux défis posés par ces questions juridiques et administratives. Les partenaires estiment que dans certains cas, face à des dispositions inadaptées, désobéir et/ou se mobiliser collectivement est un devoir (occupation de parcelles par exemple). L'enjeu est d'accompagner le pouvoir d'agir des habitants, faciliter les dynamiques collectives, pour passer de l'échelle individuelle à l'action collective permettant de faire évoluer le cadre juridique et législatif. Néanmoins, prendre des risques de ce type et amorcer des démarches de contestation ou de « réappropriation » est parfois difficile pour les habitants.

### Plaidoyer

Le plaidoyer est naturellement perçu par les organisations partenaires comme un outil au service de l'évolution des cadres juridiques, administratifs et réglementaires. Pour faciliter ce plaidoyer, elles développent un travail de réseautage auprès des autorités, collectent des données sur les différentes situations foncières et d'habitat dans leurs zones d'intervention, proposent des réorientations des normes en les adaptant aux situations vécues. Elles soulignent toutes la nécessité de renforcer la création de standards, portés par les habitants eux-mêmes et permettant de défendre les enjeux d'accès à un logement digne. Elles insistent également sur la nécessité de nourrir le milieu de la recherche, avec un enjeu de capitalisation important sur les projets, notamment pour déterminer en quoi les réalités locales influencent ces cadres juridiques. Enfin, il apparaît également que les montages financiers des projets permettent, s'ils fonctionnent, d'appuyer par l'exemple les actions d'influence sur les cadres juridiques et législatifs (cf. fiche 6).

Cependant, comme évoqué plus haut, les organisations partenaires se heurtent parfois à un manque d'écoute, de volonté ou de capacité d'action politique, aux temporalités électorales et à des intérêts divergents quant à l'évolution des lois concernant l'accès au logement et à la sécurité foncière des plus démunis. Les dynamiques et stratégies de plaidoyer portées par les acteurs et leurs partenaires sont ainsi à inscrire dans un temps long, au-delà du temps des projets.

## Dans les projets, des normes et règles parfois favorables et souvent limitantes

### CARE FRANCE et SERA ROMANIA / Roumanie

#### Sécuriser la maison par le lien familial et la reconnaissance de l'occupation du sol<sup>166</sup>

Avant de lancer un processus constructif, CARE FRANCE et SERA ROMANIA vérifient les titres de propriété des familles, mais la situation cadastrale est très complexe. Le plus souvent, les documents n'existent pas ou bien il y a plusieurs propriétaires par lot ; des constructions sauvages sont souvent constatées, les familles prenant possession du terrain et construisant avec ce qu'elles y trouvent. Dans une optique de sécurisation des familles, CARE FRANCE et SERA ROMANIA demandent toujours aux autorités locales la délivrance d'un document qui les autorise à vivre à cet endroit, à défaut d'obtenir un titre de propriété en bonne et due forme. De plus, le projet a prévu des clauses administratives qui lient la maison aux enfants, de manière à les protéger, et la famille ne peut pas revendre la maison avant leur majorité. Un suivi de ces dispositions est assuré par les municipalités avec lesquelles CARE FRANCE et SERA ROMANIA entretiennent des relations de proximité et travaillent en bonne intelligence.



### HABITAT-CITÉ / Haïti

#### Une situation foncière favorable à préserver<sup>167</sup>

L'accès à la terre dans la zone rurale couverte par le projet (communes de la vallée de Jacmel et Bainet) ne semble pas être une difficulté majeure. Même si elles sont parfois très modestes, les familles peuvent être propriétaires de plusieurs hectares de terrain. Ces terres sont le plus souvent exploitées pour l'agriculture et l'élevage, bien qu'avec le temps et les mauvaises pratiques (dont la déforestation), une partie importante de ces terres ne soient plus exploitables.

D'après une enquête réalisée en 2019 par HABITAT-CITÉ conjointement avec ses deux partenaires locaux OJUCAH et ADRESFEM, sur un échantillon de 450 ménages, 94% sont propriétaires de leur terre, 57% de ceux-ci le sont par succession, 25% par achat et 10% par donation.

En cas d'héritage divisé, entre plusieurs enfants par exemple, le terrain est morcelé, mais s'agissant de surfaces assez étendues, cela n'engendre pas (encore) la création d'une multitude de petits lopins issus d'un même lot. Au-delà de cette autorégulation coutumière de la communauté, HABITAT-CITÉ vérifie l'existence de titres de propriété avant de lancer la phase constructive, et ce, dans une optique de sécurisation des ménages dans leur maison et sur leur terre. Le coût des terrains peut être très bas, bien qu'il augmente, notamment depuis qu'il existe dans la zone une route, des écoles primaires, un accès à l'eau potable et que des arbres y ont été replantés.

67% des propriétaires disposent aujourd'hui d'un titre en bonne et due forme ; en revanche, beaucoup de personnes ne se préoccupent pas d'avoir les titres de leur terre, ce qui pourrait mener à des conflits à moyen/long terme. Il semble globalement y avoir un respect des terres entre les habitants ; les problèmes pourraient survenir si des personnes extérieures à la zone venaient à acquérir des terres pour les exploiter différemment.



<sup>166</sup> / COTA, entretien individuel avec CARE FRANCE, 22-11-2018 et fiche de présentation de projet, CR du séminaire de Dakar, mars 2019.

<sup>167</sup> / COTA, entretien individuel complémentaire avec HABITAT-CITÉ, 03-07-2019.



## QUATORZE / France

### Une innovation juridique à cheval entre le droit des sociétés et le droit immobilier

*Cette innovation permet de financer la réhabilitation du patrimoine appartenant à la personne publique, par la vente de logements neufs créés pour l'occasion. Chaque projet de territoire donne lieu à la création d'une société de projet, créée ad hoc, afin de produire des opérations immobilières. Les sociétés territoriales prennent la forme de sociétés coopératives d'intérêt collectif par actions simplifiées à capital variable. En effet, la SCIC est le seul véhicule juridique permettant d'opérer avec la personne publique en dehors des marchés publics, facilitant les procédures autant que la gestion des opérations.*

*Chaque société territoriale a quatre associés :*

- *Le fonds d'investissement WECO INVEST, qui apporte en numéraire le financement nécessaire à la réalisation des opérations de promotion immobilière solidaire ;*
- *La personne publique propriétaire des biens vacants, qui apporte en nature des parcelles et biens immobiliers au capital de la SCIC, et les récupère in fine valorisés ;*
- *L'association QUATORZE, à l'initiative du modèle, qui apporte en industrie l'ingénierie opérationnelle nécessaire à la rentabilité des opérations immobilières ;*
- *Une ONG locale, qui assure la direction opérationnelle des opérations.*

*Reposant sur la valorisation du capital immobilier vacant des personnes publiques, le montage juridique global est de type holding, avec un fonds d'investissement qui préside les sociétés territoriales. Il est conçu pour permettre de travailler avec des personnes publiques de territoires différents de manière privilégiée, sans obliger le dialogue entre les territoires. Pragmatiquement, un montage inclusif, sans holding, reviendrait à vouloir rallier des territoires différents autour d'un même véhicule juridique et donc d'une cause sociale commune, en mettant une partie de leur patrimoine immobilier en commun. Cela rendrait le modèle inopérant : les différents territoires font face à des enjeux qui dépassent la coopérative territoriale dédiée à la promotion immobilière. D'un point de vue opérationnel, le montage en holding permet néanmoins d'élaborer une stratégie nationale, voire internationale, tout en évitant de créer des véhicules territoriaux trop importants, souvent source d'inertie et de perte d'efficacité sur le terrain.*



## ENDA MADAGASCAR / Madagascar

### L'opacité et la méconnaissance des cadres administratifs et juridiques, des obstacles pour l'accès à la propriété<sup>168</sup>

*Dans le cadre du projet « Un logement digne pour tous ! », l'accès au foncier conditionne la reconstruction en dur de l'habitat ; ENDA MADAGASCAR propose donc aux familles ciblées un accompagnement à la sécurisation foncière et à la régularisation administrative. Les terrains sont en général de petite taille, car les parcelles sont morcelées au moment de l'héritage entre les différents ayants droits ; l'obtention de permis de construire se révèle compliquée sur de petits terrains, c'est pourquoi ENDA MADAGASCAR souhaite opter pour des regroupements qui peuvent permettre une régularisation collective. Selon l'organisation, la gestion du foncier à Madagascar est entre les mains d'une élite, ce qui nécessite des réseaux et des connexions privilégiées pour y accéder, freine cette volonté de sécurisation collective et contraint ENDA MADAGASCAR à poursuivre son travail de régularisation individuelle.*

*Généralement, l'accès au foncier se fait par le biais de trois canaux : l'héritage, l'achat ou le don. Les « titres » de propriété que possèdent les familles sont le plus souvent hérités, mais ne sont pas établis en leur nom propre, ce qui risque à terme de poser des problèmes de double vente sur un même terrain. Au moment de l'achat d'un terrain, les familles ne vont pas nécessairement l'enregistrer au niveau de l'État et le font valider aux autorités locales, mais elles ne sont pas réellement propriétaires. Le vendeur peut donc réaliser une double vente.*

*Au fil du projet, ENDA MADAGASCAR a pu constater une méconnaissance importante de la part des habitants des textes et procédures administratifs et juridiques relatifs au foncier, et aucune hausse de la conscientisation sur cette question. Pour l'organisation, cela résulte d'une défaillance de l'État malgache en matière de vulgarisation et de communication autour des textes de lois sur l'accès au foncier et des procédures de régularisation foncière. Les familles ont tendance à penser que tant qu'elles vivent sur le terrain celui-ci leur appartient (elles se reposent beaucoup sur la reconnaissance communautaire) ; pour celles qui ont conscience de devoir régulariser leur situation, la complexité et la lourdeur des procédures (certaines familles doivent s'abstenir de travailler pour se rendre dans les bureaux administratifs alors qu'elles sont payées journalièrement, engendrant un manque à gagner considérable), les coûts élevés et l'accueil des services administratifs à leur arrivée les découragent le plus souvent.*

*De plus, les procédures sont en général très opaques, particulièrement en milieu urbain. Des chefs de quartier nommés par l'État sont les interlocuteurs privilégiés des habitants ; ils délivrent des documents appelés « petits papiers », mais ces documents n'ont pas de valeur juridique et ne contribuent pas à sécuriser les familles sur le terrain qu'elles occupent.*



*Haiti*





# CONCLUSION

## Structurer et faire vivre une communauté de praticiens engagés sur la promotion de l’habitat digne et décent

### Le questionnement qui émerge de l’étude :

**Comment les organisations partenaires peuvent-elles développer leur relation aux habitants et aux territoires sur lesquels elles interviennent, pour consolider et assumer leur contribution à la transformation sociale, au-delà de leurs apports techniques ?**

**Comment composer avec la multitude de portes d’entrées qui caractérisent leurs projets ?**

**Comment faire évoluer leurs interventions, afin de répondre au mieux aux défis proposés par des environnements complexes et mouvants ?**

La lecture « kaléidoscopique » des projets mis en œuvre par les organisations partenaires de la FONDATION ABBÉ PIERRE présente l’avantage de mettre en avant les principaux enjeux et les questionnements récurrents auxquels chaque organisation fait habituellement face durant tout le cycle de projet : comment travailler dans un environnement complexe mêlant des acteurs aux intérêts et perspectives divers, comment se servir de la technique, des savoir-faire pour faire avancer des causes plus politiques, comment trouver un équilibre dans ses relations à l’habitant ainsi qu’à l’ensemble des acteurs qui structurent une logique de territoire, comment renforcer sa légitimité à intervenir, etc. ? Pour ce faire, la structuration, la consolidation et le développement d’une « communauté apprenante » de praticiens engagés sur la question de l’habitat précaire à l’international sont des horizons à explorer. Ce type de communauté doit permettre aux opérateurs de « ne pas se sentir seul » et de trouver des pistes de réponses à leurs questions par l’échange entre pairs ; cela peut aussi être une source d’efficience et d’efficacité, en permettant de ne pas refaire ce qui a déjà été fait et/ou ce qui ne fonctionne pas, et de s’inspirer de pratiques et processus de travail expérimentés dans des contextes différents. Cela peut favoriser un gain de temps et favoriser l’innovation, entendue ici comme la capacité à faire de manière ajustée et réfléchie des choses déjà réalisées par ailleurs.

## Vers une communauté apprenante au service de la transformation sociale par l'habitat

Le principal enjeu de cette démarche de capitalisation résidait dans la production collective de connaissances, via la mise en perspective des différents projets et des pratiques des différentes organisations, mais aussi de leurs questionnements et des obstacles auxquels elles font face, afin de faire émerger une grille de lecture commune des interventions et de se nourrir des pratiques des pairs pour imaginer solutions et innovations au service de l'accès à l'habitat digne en milieu complexe (urbain le plus souvent). En parallèle, un autre enjeu fort a structuré l'ensemble de la démarche, celui de la construction d'une communauté apprenante d'acteurs engagés sur la question de l'habitat. C'est autour de ce second défi que nous faisons le choix d'articuler la conclusion de ce processus et de cette étude de capitalisation, car c'est par le biais de cette communauté que pourront vivre et se développer les enseignements livrés par ce travail.

Lors de réunions de comité de suivi à Paris et du séminaire d'Antananarivo, les participants ont été amenés à formuler leurs souhaits, leurs attentes et leurs idées pour structurer et animer cette communauté. Nous avons par ailleurs pu observer qu'au fil des rencontres et de la progression des réflexions, cette communauté prenait progressivement corps : échanges informels, sollicitations d'appui d'une organisation envers une autre et même élaboration de projets communs (cf. encart ci-dessous) ont émergé de manière visible et accentuée au fil de la démarche.

Lors de la séquence de clôture du séminaire d'Antananarivo, il a été demandé aux participants réunis en groupes de 6 à 7 personnes, de formuler, selon la logique des approches orientées changement, leur vision idéale de ce que pourrait être cette communauté d'acteurs en 2025 (vision de moyen terme). **Ces visions idéales sont reproduites ci-dessous :**

*« En 2025, nous avons consolidé une communauté de pairs basée sur des valeurs communes afin de mobiliser des compétences au service de problématiques concrètes : un laboratoire de co-développement. »*

*« En 2025, nous sommes capables de travailler sur un projet commun, en ayant des objectifs communs et des méthodes différenciées, et en nous référant à des axes de plaidoyer construits par tous. Nous veillons à dégager du temps dédié pour contribuer à la vie du collectif, nous partageons des outils, expériences et compétences, issus de la capitalisation ou issus de l'opérationnel et des pratiques de chaque structure. Nous organisons des échanges directs (ateliers, missions d'observation) avec les habitants, ainsi que des missions destinées au renforcement mutuel de capacités. »*

*« En 2025, il existe une plateforme (groupement d'organisations) qui permet d'intervenir sur toute la chaîne de production et de gestion de l'habitat (logement, communs, espaces publics), avec l'ensemble des compétences nécessaires ; des prototypes opérationnels sont testés sur des quartiers pilotes. Les habitants sont sensibilisés et portent eux-mêmes les dynamiques de changement autour de l'habitat et du logement, du quartier, de l'assainissement et des réseaux, ainsi que de la planète et du climat. Nos interventions sont légitimes auprès des autorités locales qui s'en approprient les méthodes et nos efforts sont concentrés sur les publics vulnérables. »*

*« En 2025, nous utilisons les mêmes indicateurs et nous nous référons aux ODD pour mesurer l'impact de notre action collective. Nous avons la capacité de solliciter l'accompagnement d'une des structures paires sur une thématique spécifique, de mener un plaidoyer commun, et nous nous appuyons sur une plateforme d'échanges, des outils, des formations, des supports numériques, une approche et des méthodologies communes, ainsi qu'une cartographie des projets et des lieux d'intervention. Nous organisons régulièrement des moments de rencontres. »*

## CONCLUSION

Ces projections idéalisées, pour lesquelles nous esquissons ci-après un mode opératoire, s'inscrivent dans un contexte marqué par **certains défis et enjeux** que nous résumons ici :

- **Parvenir à dégager du temps,** en parallèle de la conduite des projets et des activités de chaque organisation, pour travailler en collectif ;
- **Disposer des ressources suffisantes** (humaines et financières) pour investir les espaces collectifs et collaborer avec les autres organisations ;
- **Faire évoluer les pratiques de travail,** souvent marquées par de fortes cultures d'organisation, pour dégager et mettre en œuvre des approches et méthodes communes, et utiliser des outils partagés ;
- **Disposer de moments et d'espaces de rencontres,** de dialogue, pour maintenir la dynamique personnelle et organisationnelle créée lors du processus de capitalisation ;
- **Prendre du recul sur le processus collectif et l'évaluer régulièrement,** afin de voir quels sont ses apports, ses limites, et le réorienter si nécessaire.

Dès lors, il nous apparaît qu'un fonctionnement en mode projet serait le plus à même de répondre à ces défis. La Fondation est consciente de ces enjeux et proposera des solutions pour y répondre ; l'une d'elles pourrait constituer en la définition d'un **projet de court terme** (2 ou 3 ans) qui viserait exclusivement à structurer et renforcer ce réseau d'acteurs, autour des axes d'intervention suivants :

- **Créer une identité partagée** (nom du réseau, identité visuelle, charte éthique et de partenariat, etc.) ;
- **Structurer une approche et des méthodes d'intervention commune** (référentiel de l'intervention autour de l'habitat en milieu complexe, fiches méthodologiques, approches orientées changement, etc.) ;

- **Développer des outils communs** accessibles, pratiques et évolutifs (transcription de l'étude de capitalisation dans un portail de ressources numériques) ;
- **Organiser des temps de rencontres** collectifs autour de sujets d'intérêt commun (séminaires, colloques, etc.) ;
- **Favoriser les visites de découverte/échanges d'expériences** dans les différents pays d'intervention des partenaires ;
- **Dégager du temps aux opérateurs** pour proposer un appui technique aux autres organisations du réseau (sur base des compétences personnelles et d'organisation) ;
- **Structurer des modules de formation** (in situ ou online) sur des thèmes nécessitant une montée en compétences de la part des opérateurs ;
- **Favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs,** ou a minima l'intervention d'organisations paires dans les projets des organisations membres du réseau ;
- **Penser et développer une animation de réseau permanente,** pour maintenir les liens et organiser la vie de la communauté d'acteurs ;
- **Mettre en place des outils de suivi-évaluation** de la structuration et de l'animation du réseau, pour ajuster ses orientations et son fonctionnement en continu.

Ces pistes ne sont ni exclusives ni exhaustives et doivent avant tout répondre aux besoins des organisations et aux orientations que la FAP souhaite donner à cet espace collectif. Il apparaît néanmoins qu'un projet structuré, doté d'objectifs précis et de moyens propres, semble constituer à ce jour la meilleure réponse pour pérenniser la dynamique enclenchée par cette démarche de capitalisation.

## Focus sur une initiative commune

# Le projet *Habiter et mieux vivre dans les non-lotis*

Porté par CRATERRE et URBAMONDE, mis en œuvre par YAAM SOLIDARITÉ en partenariat avec URBASEN, FSH et GRDR

Lors de la dernière séquence du séminaire d'Antananarivo, ces organisations ont présenté la démarche dans laquelle elles sont actuellement impliquées, qui vise la mise en œuvre d'un projet commun s'appuyant sur un territoire principal au Burkina Faso (quartier de Boassa à Ouagadougou) et qui ambitionne de développer des outils et méthodes au travers de la mise en commun d'expériences et d'actions avec d'autres partenaires de la FAP actifs dans la sous-région. Il s'agit donc :

- De fédérer les habitants des quartiers informels de Boassa afin de leur donner accès à un habitat digne ;
- De soutenir l'organisation des instances citoyennes, les initiatives de développement local, une démarche de diagnostic/ planification concertée, ainsi que le renforcement des capacités locales de gestion territoriale ;
- De développer des éléments théoriques et méthodologiques concernant la production sociale de l'habitat, via une concertation avec le GRDR (Guinée-Bissau) et URBASEN (Sénégal), impliqués sur les mêmes sujets.

Cet exemple met en avant la complexité des démarches de ce type, les risques qu'elles présentent, mais aussi les opportunités et perspectives qu'elles apportent. D'autres acteurs engagés dans le processus de capitalisation ont partagé, à la fin du deuxième séminaire, des exemples de collaboration avec l'une ou l'autre des organisations paires, donnant à voir l'émergence d'une envie forte de travailler ensemble et des prémices de cas concrets à analyser pour faire évoluer au mieux cette communauté apprenante d'acteurs engagés sur la question de l'habitat.



Cette initiative, présentée au travers de différentes questions à débattre, a servi de support aux participants du séminaire d'Antananarivo pour échanger autour d'un exemple concret de ce que peut induire le travail collaboratif. Les questions et les éléments de réponse apportés lors de cette séquence sont repris ci-dessous.

### Les objectifs spécifiques du projet

1

Accompagner les ménages à travers des outils et méthodes pour produire des logements de qualité

2

Produire et partager avec les acteurs de la société civile des méthodes d'intervention et des leviers financiers adaptés à l'amélioration du quartier et de son habitat (portage habitant)

3

Accompagner les habitants sur le plan juridique, technique et financier et renforcer leurs compétences locales pour la réalisation de leurs projets collectifs/ouvrages communautaires d'amélioration de quartiers

4

Mettre à disposition des outils et méthodes pour une meilleure résilience dans les quartiers non lotis.



### Quels ont été les éléments déclencheurs ? Quel est le moteur de cette collaboration ?

Des thématiques de travail qui se croisent ;

Une finalité commune : l'amélioration de l'habitat ;

Des contacts entre organisations (favorisée par la démarche collaborative de la FAP, initiée depuis plusieurs années) ;

Une volonté des bailleurs de voir émerger ce type de partenariats ;

La préexistence de partenariats bilatéraux ;

L'identification de complémentarités techniques et méthodologiques ;

Un désir de mutualiser les expériences, de partager des méthodes et des outils ;

Une prise d'initiative par l'une des organisations pour porter cette idée auprès de bailleurs de fonds.

### Comment la collaboration fonctionne-t-elle au quotidien ? Qu'est-ce que cela implique en termes d'efforts et de temps ?

Des rencontres physiques entre les différents partenaires : elles sont organisées auprès de l'une ou l'autre organisation et permettent de se connaître concrètement ;

Des séquences de travail et de réflexion collective sont organisées à la faveur des missions ou d'autres temps de rencontre (démarche de capitalisation notamment) ;

Des échanges à distance (Skype notamment) sont organisés ;

Il faut veiller à dégager du temps pour maintenir des échanges réguliers ;

Il faut faire preuve de diplomatie et recourir à la médiation ;

Une coordination globale doit être assurée (une organisation doit « porter » la démarche pour qu'elle fonctionne).

### Quels ont été les moments marquants de cette collaboration ?

Les échanges bilatéraux entre structures impliquées ;

L'organisation d'ateliers de travail à Ouagadougou.

### Quels sont les éléments fédérateurs ?

La proximité (culturelle, géographique, etc.) ;

La création d'une fédération des habitants au Burkina Faso, à l'image de celle qui existe au Sénégal ;

Les pistes de complémentarité très concrètes qui ont rapidement émergé ;

Se voir, s'amuser, assumer ses désaccords fait grandir les personnes et les organisations ;

L'intérêt collectif émerge au-dessus des intérêts d'organisations.

### Quels sont les points forts ?

Les collaborations bilatérales sont renforcées, les relations se consolident ;

YAAM SOLIDARITÉ a pu s'insérer au réseau Slum Dwellers International grâce à cette démarche.

### Quels sont les points faibles ?

Un certain manque de réactivité, une difficulté à réunir tous les acteurs ;

Le poids des « mécaniques d'organisation » se fait ressentir.

### Quels sont les facteurs de risque ?

Le temps consacré à ce projet peut être préjudiciable aux actions propres des organisations impliquées ;

Les procédures (administratives, financières) peuvent être lourdes.

### Quelles sont les premières leçons apprises ?

Le travail multi-acteurs n'est pas inné et se révèle parfois difficile ;

Il faut définir clairement les rôles et intérêts de chaque organisation ;

Il est important de bien programmer les activités communes ;

Il faut définir clairement le but commun recherché ;

Il est nécessaire d'identifier un point focal au sein de chaque organisation.

### Quelles sont les perspectives ?

Ce travail a abouti au dépôt d'une demande de subvention commune (AFD/FAP), validée en début d'année 2020 par l'AFD. Un projet dédié sera donc mis en œuvre entre février 2020 et janvier 2023.

Au-delà du projet, les organisations sont déterminées à maintenir et à renforcer leurs relations et collaborations bilatérales.



# ANNEXES

## TROMBINOSCOPE DES PERSONNES RESSOURCES

Il s'agit ici d'un trombinoscope par « compétences/expertises », idée proposée lors du séminaire de Dakar et réalisée lors du séminaire d'Antananarivo. Lors de ce second séminaire, les participants se sont spontanément réunis autour de leur métier commun lors d'une séquence de travail dédiée, pour en donner une définition et en lister les principales compétences.

Chaque contributeur à l'étude est donc collectivement présenté via des regroupements de personnes en fonction de leur métier/champ d'expertise/ de compétences (architecture, urbanisme, sociologie, etc.), afin d'identifier des « pools » de personnes ressources à contacter/mobiliser en cas de questions ou besoins spécifiques. Pour chaque « pool », les principales compétences détenues par les personnes qui le composent sont mentionnées.

### DÉVELOPPEUR LOCAL

Le développeur local mobilise des ressources au bénéfice des territoires d'intervention tout au long du cycle de projet.

- > Management de projets
- > Analyse de contexte
- > Conception de projets
- > Diplomatie
- > Facilitation
- > Mobilisation de ressources



### DIRECTEUR

Un directeur est un animateur d'organisation.

- > Définition et pilotage de la stratégie
- > Management/gestion RH
- > Animation et appui des équipes
- > Animation de la gouvernance
- > Gestion financière et budgétaire
- > Représentation institutionnelle et médiatique
- > Pédagogie
- > Agilité

## GESTIONNAIRE DE PROJET

*Le gestionnaire de projet est un catalyseur : il coordonne l'ensemble des activités et des acteurs concernés, en veillant à atteindre les objectifs fixés.*

- > Coordination
- Gestion de l'humain
- Gestion partenariale
- Définition de stratégies
- Gestion budgétaire et financière
- Suivi-évaluation, audit et apprentissage
- Mise en réseau
- Plaidoyer



Beatriz Maroto Izquierdo



Bea Varnai



Pierre Larnicol



Léa Teillet



Assane Coly



Catalin Ganea

## CONSTRUCTEUR ÉVEILLÉ

*Le constructeur éveillé et éveillant est capable de produire une analyse fine des pratiques constructives existant sur un territoire et dans un contexte donné, afin d'en faire ressortir les forces et faiblesses, de proposer des alternatives techniques ou organisationnelles viables, de mettre en place les conditions nécessaires à la disponibilité de ces nouveaux savoirs localement, et de communiquer sur ces analyses et propositions. L'objectif est de permettre aux communautés d'acteurs impliquées dans la production de l'habitat de savoir faire des choix informés quant à leurs investissements dans le secteur de la construction.*

- > Identification des pratiques constructives existant sur un territoire donné
- Analyse de ces pratiques dans les différentes étapes de leur cycle de production, puis de vie
- Maîtrise et analyse des produits et des processus (mode de transformation du produit de base vers l'étape suivante)
- Cartographie des acteurs impliqués
- Propositions d'alternatives à l'existant viables, en lien avec les potentiels locaux
- Facilitation/animation/formation et mise à disposition des acteurs des territoires (habitants, secteur de l'enseignement, législateur, autorités publiques), des connaissances et compétences issues des analyses techniques

## URBANISTE/GÉOGRAPHE

*L'urbaniste/géographe est spécialisé dans l'aménagement et l'ordonnancement des villes et autres groupements humains organisés dans l'espace, ainsi que dans tout ce qui concerne la planification territoriale.*

- > Planification urbaine
- Gestion de projets urbains
- Animation de réseau/animation communautaire
- Diagnostic et aménagement des territoires
- Cartographie
- Mobilisation sociale et financière
- Accompagnement à la décentralisation
- Formation et renforcement des capacités
- Analyse des dynamiques migratoires



Papa Keita



Zoé Vauquelin



Magatte Diour



Yasmine Ouadi



Olivier Moles



Abdourahmane Waly Faye



## ARCHITECTE SOCIAL

Un architecte social et un caméléon spécialisé dans la façon de construire et d'utiliser l'espace, en menant des processus de design participatifs avec les habitants, afin de faire face aux différents types de vulnérabilités. Il dispose de compétences multiples, afin de faire le lien avec les différentes parties prenantes.

- Observation et analyse
- Processus de design participatifs
- Recherche-action
- Compréhension et traduction
- Connaissance et utilisation des réglementations
- Assistance technique
- Maîtrise d'ouvrages traditionnels et innovants

Saruul Bayar



Halimatou Mama Awal



Benjamin Bourdon



Nancy Ottaviano



Tatiana Juarez



Kévin Mahé



Bolor Bekikhuyag



Amadine Diagne



Aissata Mamadou Taïa



Anukhatan Tsevegmid



## ANIMATEUR

Un animateur est une personne porteuse de valeurs qui impulse, oriente et accompagne des dynamiques sociales et collectives.

- Communication
- Médiation interculturelle
- Mobilisation des communautés
- Sens de l'humour
- Gestion de projet
- Intelligence émotionnelle
- Connaissance des droits humains

Saidou Nabaloum



Otgonchimeg Altangerel



# CHAMPS LEXICAUX

*La production de cette étude a fait apparaître un grand nombre de concepts et de notions de différentes natures : propres à l'ingénierie et la gestion de projet, au changement social, à la planification urbaine, aux techniques de construction, voire à la sociologie. Il est donc nécessaire de proposer des balises qui contribueront à définir ces principaux termes, et de donner des clés de compréhension et d'interprétation claires et partagées.*

*Ce travail lexical a été réalisé collectivement lors du séminaire d'Antananarivo ; il ne visait pas la production de définitions figées et dogmatiques, mais plutôt le recensement d'éléments de clarification des termes les plus employés. La liste ci-dessous présente des éléments de compréhension définis pour seize notions ; elle reste évolutive.*

## CHANGEMENT SOCIAL TRANSFORMATION SOCIALE

**Processus complexe initié par des prises de conscience collectives et une émancipation des individus, qui permet d'entraîner des changements de comportements à même d'influencer les politiques publiques et les normes qu'elles instituent.**

Ce processus s'appuie sur un certain nombre de valeurs partagées et souhaitables telles que :

- Le respect des cultures ;
- L'égalité, en particulier l'égalité de genre ;
- Le « mieux-vivre » ;
- La solidarité ;
- La reconnaissance du droit à l'autodétermination des individus, des groupes et des collectifs.

## COMPLEXITÉ

**Approche systémique qui permet de penser les relations entre les secteurs, les théories et les problématiques qui sont identifiées comme interdépendantes.**

Elle se découvre au fil du projet et peut être une force qui permet d'atteindre ses objectifs, mais nécessite que les porteurs de projets soient agiles.

## APPROCHES ORIENTÉES CHANGEMENT

**Processus qui défend une vision de société et qui accompagne le changement des comportements des personnes et des groupes.**

L'adhésion à ce processus s'appuie sur des techniques de communication, l'éducation et la démonstration d'exemples concrets. Pour convaincre, il peut aussi s'appuyer sur des relais communautaires qui peuvent sensibiliser les habitants.

## CULTURES CONSTRUCTIVES RESSOURCES, MATÉRIAUX ET SAVOIR-FAIRE LOCAL

**S'ancrant dans un territoire et un habitat traditionnel, elles visent à construire un habitat adapté au lieu et au climat.**

Elles permettent de :

- Réduire les risques ;
- Valoriser le patrimoine culturel ;
- Protéger l'environnement et favoriser un développement durable ;
- Faciliter l'auto-construction et l'auto-réhabilitation.

**Complément de définition proposé par CRATERRE :**

Les cultures constructives sont la dimension immatérielle d'un édifice ou plus largement d'un établissement humain

édifié en interaction avec son environnement pour s'y établir, travailler, se déplacer, se récréer, etc. Elle comprend les éléments liés aux différentes phases du cycle de vie d'un bâtiment, qui portent sur les aspects sociologiques, économiques, environnementaux et culturels avec notamment la prise en compte des questions de symbolique et de représentation.

Elles reflètent une intelligence collective dans un territoire et un contexte donnés. Elles sont issues des ressources disponibles, des moyens à disposition, des savoirs et savoir-faire développés, des influences culturelles et des modes de vie.

Elles sont particulièrement lisibles dans des contextes d'exposition aux risques naturels, car elles participent à la résilience des populations.

La prise en compte des cultures constructives locales est extrêmement précieuse lorsqu'il s'agit d'améliorer la résilience des communautés, et plus particulièrement leur habitat. L'identification, la compréhension, la reconnaissance et, le cas échéant, l'amélioration et le renforcement de ces pratiques

locales aboutissent souvent à des connaissances très utiles pour la définition de programmes pertinents de réduction des risques de catastrophe et de reconstruction.

## CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT PROCHE, LIEU DU QUOTIDIEN

Il est soumis à des pressions diverses, il est à améliorer ou à préserver, pour un idéal de qualité de vie. Il est modelé par les traditions et les cultures, il s'adapte dans un souci de transmission aux générations futures.

## DIAGNOSTIC

C'est un processus itératif qui permet une meilleure compréhension des problématiques, afin d'orienter les stratégies de changement. Il se met en place à travers une phase préparatoire définissant une posture qui s'appuie sur :

- Des méthodes et des outils ;
- Des équipes pluridisciplinaires ;
- Des allers-retours entre les échelles micro et macro ;
- Des approches neutres ;
- Une expertise partagée.

Il s'appuie sur une phase opérationnelle dont l'objectif est de faciliter la production de

connaissances, ainsi qu'une base de données permettant d'établir un état des lieux.

Il permet d'identifier des résultats attendus en matière :

- D'enjeux ;
- De potentiels ;
- De ressources ;
- De cartographies d'acteurs.

## GENRE

**Il s'agit de la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes.**

Le genre doit être appréhendé comme une dynamique de changement social. C'est une démarche intégrée, c'est-à-dire qui se pense du début à la fin d'un projet. Plusieurs outils peuvent appuyer la prise en compte du genre dans les projets :

- La discrimination positive ;
- La facilitation de la place des femmes dans la société ;
- L'appui sur des militants individuels.

L'enjeu est d'accompagner la transformation du « territoire » culturel, puis réglementaire afin de rendre les femmes plus visibles et de leur donner les mêmes libertés de choix.

## HABITANT/RÉSIDENT

**Individu ou groupes d'individus qui occupent avec raison un espace, souvent en collectif.**

Cette notion est à appréhender de manière dynamique. Il s'agit plus d'un processus de définition et d'autoproclamation lié au libre arbitre des individus, que d'un statut juridique.

Ce manque de statut, lié à l'absence de documents officiels reconnaissant le droit des individus à résider, est cependant généralement problématique.

Un « résident » s'ancre sur un territoire et dans le temps et est généralement le fruit

d'une histoire familiale et d'un processus de sédentarisation.

## INFORMEL

**Ce terme fait référence à des pratiques non standardisées et recouvre des pratiques :**

- Non enregistrées ;
- Non officielles ;
- Qui ne sont pas prouvées scientifiquement ;
- Qui font appel au « bouche-à-oreille » ;
- Qui sortent du cadre réglementaire.

## INVISIBLES

**Ce sont les personnes « sans-voix », dont l'invisibilité est souvent liée à des préjugés ou des processus de discrimination.**

L'invisibilité peut s'appréhender sous différentes échelles : les invisibles dans la société, dans la famille, dans le logement, etc.

La prise en compte de ces invisibles questionne la pertinence même des projets : comment s'assurer de leur participation réelle et via quels canaux de communication ?

## PARTICIPATION

**La participation définit l'implication, spontanée, encouragée voire contrainte, des habitants aux dynamiques de projet qui leur sont proposées.**

Elle peut s'appréhender par le profil et la légitimité des personnes qui la proposent ou des participants. Plusieurs outils peuvent faciliter la participation dans les projets :

- Les outils de participation active/inactive ;
- Les outils permettant de faire venir les participants.

La participation peut être facilitée par la clarté et la transparence des niveaux et des échelles de décision, et de leur inscription sur un temps long.

## POLITIQUE

**Le politique concerne l'organisation de la « vie de la cité » et les modalités d'organisation de la participation citoyenne.**

Le politique renvoie dans son approche opérationnelle à la notion de maîtrise d'ouvrage, d'aide à la décision, notamment à destination des OSC et des autorités locales.

**La politique désigne les institutions étatiques et les autorités locales.**

La politique peut être source de récupérations, de menaces, de récupérations, mais également de leviers et d'opportunités si la vision est partagée, particulièrement en matière de plaidoyer.

## POUVOIR D'AGIR

**Ce terme renvoie au fait d'agir ensemble pour le bien commun en vue de changer une situation à différents niveaux : pour soi et/ou pour les autres.**

Le pouvoir d'agir se construit à travers l'empowerment/la capacitation, en valorisant l'existant, en activant les ressources et capacités existantes des acteurs, et en les outillant.

Cela peut se traduire par :

- L'accompagnement des acteurs à la gestion et à la direction de projet ;
- L'accompagnement à la prise de décisions et la responsabilisation des acteurs ;
- Le renforcement de leurs capacités à comprendre les enjeux ;
- L'accompagnement à la fois des individus et des dynamiques collectives.

## PROTOTYPE

**Il s'agit d'un processus de recherche participative afin de pouvoir tester des interventions pilotes et offrir des solutions**

**abordables, efficaces et accessibles aux résidents.**

Il doit se baser sur :

- Les besoins ;
- L'échange d'expériences ;
- Le contexte social, environnemental et culturel.

## RÉHABILITATION RÉNOVATION

**Ce sont des processus de changement permettant d'améliorer les conditions de vie.**

La réhabilitation :

- Est plus structurelle ;
- Permet de construire sur des bases plus fonctionnelles ;
- Possède une plus forte dimension émotionnelle.

La rénovation :

- Répare, fixe et permet des extensions ;
- Renouvelle ;
- Améliore la vie quotidienne.

## SOCIOCULTUREL

**Notion qui englobe les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du contexte d'intervention.**

La prise en compte de ces caractéristiques est déterminante pour garantir la durabilité des projets et proposer des solutions adaptées.

La dimension culturelle comprend les pratiques religieuses et traditionnelles, ainsi que les langues utilisées.

Ces caractéristiques doivent s'appréhender par le prisme des interactions entre individus et acteurs : posture, relations de pouvoir, interculturalité ou encore relations de genre.

# GRILLE DE QUESTIONNEMENT COLLABORATIVE

Comment mettre l'habitat au cœur d'un projet de vie plus global pour les habitants, dans une approche par les droits et non par la simple délivrance de services ?

*Cette grille synthétise les interrogations partagées par les partenaires lors de la réunion de cadrage de l'étude, les questionnements additionnels proposés par le F3E, les questionnements issus de l'analyse croisée de la retranscription d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs et d'une première revue de la documentation disponible par le COTA, et les apports et commentaires de CRATERRE et de la FAP. Elle a été remaniée par les participants lors de la deuxième réunion de comité de suivi pour être allégée et clarifiée en vue de son utilisation pratique lors du séminaire de Dakar. Elle a ensuite aidé à la structuration de l'analyse de l'étude complète de capitalisation.*

## Comment ça marche ?

### Clés de lecture :

- Les trois axes de capitalisation sont conservés comme points de repère, car ils demeurent des balises pertinentes pour les participants (cf. travaux en comité de suivi)
- Le thème transversal « genre » est intégré au thème transversal « dimensions et implications socioculturelles »
- Pour chaque thème transversal, la grille présente : un chapô général, une question centrale par axe de capitalisation et des questions subsidiaires

## FIGHE 1

### CONCEPTION ET INGÉNIERIE DES PROJETS MIS EN ŒUVRE

Comment les organisations partenaires intègrent-elles les trois axes de capitalisation à leurs interventions, quelle attention leur accordent-elles, quelle approche est développée, quels moyens sont consacrés ? Comment construisent-elles leurs interventions dans le temps pour répondre aux besoins de chacun et centrer les projets sur l'habitant plutôt que de mobiliser les habitants autour des produits fournis par le projet ?

Une approche uniquement centrée sur l'habitat individuel est-elle durable sans une approche plus large incluant l'ensemble des questions relatives à l'organisation et la structuration d'un quartier : assainissement, accès aux services publics de base, urbanisme/réseau/voirie, désenclavement et accessibilité des centralités économiques ?

- Comment composer avec les caractéristiques physiques des zones d'intervention et favoriser une bonne connaissance du territoire, pour améliorer la préparation aux catastrophes naturelles et/ou humaines et réduire les risques ?
- Comment conduire des études préalables sur des matériaux et techniques de construction innovants et utiliser au mieux les résultats ?
- Les travaux de recherche-action menés dans le cadre des projets doivent-ils déboucher sur une modélisation et une uniformisation de l'habitat urbain ou travailler à une forme d'individualisation, pour favoriser l'appropriation ?

Comment articuler les exigences propres aux démarches participatives et les contraintes inhérentes au mode projet ?

- Quels critères utiliser pour apprécier un niveau de participation satisfaisant ?
- Comment trouver l'équilibre entre le « temps des projets » et le « temps des habitants », donc entre les impératifs de court terme de personnes précaires et le renforcement de dynamiques de mobilisation citoyenne pour l'avenir ?
- Comment sortir de la « prescription à participer » ?
- Comment faire converger la recherche de résultats et d'impacts dans les projets et les souhaits des habitants ?

Comment déterminer les lieux d'intervention et sécuriser ces interventions au regard de réalités foncières préexistantes ?

- Quels critères considérer afin de déterminer où intervenir exactement et où ne pas intervenir ?
- Comment concevoir et sécuriser des interventions techniques (rénovation, construction, etc.) avec des personnes exposées à l'expulsion ou à la délocalisation ?

CULTURES  
CONSTRUCTIVES

PARTICIPATION  
CITOYENNE

SECURISATION  
FONCIÈRE

## FICHE 2

RÉPONSE AUX BESOINS  
ET DURABILITÉ

Comment les organisations partenaires identifient-elles les attentes et besoins de leurs publics cibles? Comment identifient-elles des dynamiques préexistantes à accompagner, catalyser, renforcer? Quel est le rapport au temps qu'elles développent avec les personnes accompagnées?

Comment situer les interventions dans une triple perspective temporelle: le passé pour comprendre/le présent pour accompagner/le futur pour anticiper, dans une logique de diagnostic initial destiné à identifier ce qui pourrait être fait et comment cela pourrait être fait?

- Comment passer d'une logique d'habitat individuel à une logique plus large de quartier (passage de l'architecture à l'urbanisme)?
- Comment composer avec le souhait de développer des techniques constructives issues des besoins/envies des populations, les impératifs de développement durable et les moyens financiers effectivement disponibles?

Faut-il nécessairement garantir la pérennité d'une dynamique de participation citoyenne et si oui, comment faire?

- Comment travailler avec les dynamiques de gouvernance citoyennes existantes?
- Comment se positionner face à des leaders dont les intérêts ne sont pas toujours clairs?
- Faut-il voir chez ces leaders un facteur de durabilité malgré tout, ou une menace pour les dynamiques participatives?
- Comment passer de l'individu à un groupe et donner à ces espaces participatifs un réel poids?

Comment intégrer la question foncière dans le développement et la pérennisation de modèles économiques innovants?

- Comment favoriser la mise en place de situations foncières «intermédiaires» (occupation reconnue), entre la propriété du terrain et l'occupation illégale, afin de poser des jalons réalistes dans l'évolution de la sécurisation foncière des habitants?
- Comment accompagner et encourager la projection dans le futur des habitants sur des terrains dont ils ne sont pas propriétaires?

## FICHES 3&amp;4

DIMENSIONS ET IMPLICATIONS  
SOCIOCULTURELLES

Quels sont les éléments caractéristiques des contextes d'intervention à considérer dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets? Quel est leur impact sur chacun des trois axes de capitalisation? Comment les connaître au mieux en amont pour les intégrer harmonieusement aux interventions?

Comment faire émerger des questionnements sociaux via des approches techniques liées à la construction?

- Comment aborder les prédispositions (négatives ou positives) des habitants sur certaines techniques ou matériaux de construction, notamment pour apaiser les tensions entre perception de la modernité et recherche d'un habitat résilient?
- Comment éviter de «forcer les choses» tout en valorisant des pratiques à même de répondre à des besoins (implicites ou explicites)?
- La valorisation des matériaux et des techniques locales de construction est-elle un moyen de préserver un savoir-faire de l'ordre de l'artisanat?
- Comment les femmes sont-elles intégrées aux activités liées à la construction/rénovation de l'habitat?
- Si elles ne le sont pas, sont-elles davantage impliquées dans d'autres compartiments du «projet d'habitat»?

De quel pouvoir d'agir disposent réellement les citoyens concernés par les projets (consultation, décision, contribution, etc.)?

- Travailler sur l'image et l'estime de soi et de son environnement est-il une condition de l'affirmation d'un pouvoir d'agir, et donc un moyen de renforcer la capacité d'un territoire à se développer?
- Existe-il des freins à une participation équitable?
- Quels sont-ils et comment les dépasser?
- Concernant les femmes plus spécifiquement, comment sont répartis les pouvoirs d'expression et d'action?

Quel équilibre entre droit administratif/législation nationale d'un côté, et droit coutumier de l'autre?

- Intervenir sur des processus de sécurisation foncière ne nécessite-t-il pas une analyse historique préalable, car conditionnant en partie l'héritage de l'accession à la terre?
- Les femmes sont souvent le moteur de la mobilisation financière ou de l'entretien de l'habitat, mais ne peuvent parfois pas être propriétaires (en fonction du droit moderne/coutumier/religieux). Comment composer avec cette réalité? Faut-il chercher à l'infléchir?

## FICHE 5

## DIMENSIONS ET IMPLICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Quelle prise en compte des enjeux environnementaux et écologiques dans les interventions menées ?

Comment concilier au mieux le respect de l'environnement avec la recherche d'efficacité et de durabilité ?

Comment prendre en compte les contraintes environnementales et notamment climatiques, tant dans la construction de l'habitat que dans les dynamiques de quartier recherchées ?

- Comment concilier les souhaits des habitants et l'impact environnemental éventuel des techniques et matériaux utilisés ?
- Comment anticiper au mieux les risques environnementaux pour s'inscrire dans une logique de prévention ?
- Quel accessibilité (financière notamment) pour les solutions durables et respectueuses de l'environnement ?

CULTURES  
CONSTRUCTIVESPARTICIPATION  
CITOYENNESECURISATION  
FONCIÈRE

Comment associer la notion de propriété et celle de préservation de son environnement direct au cœur d'une même intervention ?

- La propriété de la terre, ou son occupation légitime, représente-t-elle un facteur incitant/facilitant dans la prise en compte de contraintes environnementales ?
- Comment intégrer la question des « zones à risques » dans les interventions ?

## FICHE 7

## CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE DYNAMIQUES COLLECTIVES

Comment comprendre et articuler au mieux les attentes et besoins des personnes et de leurs familles avec les intérêts de la communauté, des habitants du quartier notamment ?

Comment recourir au collectif de manière appropriée et pertinente, en poursuivant des objectifs précis et sans tomber dans l'injonction collective ?

Comment favoriser l'appropriation et l'essaimage des « bonnes pratiques » constructives ?

- Comment favoriser des processus collectifs de construction et/ou de gestion de l'espace ?
- Comment partager les connaissances individuelles des habitants avec la communauté ?

Comment comprendre l'identité d'un quartier (sa sociologie) pour y intégrer le plus harmonieusement possible une intervention ?

- Comment fait-on quand il n'existe pas de dynamique collective préalable ?
- Comment faire éclore ou identifier une prise de conscience collective, la stimuler, tout en évitant la création et le développement de groupes artificiels et/ou concurrents ?
- Comment encadrer l'émergence de leaders aux intérêts parfois éloignés de ceux du groupe et percevoir avec discernement les « vrais/faux leaderships » ?
- Une organisation extérieure à la zone d'intervention peut-elle réellement créer et structurer une organisation collective dont elle ne fait pas partie ?
- Comment développer une vision globale du quartier et ne pas se limiter à une perception individuelle de cet espace ?
- Comment entraîner l'adhésion de l'ensemble des habitants, au-delà des seuls bénéficiaires directs du projet ?

Comment travailler sur la question de la propriété sans nuire à l'intérêt communautaire à l'échelle des quartiers ?

- Existe-t-il des mécanismes de régularisation collective à même de favoriser l'équilibre entre propriété individuelle et intérêt collectif ?
- Comment travailler sur la base du droit moderne et du droit coutumier ?
- Comment intervenir dans des espaces fortement morcelés par les pratiques d'héritage ?

## FICHE 8

RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS  
AUX DIFFÉRENTS ÉCHELONS DE  
POUVOIR ET DE TERRITOIRE

**Comment développer une bonne connaissance des autorités, de leur fonctionnement, de leurs contraintes, de leurs attentes et de leurs intérêts ? Comment les associer aux interventions ? Comment favoriser le lien entre ces autorités et les habitants ? Jusqu'où aller dans la recherche de leur implication pour favoriser les chances de réussite de l'intervention sans compromettre la liberté d'initiative et d'action des habitants ?**

**Comment identifier finement le jeu d'acteurs au niveau d'un territoire, en sortant de son propre cadre de référence, afin notamment de comprendre le positionnement des autorités ?**

- Existe-t-il une implication des autorités locales sur la dimension technique des projets ?
- Si oui, de quelle manière s'impliquent-elles ?
- Que faut-il faire pour qu'elles puissent/sachent intervenir ?
- Sont-elles à même de contribuer à la valorisation et/ou à l'essaimage de certaines techniques de rénovation/construction ?

**Comment apprécier l'influence et la place des autorités dans les processus collectifs ?**

- Comment appréhender l'auto-organisation des habitants dans des contextes de forte décentralisation et/ou de désengagement de l'État ?
- Quelle envie/capacité/disposition des habitants à s'exprimer auprès des autorités ?
- Comment identifier les porteurs de la thématique habitat au niveau des autorités ?
- Comment articuler les besoins des populations et les obligations de l'État ?

**Quel équilibre entre la responsabilité de l'État et la légitimité de l'habitant à occuper un terrain ?**

- Quel accès des publics cibles à l'administration (« psychologique », économique, temporel, etc.) ?
- Comment identifier la personne ou le dispositif qui valide l'occupation d'un terrain ?

## FICHE 9

CADRES JURIDIQUES,  
ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

**Quelle prise en compte des dispositions réglementaires, administratives et juridiques qui existent dans les zones d'intervention ? Comment en minimiser les contraintes pour en faire des opportunités ?**

**Comment faire l'état des lieux de ce qui est formel et relevant de la loi et ce qui est informel mais pertinent en matière de construction/réhabilitation ?**

- Dans les zones d'intervention, existe-t-il des normes contraignantes encadrant la rénovation et la construction de l'habitat ?
- Comment composer avec ces normes ?

**Comment rend-on accessible le droit au citoyen ?**

- Comment traduire le langage administratif pour le rendre accessible aux personnes accompagnées ?
- Comment permettre aux habitants des zones d'intervention d'inclure leur participation aux cadres réglementaires préexistants ?
- Comment les accompagner pour remettre en question ces cadres s'ils se révèlent inadaptés ?
- Qui est alors suffisamment armé pour porter un message ?
- Faut-il considérer les autorités comme un acteur à part entière de la dynamique collective, susceptible d'évoluer et de faire évoluer sa contribution aux interventions ?

**Comment, au-delà, ou au regard d'un ensemble de normes, faire valoir auprès des autorités le droit des populations cibles à la propriété des terrains qu'elles occupent ?**

- Comment identifier la personne qui occupe un terrain ?
- Comment faire valoir les droits des habitants dans leur contexte culturel, considérant droit moderne et droit coutumier ?
- Comment procéder dans des contextes de « constructions sauvages », illégales mais tolérées par les autorités ?
- Comment sécuriser l'habitat face aux risques de destruction et/ou d'expulsion ?
- Comment composer avec les pratiques de transmission/héritage qui morcellent les terrains ?
- Que faire et comment faire quand les dispositions légales sont inappliquées et/ou inapplicables ?

# PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTAPES DE TRAVAIL DE L'ÉTUDE

Différentes séquences et étapes ont ensuite jalonné le processus de capitalisation (Séquence 1 : les temps collectifs et/ou associant les partenaires ; Séquence 2 : les temps de production des consultants ; Séquence 3 : les principaux livrables produits). L'appui du COTA à la Fondation et à ses partenaires s'est déroulé d'octobre 2018 à avril 2020.

## SÉQUENCE 1 Établissement du cadre collectif de référence



## SÉQUENCE 2 Premier séminaire et enrichissement collectif des contenus



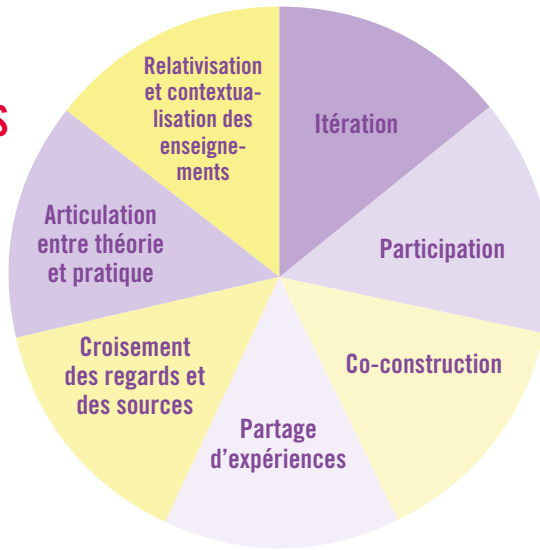
## SÉQUENCE 3 Deuxième séminaire et enrichissement collectif des contenus





## PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie proposée par le COTA s'est appuyée sur quelques principes fondamentaux<sup>169</sup>



STRUCTURATION  
DU SÉMINAIRE  
DE DAKAR

DEUXIÈME COMITÉ  
DE SUIVI  
*Enrichissement de  
la grille d'analyse  
et organisation du  
séminaire de Dakar*

GRILLE D'ANALYSE  
COLLABORATIVE

CHOIX DES PAYS  
DE TOURNAGE  
POUR LE FILM DE  
CAPITALISATION

TROISIÈME  
COMITÉ DE SUIVI  
*Enrichissement du  
plan détaillé*

PLAN DÉTAILLÉ  
COLLABORATIF  
DE L'ÉTUDE

RÉDACTION DU  
SYNOPSIS DU FILM  
DE CAPITALISATION

PRÉPARATION  
DU SÉMINAIRE  
D'ANTANANARIVO

RÉDACTION  
DE  
L'ÉTUDE

TOURNAGES DANS 5  
PAYS POUR LE FILM  
DE CAPITALISATION

FINALISATION  
DE L'ÉTUDE

MONTAGE DU FILM  
DE CAPITALISATION

LIVRABLE  
INSTITUTIONNEL

ÉTUDE  
FINALISÉE ET  
COLLECTIVEMENT  
ENRICHIE

PRODUCTION  
DU LIVRABLE  
INSTITUTIONNEL

<sup>169</sup> / Pour le détail de la méthodologie proposée, voir l'offre technique et financière remise en amont de la mission d'appui.

# PRINCIPALES SOURCES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

## DOCUMENTS ORGANISATIONNELS ET INSTITUTIONNELS LIÉS AU PROCESSUS DE CAPITALISATION

COTA Asbl, *Offre méthodologique et financière de la mission de capitalisation*, septembre 2018

COTA Asbl, *Compte-rendu du séminaire de Dakar*, mars 2019

COTA Asbl, *Grille de questionnaire collaborative*, février 2019

FONDATION ABBÉ PIERRE et F3E, *Termes de Référence de la mission de capitalisation*

FONDATION ABBÉ PIERRE, *Projet stratégique 2018-2022*

FONDATION ABBÉ PIERRE, *Projet de la Direction des missions sociales 2018-2022*

En complément, toute la documentation fournie par la FONDATION ABBÉ PIERRE et relative aux projets capitalisés (NIONG, rapports intermédiaires, rapports de missions, etc.) a été consultée et utilisée par le COTA.

## ARTICLES, ÉTUDES ET OUVRAGES

**J. Bredenoord, P. Van Lindert**, *Pro-poor housing policies: Rethinking the potential of assisted self help housing*, Habitat International, Volume 34, Issue 3

**Elena Carrillo Palacios**, *Contribution des femmes aux cultures constructives – Perspectives pour une inclusion égalitaire dans la production sociale de l’habitat*, Mémoire du diplôme de spécialisation et d’approfondissement – Architecture de terre mention patrimoine – École nationale supérieure d’architecture de Grenoble, septembre 2018

**M. Chaboche, N. Preuvot, A. Dukhan**, *L’AFD et les interventions dans les quartiers précaires – Retours d’expériences et recommandations stratégiques*, 2014

**Mona Chollet**, *Chez soi – Une odyssée de l’espace domestique*, la Découverte, 2016

**A. Choplin**, *Désoccidentaliser la pensée urbaine*, Métropolitiques, 2012

**V. Clerc, L. Criqui, G. Josse**, *Urbanisation autonome, pour une autre action urbaine sur les quartiers précaires*, Métropolitiques, 2017

**L. Criqui**, *L’informalité de l’urbanisation: une nouvelle optique pour le nouvel agenda urbain*, ID4D, 2016

**P. Dardot, C. Laval**, *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, La découverte, Paris, 2014

**Agnès Deboulet et Irène Salenson**, *Repenser les quartiers précaires*, étude réalisée pour l’AFD, 2016

**A. Deboulet**, *Le droit à la ville, une perspective internationale. Entretien avec Yves Cabannes*, Mouvements, vol. 74, n° 2, p. 13-23, 2013

**GRET**, *Intégration des quartiers précaires à la ville: condition sine qua non pour des villes solidaires et durables*, 2016

**M. Hardt, A. Negri**, *Commonwealth*, Harvard University Press, 2011

**ONU**, *Rapport de la rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu’élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard*, Assemblée générale des Nations unies, Conseil des droits de l’homme, 2017

**ONU**, *Nouveau programme pour les villes*, Habitat III, octobre 2016

**G. Pruvost**, *Chantiers participatifs, autogérés, collectifs: la politisation du moindre geste*, Sociologie du travail, Vol. 57, n° 1, 2015

**N. Quintallet**, *Nicaragua – Construire en terre avec les femmes d’un bidonville*, ouvrage édité pour HABITAT-CITÉ, 2018

**J. Revedin** (Sous la direction de), *Construire avec l’immatériel: Temps, usages, communautés, droit, climat... de nouvelles ressources pour l’architecture*, Paris, Éditions Gallimard, 2018

**P-O. De Sardan**, *Anthropologie et développement*, éditions Karthala, 1995

**J. Turner, R. Fitcher**, *Freedom to build: Dwellers Control of the Housing Process*, Macmillan, New York, 1972

**B. Varnai et O. Moles**, *Problématiques d’habitat des quartiers précaires en milieu urbain*, étude réalisée pour la FONDATION ABBÉ PIERRE, février 2018

**L. Zarate**, *De la lutte contre l’éviction au droit à la ville*, entretien par I. Salenson, Villes en développement, n° 100-101, p. 5, 2015

## SOURCES AUDIOVISUELLES

**S. Etienne et R. Pomies**, *Solidaridad – Métamorphose d’un bidonville*, film édité pour HABITAT-CITÉ, 2013

**S. Etienne et R. Pomies**, *Nicaragua – La terre en partage*, film édité pour HABITAT-CITÉ, 2013

**S. Etienne et R. Pomies**, *De fil en aiguille*, film édité pour HABITAT-CITÉ, 2013

**T. Ouedraogo**, *Un avenir pour les non-lotis*, film édité pour YAAM SOLIDARITÉ, 2018

**N. Tavernier**, *Paroles de femmes – Elles ont toutes une histoire*, pour les FONDATIONS ELLE ET RAJA



**Coordination Fondation Abbé Pierre :** Hélène Gomes de Lima, Thierry Hergault

**Rédaction COTA :** Vincent Pradier, Thibault Simonet, Franck Signoret

**Contribution F3E :** Claire de Rasily, Lilian Pioch

**Organisations partenaires ayant participé à l'élaboration de ce document :**



**Création Graphique :** Nous Travaillons Ensemble / 2020

**Crédits photos :**

- © Rijasolo, photographe à Madagascar: Couverture, p. 4, 96 (bas), 124 et 125 ;
- © FAP : p. 6, 12 (bas), 14, 15, 17, 18 (droite), 27, 28, 37, 38, 48, 49 (haut), 50, 52 (haut), 53, 63, 71, 79, 87, 89, 106, 107, 116, 117, 123, 130 et 131 ;
- © HABITAT-CITÉ : p. 12 (haut), 13, 49 (bas), 62, 78, 86 et 126 ;
- © PADEM : p. 51, 88 et 116 ;
- © QUATORZE : p. 18 (gauche), 52 (bas) et 96 (haut) ;
- © URBASEN : p. 16, 97 et 115.

Les cartes qui figurent dans ce document sont utilisées à titre d'illustration et n'engagent pas la responsabilité de la Fondation Abbé Pierre.

**Imprimé en France par :** Imprimerie Moutot

La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'au papier ainsi que la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociétales de la forêt.

# AGIR!

avec les habitants  
des quartiers précaires

